

Projet : « Eliminer le mariage des enfants au Burkina : un plan pour la protection, le renforcement et l'action communautaire »



**ETUDE QUALITATIVE SUR LE MARIAGE PRECOCE
DES ADOLESCENTES : LEUR VECU, LEURS BESOINS
EN MATIERE D'EDUCATION, DE SANTE DE LA
REPRODUCTION ET D'OPPORTUNITES
SOCIO-ECONOMIQUES**

REMERCIEMENTS

Le Population Council et l'équipe de recherche adressent leurs remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de cette étude. Nos remerciements vont particulièrement aux :

- partenaires techniques et financiers (UNFPA, UNICEF) et le Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale;
- autorités administratives, locales et coutumières des régions du Centre-Sud, Centre-Est, du Sahel, de l'Est et du Centre-Nord pour les facilités qu'elles ont apportées aux équipes sur le terrain ;
- agents de terrain (contrôleurs, enquêteurs,) qui ont contribué de façon significative à la réussite de l'opération
- populations des différentes localités visitées surtout les adolescentes pour l'accueil réservé aux personnels de terrain et la disponibilité dont elles ont fait preuve.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	3
SIGLES ET ABREVIATIONS	7
RESUME.....	9
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	15
II. OBJECTIFS DE L'ETUDE	16
III. RESULTATS ATTENDUS.....	17
IV. METHODOLOGIE	18
4.1. Les sites d'enquêtes.....	18
4.2. Les populations cibles	18
4.3. Techniques et outils de collectes de données.....	19
4.4. L'échantillon de l'étude	20
4.5. Recrutement et formation des enquêteurs.....	21
4.6. Traitement et analyse des données	22
4.7. Difficultés rencontrées	22
V. RESULTATS DE L'ETUDE	23
5.1. Caractéristiques sociodémographiques des adolescentes enquêtées	23
5.2. Ancrage du mariage des adolescentes	24
5.2.1. Perception du mariage précoce.....	24
5.2.2. Codifications juridiques des liens conjugaux et leur usage	31
5.2.3. Canaux de communication et circulation de l'information sur le mariage	31
5.3. Processus du mariage chez les adolescentes mariées	32
5.3.1. La préparation au mariage	32
5.3.2. Les acteurs impliqués dans le mariage de l'adolescente.....	35
5.3.3. Les membres de la communauté opposés au mariage précoce.....	36
5.3.4. Les personnes ressources et les leaders opposés au mariage précoce.....	37
5.3.5. L'adolescente opposée au mariage précoce.....	38
5.4. Vécu des adolescentes mariées	39
5.4.1. Responsabilités de l'adolescente dans son ménage	39
5.4.2. Appréciations de la vie conjugale.....	40
5.4.3. Conflits, arbitrages sociaux et recours en cas de problèmes liés au mariage des adolescentes.....	41
5.4.4. Les réseaux relationnels des adolescentes mariées ou non	42
5.4.5. Réseaux de sociabilité	43
5.5. Opportunités économiques des adolescentes et leurs besoins en éducation et en services socio-sanitaires	44
5.5.1. Les services éducatifs offerts aux adolescentes.....	44
5.5.2. Offre et accessibilité des services socio-sanitaires	47
5.5.3. Les opportunités économiques pour les adolescentes.....	48
VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	50
6.1. Conclusion	50
6.2. Recommandations.....	51
BIBLIOGRAPHIE.....	53
ANNEXES.....	55

SIGLES ET ABREVIATIONS

ABBEF	Association Burkinabé pour le Bien-être de Famille
APE	Association des Parents d'Elèves
ASV	Accoucheuse de Santé Villageoise
DPEBA	Direction Provinciale de l'Education de Base et l'Alphabétisation
DPF	Direction de la Promotion de la Femme
DPEF	Direction de la promotion de l'Education des filles
DREBA	Direction Régionale de l'Education de Base et de l'Alphabétisation
DSF,	Direction de la Santé et de la Famille
EDS	Enquête Démographique et de Santé
GRIL	Groupe de Recherche sur les initiatives locales
ICP	Infirmier Chef de Poste
INSD	Institution National des Statistiques et de la Démographie
IST	Infections Sexuellement Transmissibles
MGF	Mutilations Génitales Féminines
MICS	Multiple Indicator Cluster Survey (Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples)
OBC	Organisation de Base Communautaire
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
RAV	Responsable Administratif Villageois
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SR	Santé de la Reproduction
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine

RESUME

La présente étude sur le mariage précoce des adolescentes a été commanditée par l'UNFPA en collaboration avec l'UNICEF et le Ministère de l'Action Sociale dans le cadre du projet « Eliminer le mariage des enfants au Burkina : un plan pour la protection, le renforcement et l'action communautaire ».

Elle vise à fournir des informations relatives à la pratique du mariage précoce sur les zones d'intervention du projet. Elle rend compte de la situation de ce phénomène afin de faciliter les interventions visant à améliorer les conditions de vie des adolescentes mariées ou non. Il s'agit d'analyser le contexte socioculturel du mariage des adolescentes ainsi que leur vécu et leurs besoins en matière de santé, d'éducatons et d'opportunités économiques.

La collecte des données a été réalisée dans dix localités des cinq régions constituant la zone d'intervention du projet. Au total, 378 individus repartis dans les 5 régions (Sahel, Centre-Nord, Centre-Sud, Centre-Est, Est) ont été enquêtés. L'étude a été réalisée auprès des adolescentes mariées (10-19ans) considérées comme population cible primaire. La population secondaire est composée des femmes et des hommes. La catégorie de femmes est constituée de : femme ayant vécu le mariage précoce, adolescentes célibataires (promises ou choix libre/fiancée), belles-mères, femme ayant une fille mariée de moins de 19 ans, femmes de plus de quarante (40) ans.

La catégorie des hommes est composée des conjoints des adolescentes, des hommes adultes, des adolescents célibataires et des hommes ayant une fille mariée précocement. Les leaders d'opinions (chefs traditionnels et responsables religieux) et les personnes ressources des structures comme l'Action Sociale, la Santé, les services de sécurité, la Mairie ont été également enquêtés.

Des focus group, des entretiens individuels et des récits de vie ont été réalisés. Douze enquêteurs (12) ont collecté les données du 26 octobre au 12 novembre 2008.

Les résultats de l'étude montrent que le mariage occupe une place centrale dans la société. Le statut de marié est très important dans la vie du foyer car une mise en couple sans cérémonie d'union conjugale est dévalorisante selon les enquêtés. Cette perception est beaucoup plus marquée en milieu rural qu'en milieu urbain. Le mariage constitue non seulement un acte d'engagement d'union entre l'homme et la femme mais implique le renforcement des liens sociaux entre les familles des mariés. Le statut de marié valorise la femme et lui confère une place de choix dans le foyer. L'homme marié est également bien perçu par l'entourage, en ce sens qu'il est désormais considéré comme un responsable. Ce statut lui confère le respect et la considération. Le mariage joue plusieurs rôles selon la population enquêtée. L'un des rôles couramment évoqués par la majorité des adolescentes mariées est celui de la procréation de la femme dans le mariage. Ce qui suppose que l'adolescente mariée doit prouver sa fertilité. Pour certains enquêtés le mariage permet aux hommes d'accéder à des richesses économiques. Selon eux, le fait d'avoir plusieurs épouses constitue une main-d'œuvre importante pour accroître la production agricole dans les familles.

L'étude fait apparaître l'existence de plusieurs stratégies de mise en couple relevant des pratiques culturelles. Ces stratégies sont : le *Lito*¹, le rapt² ou « *l'enlèvement* », le don de fille,

¹ Le « Lito » est une pratique coutumière de mariage ou d'union entre l'homme et la femme chez les Yaana. Dans la zone d'étude cette ethnie se retrouve surtout au Centre Est et à l'Est du Burkina. Le lito consiste principalement en un échange de sœurs entre deux hommes. Par exemple Monsieur X veut une femme dans la famille de Y. Alors, il faut qu'il donne sa sœur en échange de la sœur de Monsieur X. Généralement les familles qui sont engagées dans cette forme d'union la perpétuent de génération en génération. De nos jours, cette pratique dans la zone d'étude tend à disparaître avec l'évolution et le mélange des cultures.

le sororat³ et le choix libre. Le rapt est toujours pratiqué dans les villages de l'étude surtout chez les Gourmantché, mais on rencontre aussi des cas chez les Mossi. Du reste, le don de fille, le *lito* et l'*enlèvement* sont des pratiques socioculturelles qui favorisent l'entrée précoce des adolescentes dans le mariage.

La majorité des adolescentes mariées pensent que tout mariage contracté avant l'âge de 16 ans est considéré comme précoce. Cette précocité est variable selon que l'on est en milieu urbain ou rural. En milieu rural, elle se situerait en deçà de 14 ans. Pour faire face aux problèmes d'ordre socioculturel et économique, une minorité des enquêtés pensent qu'il faut encourager le mariage précoce. Cette adhésion au mariage précoce est plus forte en milieu rural qu'en milieu urbain. Les adolescentes en majorité déprécient le mariage précoce au regard des enjeux liés à la santé maternelle mais aussi à l'immaturation de l'adolescente de conduire convenablement un foyer. Si le mariage précoce est encouragé, cela renvoie plus à une question de survie de l'unité familiale et la charge que l'adolescente constituerait en cas de grossesse. Cette situation déshonore la famille.

L'enquête relève trois critères d'appréciation de la détermination d'entrée en couple de l'adolescente qui sont la transformation morphologique, l'âge et l'association de la transformation morphologique et de l'âge. En effet, la majorité des enquêtés pensent que les transformations morphologiques de l'adolescente sont très déterminantes pour sa mise en couple. Selon eux, une adolescente peut se marier si toutefois elle est physiquement bien bâtie, a des seins susceptibles d'allaiter son futur enfant et a des menstrues. Aussi ajoute-elle que l'adolescente doit avoir une maturité d'esprit afin de jouer son rôle de femme dans le foyer et également de conduire les activités domestiques. A l'opposé, certains enquêtés ont plus mis l'accent sur l'âge comme déterminant dans la mise en couple de l'adolescente. En effet, selon eux, cet âge varie entre 15 et 17 ans. Pendant cette période, la fille peut se marier. Cependant, des différences existent également selon que l'on considère le milieu de résidence (urbain, rural). Par contre une minorité associe les critères morphologiques à l'âge comme les déterminants de la mise en couple. Cela est beaucoup mis en exergue en milieu urbain qu'en milieu rural. Du reste, il ressort que ces critères visent une meilleure gestion de la sexualité de l'adolescente mais également la protège contre des problèmes découlant de toute mise en couple.

Comment l'adolescente est perçue par son entourage ? L'étude relève que le regard porté par les proches et l'entourage sur l'adolescente mariée est fonction non seulement de son mode de mise en couple, mais aussi de sa capacité à conduire les travaux domestiques et à enfanter. Si l'adolescente est convenablement mariée selon les règles du milieu, capable de conduire les travaux domestiques et d'enfanter, l'aspect précocité du mariage se masque derrière ses référentiels. Cependant, la non satisfaction de l'un ou l'autre de ces référentiels entraîne inéluctablement toute forme de stigmatisation qui constitue souvent des raisons de crises dans le foyer. Cette crise rend la vie conjugale de l'adolescente difficile et souvent se solde par la séparation/divorce ou la fuite. Cette stigmatisation est forte en milieu rural.

De façon générale, l'âge légal est peu connu par les populations enquêtées, plus particulièrement celles résidant en milieu rural. Il ne constitue pas une référence pour la mise

² Le **rapt** ou « **enlèvement** » de fille est une pratique traditionnelle qui consiste, pour le futur conjoint, à enlever la fille de chez elle (souvent la nuit) pour aller la cacher dans un autre village. La fille peut être enlevée, soit à l'insu de ses parents dans le cadre d'un choix libre, soit avec la complicité de ceux-ci dans les cas de don, surtout lorsque la fille n'est pas consentante. C'est une pratique qui vise à contrer une opposition quelconque venant d'une des parties aussi bien dans le choix libre que dans le don.

³ Le sororat est une forme de mariage dans laquelle deux sœurs épousent le même homme. Il se déroule de deux façons : (1) : une fille remplace sa sœur décédée afin d'assurer la continuité des relations matrimoniales ; (2) : la femme va elle-même chercher une sœur dans sa famille d'origine pour en faire une coépouse. Dans la zone de l'étude, cette pratique culturelle a été rencontrée chez les *Bissa*.

en couple. En revanche, les adolescentes du milieu urbain semblent être relativement mieux informées sur l'âge légal au mariage. Cela s'expliquerait par la disponibilité de l'information à travers les différentes sensibilisations menées par certains services notamment l'Action Sociale et la Radio.

L'examen des canaux de communication et de circulation de l'information sur le mariage montre que les sources d'information sur les conséquences du mariage précoce semblent, de façon générale, méconnues des populations enquêtées notamment les adolescentes. Les canaux sont tout de même mieux connus par les adolescentes du milieu urbain que celles du milieu rural. Selon les enquêtés, cela se justifie alors par la présence des structures de sensibilisation comme l'Action Sociale, la Préfecture, la Mairie, la radio, etc. A cela, s'ajoutent les parents et les proches lettrés, évoqués comme sources d'information sur le mariage précoce. Cependant, l'Action Sociale vient en première ligne comme source d'information sur le mariage à travers ses campagnes de sensibilisation. Ce constat est également fait en milieu rural mais à des degrés moindre. Puis, certains ont cité les associations, les émissions radiophoniques comme sources secondaires d'information sur le mariage précoce. La méconnaissance de l'âge légal au mariage et de ses avantages en milieu rural traduit un déficit d'information sur le Code des Personnes et de la Famille. L'Action Sociale reste une source d'information importante pour les adolescentes en milieu urbain.

L'entourage familial opère une socialisation éducative de l'adolescente. En effet, la majorité des adolescentes mariées enquêtées affirment avoir reçu des conseils des parents, des proches et de l'entourage. La mère, plus proche de l'adolescente non mariée, est la première personne concernée par son éducation. Les adolescentes déclarent qu'elle donne des conseils sur la gestion de la vie conjugale, la cuisine et l'entretien de la famille. Elles font ressortir que la réussite du foyer est effective si elles respectent les conseils de leur mère. Elles affirment également que la mise en garde contre les grossesses avant le mariage vise cette réussite du foyer. Cette exigence de l'entourage familial, notamment la mère, prépare l'adolescente à un mariage réussi et à tenir convenablement son foyer.

Le choix du conjoint et la prise de décision de la mise en couple échappent aux adolescentes. En effet, les hommes, notamment l'oncle paternel et le père, décident du mariage selon les adolescentes enquêtées en milieu rural. Les adolescentes mariées enquêtées en milieu urbain ont choisi elles-mêmes leur conjoint. Celles du milieu rural sont plus victimes du mariage précoce que celles du milieu urbain. Cela est fort remarquable au Sahel et au Centre-Nord surtout chez les Peuhls où la pratique est culturelle.

L'entourage familial de l'adolescente mariée approuve le mariage précoce. En effet, les hommes (père, oncle, frère, etc.) sont les principaux acteurs de cette pratique et en tirent des avantages matériels et financiers. Même si les mères des adolescentes mariées sont contre le mariage de leur enfant, elles se réconfortent à l'idée que leur fille va fonder un foyer qu'il faudra consolider avec leurs conseils. En milieu urbain, la plupart des adolescentes mariées se sont impliquées dans l'organisation de leur mariage. Elles le préparent en achetant des ustensiles de cuisine, des effets d'habillement et des plats. Quant aux adolescentes mariées en milieu rural, elles se sont contentées des conseils des proches, notamment de la mère.

La majorité des adolescentes mariées enquêtées en milieu rural ont subi la décision de leurs parents par rapport à leur mariage. En effet, elles se sont résignées à accepter la situation pour éviter la colère des parents ou le bannissement. La crainte de tomber enceinte en étant dans le domicile parental est une des raisons de cette décision de se marier le plus tôt possible. En ville comme en campagne, la majorité des adolescentes mariées pensent qu'il y a un avantage

symbolique à tirer du mariage. La participation de plusieurs membres de la famille au mariage de la fille est un signe valorisant pour elle et représente un honneur pour sa famille.

La majorité des adolescentes mariées affirment que leur mère est la seule personne qui s'oppose au mariage précoce sans pour autant l'exprimer ouvertement. En général, les adolescentes mariées se sont au début opposées à leur mariage. Elles ont fini par adhérer à la décision du père par respect pour ce dernier.

Certaines personnes ressources (allogènes dans la localité) et les leaders religieux (chrétiens) s'opposent au mariage précoce. L'Action Sociale est le principal service public qui intervient surtout en milieu urbain contre le mariage des enfants. Elle est soutenue par les enseignants, les agents de santé et les services de sécurité (police, gendarmerie). Mais, les méthodes d'intervention des services de sécurité dans la résolution du problème ne sont pas toujours bien perçues par les populations car elles contribuent à détériorer les liens familiaux et créent des difficultés aux adolescentes victimes, selon la plupart des enquêtés.

Les adolescentes mariées dans leur majorité regrettent et désapprouvent leur mariage parce que leur conjoint a été choisi par leur père sans leur consentement. Certaines adolescentes mariées ont fui leur foyer ou ont refusé de le rejoindre en contrariant ainsi la décision de leur mariage par leurs parents. Quelques pères ont été contraints par l'autorité ou par la fuite de l'adolescente de son foyer à reconnaître la précocité du mariage de leur fille.

La vie des adolescentes mariées est marquée par plusieurs responsabilités : la gestion des travaux domestiques, l'éducation des enfants, la gestion économique du foyer et la santé des enfants. Aussi, il ressort qu'elles participent faiblement à la prise de décision dans le foyer. Du reste, les adolescentes mariées indiquent que leurs responsabilités sont contraignantes, au regard de leur immaturité physique et psychologique. Quant à leur appréciation de la vie conjugale, la majorité des adolescentes mariées déprécient leur vie de foyer eu égard aux contraintes liées à la charge du travail, aux responsabilités qu'elles occupent dans leur foyer, aux accouchements difficiles, aux problèmes de SR et aux violences. Toutefois, ces contraintes sont plus perceptibles en milieu rural qu'en milieu urbain.

Les adolescentes mariées recourent aux arbitrages sociaux en cas de problèmes liés au mariage. En effet, les parents, les sages, les chefs traditionnels et les proches sont généralement les plus sollicités pour l'arbitrage des conflits conjugaux. Lorsque les familles n'arrivent pas à résoudre le conflit, il s'ensuit alors le recours aux services de l'Action Sociale, de la Préfecture, de la Mairie, de la police ou de la gendarmerie. Les adolescentes en milieu urbain fréquentent plus ces services d'arbitrage que celles du milieu rural.

Les réseaux relationnels des adolescentes mariées ou non sont réduits. Leurs visiteurs sont généralement leurs amies, des membres ou des amis de la famille. Il existe des conditions pour les autres visiteurs (étrangers, ONG, Association, etc.). En effet, l'objet de la visite doit être situé ou connu du mari ou de la famille. Toutefois, si la visite rentre dans l'intérêt de la famille, elle est la bienvenue. Cependant, si elle est suspecte, la famille du mari peut l'interdire. Quant à l'adolescente promise, elle est surveillée par ses parents pour éviter qu'elle ne tombe en grossesse étant en famille, ou pour éviter qu'elle ne soit enlevée par une tierce personne.

La mobilité des adolescentes mariées est très réduite et les possibilités de mener une activité sont très limitées. Cela se justifie par le souci de contrôler la vie de l'adolescente afin d'éviter la débauche sexuelle ou la fuite de celle-ci du foyer conjugal. Pour les adolescentes non

mariées, ce contrôle viserait selon les parents à éviter les grossesses non désirées, situation qui constitue un déshonneur pour la famille.

Des services en matière d'éducation sont offerts aux adolescentes. Les structures recensées sont : l'enseignement classique, l'alphabétisation, le médersa et l'école coranique. Les adolescentes qu'elles soient mariées ou non estiment que parmi les offres éducatives, l'alphabétisation est la plus accessible à celles mariées. En plus de la barrière financière, les adolescentes mariées citent le mari comme un obstacle à leur accès aux offres d'éducation.

Toutes les adolescentes enquêtées reconnaissent les bienfaits de l'éducation. Selon elles, l'éducation permet à la jeune fille de savoir lire et écrire et d'acquérir des connaissances qui lui permettront de trouver du travail. Selon elles, la scolarisation de la fille contribue à la réussite de sa vie conjugale. La fille scolarisée n'a pas le même comportement dans le foyer que celle qui ne l'est pas. La femme instruite peut s'occuper mieux de son foyer et de ses enfants et peut observer les règles d'hygiène.

La plupart des adolescentes mariées ont apprécié positivement l'école classique qui, selon elles, leur permet d'avoir accès au travail. Cependant, elles ont manifesté leur mécontentement face à la non accessibilité de ces services. Elles souhaitent donc poursuivre une éducation scolaire ou à défaut être alphabétisées. Aussi, la majorité des adolescentes mariées reconnaissent que l'approbation du mari est nécessaire pour qu'elles poursuivent une éducation scolaire ou l'alphabétisation. Sur le plan de la formation professionnelle, les adolescentes enquêtées souhaiteraient être formées en teinture, en couture, en fabrication de savon, en coiffure, etc....

Il ressort des données que seuls les services de Santé et de l'Action Sociale offrent des services socio-sanitaires aux adolescentes. Les OBC ont été faiblement citées. Les soins médicaux et les conseils sur la santé sexuelle et reproductive sont offerts aux adolescentes par les services de santé. Elles ont relevé quelques insuffisances liées à l'absence de locaux et de personnel de santé. Quant aux services offerts par l'Action Sociale, une minorité cite le paiement des frais de scolarité des enfants démunis. En plus, les adolescentes mariées pensent que les populations vont à l'Action Sociale pour résoudre les problèmes de mariage forcé. Elles estiment qu'en général ces services sont accessibles.

La principale activité économique exercée par les adolescentes mariées est le petit commerce. Il s'agit notamment du commerce de céréales (mil, maïs, arachides), de la restauration ou de la transformation des produits alimentaires, de la vente des fruits et légumes, etc. La majorité des adolescentes indiquent prioritairement un besoin d'appui financier pour la réalisation de leurs activités génératrices de revenus. Selon les enquêtées, cet appui se manifeste par l'octroi de microcrédits. En outre, les adolescentes ont évoqué des besoins qui sont entre autres le matériel de tissage, d'agriculture et d'élevage.

On peut retenir de l'étude que la pratique du mariage précoce reste une réalité dans la zone d'intervention du projet. L'âge moyen au mariage est de 14 ans en milieu rural et de 16 ans en milieu urbain. Les hommes (aînés de la famille, oncles, pères et frères) sont les principaux acteurs qui perpétuent la pratique du mariage précoce. A cela, s'ajoutent des pratiques culturelles comme le don de fille, le rapt et le *lito* qui favorisent la pratique du mariage précoce. Ces pratiques sont plus observables en milieu rural. La mère éduque la fille en donnant des conseils en vue d'éviter à tout prix une grossesse précoce qui compromettrait non seulement le profit immédiat du père et de l'oncle après le don de la fille en mariage, mais aussi qui écarterait la jeune fille de toute considération sociale du mariage. Une fois mariée, l'adolescente vit dans le domicile conjugal avec le mari et quelquefois dans la concession des beaux-parents. Le contexte socioculturel pèse sur l'adolescente mariée. Sa vie est soumise à

de multiples contraintes : sa mobilité est réduite et ses responsabilités et activités au sein du foyer deviennent nombreuses et obligatoires.

La majorité des adolescentes mariées vivent dans des conditions de précarité. Cet environnement présente des risques pour leur vie (grossesse précoce, immaturité à assumer pleinement un nouveau statut et des rôles et responsabilités). Elles affrontent généralement seules cette nouvelle situation, sans être au préalable préparées. Tous ces obstacles entraînent des conséquences sur l'épanouissement de l'adolescente à plusieurs niveaux :

- ✓ sur le plan sanitaire, cette mise en couple précoce s'accompagne souvent d'une sexualité et d'une grossesse précoce mettant la vie de l'adolescente en danger,
- ✓ sur le plan de l'éducation, le mariage précoce est souvent la cause de la déscolarisation de la jeune fille qui ne peut plus allier vie scolaire/formation professionnelle et vie conjugale.
- ✓ sur le plan économique, les activités de l'adolescente sont ralenties par la surcharge de travail dans le ménage et sa liberté d'entreprendre est limitée. En effet, la plupart des adolescentes mariées enquêtées n'exerçaient pas une activité économique du fait des contraintes liées à leur vie de couple. Elles ont exprimé le désir d'exercer une activité génératrice de revenus. Mais elles restent conscientes qu'elles sont limitées en termes de capacités et aussi elles ont besoin de l'approbation de leur mari pour entreprendre ces activités.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le mariage des enfants est une pratique courante en Afrique en général et au Burkina en particulier. La majorité de la population burkinabé est très jeune car 57% des habitants ont moins de 20 ans (RGPH, 2006).

Cette jeune population connaît d'énormes difficultés socio-sanitaires en termes d'accès à l'information relative à la santé sexuelle et reproductive. Le constat est que le taux de fréquentation des services de SR par les adolescentes mariées ou non reste et le niveau de connaissances des parents dans le domaine de la santé de la reproduction restent faibles. La communication parents-enfants sur la sexualité est insuffisante du fait du caractère tabou du sujet.

La situation socio-sanitaire difficile a des conséquences sur la vie des adolescentes. En effet, on constate entre autre une augmentation du nombre de grossesses précoces, ce qui constitue une des raisons principales évoquées par les parents pour justifier le don de leur fille en mariage de façon précoce. Ils espèrent que cette alliance leur procurera en retour un profit tant sur le plan social que financier. En effet, selon une étude de l'INSD et de l'UNICEF en 2006, parmi les femmes âgées de 15-19 ans, 23,5% sont déjà mariées ou vivent en union libre dont 30,9% d'entre elles sont en milieu rural contre 9,5% en milieu urbain.

L'adolescente mariée est contrainte d'assumer une responsabilité conjugale qui lui est imposée par son entourage socio-familial. Cette nouvelle condition de femme mariée exige d'elle une preuve de fécondité.

Les grossesses précoces associées aux multiples accouchements exposent les adolescentes à une maternité à risque. Certaines études ont mis en évidence le lien entre le mariage précoce, l'accouchement difficile et la survenue des fistules obstétricales. En effet, « *la tranche d'âge la plus atteinte est celle des adolescentes, ménagères, vivant principalement en zone rurale, accédant difficilement à un centre de santé et n'ayant bénéficié d'aucun suivi médical de leur grossesse.* » (DSF/Population Council, 2004).

Les recherches documentaires montrent que l'adolescence des filles se déroule en général dans le cadre du mariage. Une étude réalisée par l'UNICEF en 2001, dans six pays d'Afrique de l'Ouest, dont le Burkina Faso met en évidence les échecs du mariage précoce. Elle met également en lumière la crainte de la femme mariée très jeune de décevoir l'entourage familial. La peur enferme l'adolescente dans une vie conjugale de soumission totale où son droit semble le moins légitime. Pourtant, l'adoption « du Code des Personnes et de la Famille fut motivée par un constat avéré de la précarité juridique de la femme du point de vue économique et législatif. Ce sont des réponses institutionnelles ou législatives à cette marginalisation des femmes qui justifient l'adoption du Code des Personnes et de la Famille »⁴.

Dans le contexte du mariage précoce, la grande différence d'âge entre l'adolescente et son conjoint prédispose cette dernière à un mariage polygame ou des violences physiques et psychologiques. Une recherche sur les indicateurs multiples de santé révèle qu'au Burkina Faso, « une adolescente sur quatre de 15-19 ans en union, a un conjoint avec lequel la différence d'âge est d'au moins 10 ans. Concernant les jeunes femmes de 20-24 ans, la proportion de celles qui sont en union avec un écart d'âge d'au moins 10 ans est de 28%. » (MICS, 2006).

⁴ Ministère de la Promotion de la Femme : Étude sur les obstacles à l'accès des femmes aux services juridiques et judiciaires au Burkina Faso, 1999.

Malgré l'ampleur de la pratique du mariage précoce qui pose un problème de sécurité humaine de la petite fille, très peu d'interventions sont développées en direction des zones de grande pratique de ce phénomène. En réponse à cette problématique, l'UNFPA, l'UNICEF, le Ministère de l'Action sociale et le Population Council ont élaboré un projet dénommé « Eliminer le mariage des enfants au Burkina : un plan pour la protection, le renforcement et l'action communautaire ». Une meilleure compréhension de la pratique du mariage précoce s'avère indispensable à la bonne exécution du projet. C'est dans le but de rendre disponible les informations de base que s'inscrit la présente étude qualitative sur le mariage précoce.

Elle rend compte de la situation de ce phénomène afin de faciliter les interventions visant à améliorer les conditions de vie des adolescentes mariées ou non. Il s'agit d'analyser le contexte socioculturel du mariage des adolescentes d'une part et, d'autre part leur vécu et leurs besoins en santé sexuelle et reproductive, en éducation et en opportunités économiques.

II. OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'objectif général de l'étude est de comprendre le mariage précoce et le vécu des adolescentes mariées ou non en vue d'améliorer leur situation et de contribuer à réduire cette pratique dans la zone d'intervention du projet.

De façon spécifique, il s'agit de :

- analyser l'ancrage (connaissances, attitudes, pratiques et perceptions) du mariage précoce dans la zone d'intervention ;
- analyser la place, le rôle et le vécu du mariage précoce dans le contexte social et familial des adolescentes ;
- déterminer la position et le rôle des différents acteurs qui s'opposent ou perpétuent la pratique du mariage précoce, leurs motivations et leur influence dans la communauté ;
- étudier les perceptions, les pratiques et les besoins des adolescentes en éducation
- analyser l'accessibilité des adolescentes aux services de santé sexuelle et reproductive leur niveau de satisfaction et leurs besoins ;
- identifier les opportunités économiques et les besoins des adolescentes ;
- formuler des recommandations en vue d'aider le projet à réduire la pratique du mariage précoce.

III. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de l'étude sont les suivants :

- L'ancrage (connaissances, attitudes, pratiques et perceptions) du mariage précoce dans la zone d'intervention est analysé ;
- La place, le rôle et le vécu du mariage précoce dans le contexte social et familial des adolescentes sont connus ;
- La position et le rôle des différents acteurs qui s'opposent ou perpétuent la pratique du mariage précoce, leurs motivations et leur influence dans la communauté sont déterminés ;
- Les perceptions, les pratiques et les besoins des adolescentes en éducation sont connus ;
- L'accessibilité des adolescentes aux services de santé sexuelle et reproductive leur niveau de satisfaction et leurs besoins sont identifiés ;
- Les opportunités économiques et les besoins des adolescentes sont identifiés ;
- Des recommandations en vue d'aider le projet à réduire la pratique du mariage précoce sont formulées.

DEFINITION DE QUELQUES TERMINOLOGIES

Le mariage : Selon le Dictionnaire Robert, le mariage signifie *l'union légitime entre un homme et une femme*. Le mariage est une institution sociale et la légitimation de l'union entre des conjoints qui se soumettent à des obligations et à des droits réciproques.

La présente étude prend en compte toutes les formes d'union conjugale entre un homme et une femme. Il s'agit du mariage civil, du mariage coutumier, du mariage religieux et les unions libres.

Âge légal au mariage de la fille : Selon le Code des Personnes et de la Famille adopté par le Burkina Faso en 1991, l'âge légal au mariage de la fille est fixé à 17 ans.

Mariage précoce : En se référant au Code des Personnes et de la Famille, la présente étude considère que le mariage est précoce chez la fille lorsque qu'il est contracté à moins de 17 ans.

Adolescente : Dans cette étude la définition de l'OMS a été retenue. Est considérée comme adolescente toute fille dont l'âge est compris entre 10 et 19 ans.

Adolescente mariée : Dans cette étude, la notion d'adolescente mariée désigne donc toute fille dont l'âge est compris entre 10 et 19 ans et vivant en union conjugale. Toutes les formes d'union sont prises en compte par cette recherche.

La mise en couple est le processus qui va de l'identification du conjoint jusqu'à la célébration du mariage. Dans la présente étude, le concept « mise en couple » de l'adolescente s'adapte plus au contexte social.

Mariage forcé : Le mariage forcé est toute mise en couple qui s'effectue sans le consentement de la fille.

IV. METHODOLOGIE

Pour comprendre le phénomène du mariage précoce, l'approche qualitative a été utilisée. Elle a permis à travers des techniques de recherche qualitative de mieux comprendre la pratique du mariage précoce.

4.1. Les sites d'enquêtes

La zone d'intervention du projet concerne vingt quatre localités réparties dans cinq (5) régions administratives du Burkina Faso : le Centre-Sud, l'Est, le Sahel, le Centre-Est et le Centre-Nord.

Tableau 1 : Liste des sites d'intervention du projet

Région du Centre-Sud	Région de l'Est	Région du Sahel	Région du Centre-Est	Centre-Nord
Manga	Fada	Dori	Tenkodogo	Kaya
Kombissiri	Bogandé	Gorom-Gorom	Garango	Boulsa
Gaongo	Manni	Yakouta (Département de Dori)	Ouagaye	Noaka de Pissila
Nafbanka	Koaré (Département de Fada)	Tibilédi (Département de Bani)	Moaga (Département de Tenkodogo)	Nesemtenga de Bousouma
Département de Gogo	Natiaboani	Saouga (Département de Gorom-Gorom)	Département de Bissiga	

Pour des questions opérationnelles, un échantillon des sites d'enquête a été constitué sur la base de trois critères :

- L'ampleur⁵ du mariage précoce dans la localité,
- La multiplicité linguistique et socioculturelle (ethnie, langue),
- Le milieu de résidence (urbain, rural).

La combinaison de ces critères a permis de retenir deux (02) localités par région. Il s'agit des localités suivantes :

- ❖ Kombissiri et le département de Gogo dans le Centre-Sud,
- ❖ Bogandé et Natiaboani dans la région de l'Est,
- ❖ Gorom-Gorom et Tibilindi dans le Sahel,
- ❖ Boulsa et Nesemtenga dans la région du Centre-Nord,
- ❖ Ouargaye et Garango, dans le Centre-Est.

4.2. Les populations cibles

La population cible primaire est représenté par les adolescentes mariées âgées de dix (10) à dix-neuf (19) ans. Elle constitue la population directement concernée par le mariage précoce.

⁵INSD, Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2006

L'étude s'intéresse également à une population cible secondaire susceptible d'éclairer sur la pratique du mariage précoce. En effet, plusieurs catégories de personnes ont été ciblées :

- Les femmes ayant vécu le mariage précoce,
- Les adolescentes célibataires (promises ou choix libre/fiancée),
- Les belles mères,
- Les femmes ayant une fille mariée de moins de 19 ans,
- Les femmes de plus de quarante (40) ans.

Le choix des femmes adultes se justifie par leur proximité avec l'adolescente mariée. Ces groupes de femmes ont permis non seulement de faire l'histoire de vie de l'adolescente mariée à travers son expérience personnelle du vécu du mariage précoce.

D'autres catégories de personnes ont été également enquêtées. Il s'agit :

- Les conjoints des adolescentes,
- Les hommes de plus 40ans,
- Les adolescents célibataires,
- Les hommes ayant une fille mariée précocement.

Ces cibles ont permis de comprendre l'implication des hommes dans la pratique du mariage précoce.

Au niveau des leaders d'opinions, l'enquête s'est intéressée aux responsables traditionnels et religieux. Ces leaders ont fourni des informations sur leur implication dans le mariage des enfants, leur arbitrage des problèmes ainsi que les difficultés rencontrées dans la recherche des solutions.

Au niveau local, l'enquête a concerné les agents des structures suivantes :

- l'Action Sociale,
- la Santé,
- l'Education,
- les services de sécurité

Les enquêtes auprès de ces agents ont permis d'apprécier l'ampleur du phénomène dans les localités, les actions quotidiennes entreprises et les contraintes y relatives.

4.3. Techniques et outils de collectes de données

Deux types de collecte des données ont été effectués : une revue documentaire et une collecte active des données sur le terrain.

La recherche documentaire s'est effectuée auprès des institutions. L'équipe de recherche a collecté les documents dans les centres de documentations de Population Council, du Ministère de l'Action Sociale, de l'UNFPA, de l'UNICEF, de l'INSD, du GRIL, etc. Cette recherche a fourni des données sur l'ampleur de la pratique du mariage précoce en Afrique et au Burkina Faso. Elle a également permis d'avoir une meilleure compréhension des contours du sujet.

La collecte des données actives a combiné les techniques de focus group, d'entretien individuel, de récit de vie. De ce fait, de guides de focus-group, de guides d'entretiens individuels approfondis et de récits de vie ont été utilisés.

- **Focus group**

Le focus group est approprié pour le recueil des données qualitatives sur le point de vue d'un groupe de six (6) à douze (12) personnes sur un thème. C'est une discussion semi structurée qui permet d'avoir des tendances d'opinions par rapport à un thème donné. Un guide de discussion de groupe a été administré à chacune des cibles suivantes : adolescentes mariées, adolescent(e)s célibataires, hommes et femmes de plus de 40 ans.

- **Entretien individuel approfondi**

L'entretien individuel approfondi est l'un des moyens appropriés de collecte d'informations sur des sujets intimes de la vie de l'enquêté. Il a permis de reconstituer le processus du mariage précoce à partir d'un éventail de points de vue et d'expériences des différents enquêtés. C'est fort de cela que des guides d'entretiens sont élaborés pour servir d'outil opérationnel de collecte des informations.

Des guides d'entretiens individuels ont été élaborés pour la collecte des données auprès des adolescentes mariées et des femmes ayant vécu un mariage précoce, des belles-mères et des mères ayant une fille mariée précocement, des conjoints des adolescentes et des pères ayant une fille mariée précocement, des leaders d'opinion et des personnes ressources.

- **Récits de vie**

La collecte des informations a concerné des cas d'adolescentes mariées qui ont bien voulu partagé leurs expériences de vie conjugale. Cette collecte a été réalisée à l'aide d'un guide abordant des thèmes sur le vécu des adolescentes notamment la mise en couple forcée ou voulue, la décision du mariage, les personnes clé impliquées dans le processus du mariage, la vie conjugale, le poids du mariage précoce sur la vie socioéconomique de l'adolescente. En partant des expériences, cette technique a permis de mieux comprendre leur mode de vie.

4.4. L'échantillon de l'étude

Pour cette étude, il a été prévu de réaliser selon les groupes cibles un certain nombre de focus group et d'entretiens individuels. Le tableau ci-dessous présente la répartition des groupes cibles à enquêter par région.

Tableau n° 1: Taille de l'échantillon

Outils et populations cibles	Centre Est		Sahel		Centre-Nord		Centre-Sud		Est	
	Ouargaye	Garango	Gorom-	Bani	Boulsa	Boussouma	Kombissiri	Gogo	Bogandé	Matiaboani
	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Focus groups										
Adolescentes mariées [10 à 19ans]	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Adolescentes célibataires [10 à 19ans] ?	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Adolescents célibataires [10 à 19ans]	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Hommes mariés plus de 40 ans	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Femmes mariées plus de 40ans	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Total Focus group	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
Entretiens individuels										
Adolescentes mariées (monogame, polygame, divorcée)	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Célibataire (sans attache, fiancée ou promise)	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Belle mère	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Femme âgée ayant vécu mariage précoce, et belle mère	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Père ayant une fille mariée à moins de 19 ans	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Conjoints d'adolescente	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Mère ayant une fille mariée à moins de 19 ans	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Les leaders d'opinions (les chefs coutumiers, les imams, les curés et les personnes ressources (ASV, RAV, enseignants, infirmier, le Préfet, Action Sociale, police)	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
Total Entretiens individuels	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Récits de vie										
Adolescente mariée	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Total récit de vie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

Au total, il était prévu de réaliser 70 focus group, 160 entretiens individuels et 10 récits de vie.

4.5. Recrutement et formation des enquêteurs

Des enquêteurs au nombre de 17, de niveau universitaire en sciences sociales et expérimentés dans les techniques d'enquêtes qualitatives ont été présélectionnés et formés aux techniques de collecte des données et à la compréhension des outils. Le recrutement a également tenu compte de la maîtrise des langues parlées dans les localités de l'enquête. Une formation de 03 jours a été dispensée aux enquêteurs, suivie du pré-test des outils sur un terrain neutre, ce qui a permis d'améliorer le contenu des guides de collecte de données. A la fin de la formation, une évaluation a permis de retenir 12 enquêteurs pour conduire la collecte des données sur le terrain.

L'enquête s'est déroulée durant deux semaines (du 26 octobre au 12 novembre 2008). Les enquêteurs ont été répartis en 6 équipes de 2 personnes par zone selon leur aptitude à parler la langue du milieu. Toutes les équipes terrain ont bénéficié de la supervision de l'équipe de recherche pour s'enquérir du bon déroulement de la collecte et de la qualité des données.

4.6. Traitement et analyse des données

Les différents entretiens qu'ils soient de groupes ou individuels, ont été enregistrés avec un dictaphone dans le souci de garantir la fiabilité des données collectées. Le traitement des données a consisté d'abord à la transcription intégrale des entretiens enregistrés. Les manuscrits ont été saisis, puis dépouillés manuellement. Les différents entretiens ont été classés par thèmes et sous-thèmes. Les tendances des opinions des enquêtés ont été dégagées pour une analyse du contenu.

4.7. Difficultés rencontrées

L'une des difficultés de l'enquête est liée surtout à la sensibilité du sujet du mariage précoce, qui ne permettait pas à certains enquêtés de s'exprimer aisément. Ainsi, plusieurs stratégies de collecte de données ont été adoptées par les enquêteurs pour y faire face. Sur le terrain, les enquêteurs ont utilisé la thématique santé de la reproduction pour contourner cette difficulté. Enfin, la non disponibilité des adolescentes notamment mariées du fait des travaux champêtres a prolongé le temps de collecte des données sur le terrain.

V. RESULTATS DE L'ETUDE

5.1. Caractéristiques sociodémographiques des adolescentes enquêtées

Tous les focus group et les entretiens prévus ont été réalisés soit au total, 70 focus-group et 178 entretiens individuels. En plus, 08 entretiens individuels ont été réalisés auprès des personnes ressources importantes identifiées sur le terrain.

Tableau n°2 : Répartition des enquêtés selon les caractéristiques sociodémographiques

Age	Mariées	Non mariées	Total
10- 17 ans	87	46	133
17 ans à 19 ans	152	32	184
Niveau d'instruction			
Alpha	33	11	44
Primaire	50	17	67
Secondaire	29	8	37
Medersa	15	22	37
Aucun	112	20	132
Statut matrimonial			
Célibataire	-	77	77
Divorcé	-	1	1
Monogame	179	-	179
Polygame	60	-	60
Ethnie			
Mossi	128	27	155
Peuhl	37	20	57
Bissa	20	9	29
Gourmantché	22	7	29
Yaana	17	3	20
Haoussa	6	4	10
Zaongo	1	3	4
Sonraï	4	2	6
Zabarma	2	1	3
Zerma	2	2	4
Les religions			
Animiste	3	2	5
Chrétien	88	19	98
Musulman	148	57	205
Total	239	78	317

Au total, 317 adolescentes mariées ou non ont été enquêtées dans les sites de l'étude, dont 239 mariées et 78 adolescentes non mariées. Leur âge varie entre 10 et 19 ans.

La religion musulmane est la plus prédominante (205), suivi de la religion chrétienne (98) et la région animiste (5). Le niveau d'instruction fait ressortir 132 adolescentes sans niveau scolaire, 67 du niveau primaire, 44 alphabétisés et 37 respectivement pour le secondaire et le medersa.

Les groupes ethniques rencontrés sont par ordre d'importance les Mossi (155), les Peulh (57), les Bissa (29), les Gourmantché (29) et les Yana (20). Les autres sont les Haoussa, les Zaonsé, les Sonraï, les Zabarma et les Zerma.

5.2. Ancrage du mariage des adolescentes

5.2.1. Perception du mariage précoce

5.2.1.1. Place et rôle accordés au mariage

Le mariage est une étape importante dans la vie des mariés. Ce faisant, il ressort que le mariage dans les cinq régions joue un rôle central dans la vie du foyer car une mise en couple sans cérémonie d'union conjugale est dévalorisante selon les enquêtés. Il est beaucoup perceptible en milieu rural qu'en milieu urbain. Il constitue non seulement un acte d'engagement d'union entre l'homme et la femme mais aussi implique le renforcement des liens sociaux entre les familles des mariés. Le statut de marié valorise la femme et lui confère une place de choix dans le foyer. L'homme marié est également bien perçu par l'entourage, en ce sens qu'il est désormais considéré comme un responsable. Ce statut lui confère le respect et la considération. Ne dit-on pas chez les Mossi que « Paag la Yiri » pour traduire le fait qu'il n'existe pas de foyer sans la femme.

« Pour nous, une fille à un certain âge doit se marier. Les gens la respecte parce qu'elle est mariée. Mais si elle est célibataire, les gens la respectent peu » (Entretien individuel, leader homme, Nessesmentenga).

« La femme c'est la valeur, la femme c'est quand elle est mariée qu'elle a plus de valeur. Tant que la femme ne se marie pas, elle n'a pas de valeur quelle que soit sa beauté. Le mariage est bénéfique ici bas et à l'au-delà. » (Focus group adolescentes mariées monogames, Kombissiri)

Bien que le mariage soit vu sous un angle positif dans l'ensemble des cinq régions, il ressort que le phénomène semble être une contrainte pour certaines adolescentes notamment celles de la région du Sahel. Ce sont entre autres l'immaturation de la fille à assumer son rôle de femme, le don précoce de la jeune fille sans son consentement au mariage.

« A vrai dire les gens se marient seulement. Le mariage ne dure que deux jours et après c'est le divorce. On marie la fille très jeune et arrivée chez son époux elle ne sait quoi faire. Ses parents l'obligent à partir (rires). » (Focus group adolescentes mariées, Gorom- Gorom).

Il est à noter que le mariage joue plusieurs rôles selon la population enquêtée. L'un des rôles couramment évoqués par la majorité des enquêtés notamment les adolescentes s'articule autour du rôle procréateur de la femme dans le mariage. Ce qui suppose que l'adolescente mariée doit prouver sa fertilité comme l'illustrent ces propos : *« C'est à cause des enfants que nous nous marions... »* (Focus group, adolescentes mariées, Natiaboani).

Cette perpétuation de la famille doit se faire dans un foyer, car toute procréation hors mariage est synonyme de déshonneur et de charge supplémentaire pour la famille.

Ainsi, cet honneur tant valorisé dans les régions incite donc les parents à donner précocement leur fille en mariage. Alors, le mariage des enfants devient une protection contre le déshonneur (les grossesses non désirées et avant le mariage) mais de plus, permet à la famille d'éviter des charges supplémentaires liées à la prise en charge de la fille et de sa grossesse.

Pour certains enquêtés le mariage permet aux hommes d'accéder à des richesses économiques. Selon eux, le fait d'avoir plusieurs épouses constitue une main d'œuvre importante pour accroître la production agricole dans les familles et les revenus qui en sont issus.

« On peut dans certains cas dire que les gens se marient par amour. Mais dans d'autres cas aussi ce n'est pas par amour ; parce que certaines personnes épousent deux, voire trois femmes qu'elles utilisent alors comme

travailleurs agricoles en vue de pouvoir s'enrichir grâce au travail de celles-ci. J'ai vu des cas similaires à PARGEN où des hommes avaient trois ou quatre femmes qu'ils faisaient travailler dans les champs outre les travaux domestiques dont elles avaient la charge. Leur époux ne contribuait à aucune dépense dans le foyer. C'est pourquoi je dis que c'est une façon pour l'homme de survivre grâce au nombreux mariages qu'il a contractés ». (Entretien individuel, Leader religieux catholique, Bogandé).

Dans l'ensemble, le mariage est valorisé dans les différentes localités. Bien qu'il ressorte que sa fonction principale est la procréation, il se cache évidemment des intérêts économiques et sociaux très souvent divergents dans les familles.

5.2.1.2. Perceptions de l'âge de la mise en couple de l'adolescente

Si le mariage est un acte positivement apprécié dans l'ensemble des cinq régions par les enquêtés, il n'en est pas de même pour l'âge de mise en couple.

En effet, l'étude relève que cet âge a été diversement apprécié par la population enquêtée. La majorité des enquêtés notamment les adolescentes pensent que tout mariage contracté avant l'âge de 16 ans est considéré comme précoce. Cette précocité est variable selon que l'on soit en milieu urbain ou rural. En milieu rural, elle se situerait en deçà de 14 ans. Ainsi donc, le mariage est précoce lorsqu'il est contracté avant l'âge de 14 ans.

Quel que soit l'âge considéré (14 ou 16 ans), la majorité des enquêtés désapprouvent le mariage précoce à cause des conséquences sur la santé maternelle et infantile. Les grossesses qui surviennent lorsque le corps de l'adolescente n'a pas atteint la pleine maturité constituent un risque majeur pour la santé de la mère et de l'enfant.

Cela constitue également un fait qui contribue énormément à la déscolarisation des jeunes filles surtout en milieu rural.

« Je pense que ce n'est pas bien pour une fille de se marier à un âge précoce. Parce que lorsqu'elle va tomber enceinte elle va souffrir ; elle peut même trouver la mort et tout cela parce qu'elle n'avait pas atteint l'âge de pouvoir supporter une grossesse ». (Focus group, adolescentes non mariées, Bogandé).

« Une fille qui se marie précocement rencontre beaucoup de difficultés. Elle peut prendre une grossesse, mais comment accoucher ? C'est là que surviennent les interventions chirurgicales ou la mort. Si une fille se marie avant l'âge, elle apporte beaucoup de problèmes à sa famille. Si la fille mariée est élève, il lui faut abandonner l'école, parce qu'étant toujours petite, elle ne pourra pas gérer la vie du foyer et l'école. Si elle menait une activité, elle sera obligée de tout abandonner à cause de la grossesse... » (Focus group, adolescentes non mariées, Bogandé).

Hormis, la problématique de la santé, les participants ont évoqué les difficultés que rencontre l'adolescente victime du mariage précoce à gérer convenablement son foyer et à exécuter les tâches domestiques. Cette situation se complique surtout pendant la période de la grossesse.

« Elle ne peut pas non plus effectuer les travaux domestiques parce qu'elle n'a pas encore suffisamment de force surtout si elle est enceinte ; elle risque même d'être victime d'un accident au cours des travaux domestiques et cela aura des conséquences sur sa santé. » (Focus, adolescente mariée, Natiaboani).

« Quand une fille se marie à 14 ans, elle éprouvera des difficultés pour effectuer les travaux domestiques durs. Quand Dieu va lui donner un enfant, elle ne saura pas comment l'entretenir » (Focus group adolescente, Tibilindi).

Pour le cas spécifique du Sahel, il ressort qu'un nombre important d'adolescentes sont victimes du mariage précoce très tôt. Certaines mêmes sont mariées avant l'âge de 12 ans. Dès l'apparition des premières menstrues, les parents estiment que la fille a atteint l'âge de se marier.

« Chez nous, les filles se marient généralement à partir de 12 ans. Certaines d'entre elles qui n'arrivent pas à supporter les charges des travaux domestiques et champêtres fuient le foyer, mais elles sont rattrapées par les parents et ramenées chez leur mari ». (Entretien individuel, Leader d'opinion, Tibilindi).

Contrairement à cette perception dépréciative du mariage précoce, certains enquêtés le valorisent pour des raisons liées à leurs conceptions « religieuses ». Selon eux, la fille doit garder sa virginité jusqu'au mariage, situation qui valorise et fait l'honneur de la famille. Ce qui signifie que l'adolescente ne doit pas tomber enceinte dans la maison paternelle mais plutôt dans son domicile conjugal.

Pour faire face aux problèmes d'ordre socioculturel et économique, une minorité d'enquêtés pensent qu'il faut encourager le mariage précoce car :

« Si tu te maries avant 15 ans, c'est bien pour toi-même la fille et c'est bien également pour ton père. Parce que vous êtes tous les deux déchargés d'un fardeau. En laissant la fille atteindre l'âge de 20 ans, cela peut amener d'autres problèmes. (Rires). Si elle prend une grossesse, ce sont des problèmes non seulement pour son père, mais également pour elle-même », (Focus group adolescentes célibataires, Nessesmentenga).

Nous notons que cette adhésion au mariage précoce est plus forte en milieu rural qu'en milieu urbain.

Les adolescentes en majorité déprécient le mariage précoce au regard des enjeux liés à la santé maternelle mais aussi à l'immaturité de l'adolescente à conduire convenablement le foyer. Si toutefois le mariage précoce est encouragé, cela renvoie plus à une question de survie de l'unité familiale et la charge que l'adolescente constituerait en cas de grossesse. Toute chose qui déshonore la famille. On peut alors se demander si l'âge constitue un indicateur pertinent dans la mise en couple des adolescentes dans ces différentes localités.

5.2.1.3. Les stratégies matrimoniales pratiquées dans les localités

Les stratégies matrimoniales sont définies dans le cadre de cette recherche comme l'ensemble des modalités et motivations qui sous-tendent la mise en couple. Dans la société burkinabè, on distingue deux grandes catégories de stratégies matrimoniales : celle familiale qui privilégie le don de femme et celle individuelle qui privilégie le libre choix du conjoint par la fille.

La majorité des adolescentes mariées enquêtées en milieu rural affirment qu'elles ont été données en mariage par les parents sans leur avis. Dans la plupart des cas, elles ont accepté ce choix pour faire honneur à la famille et éviter les conflits au sein de la famille. Certains hommes enquêtés (hommes de plus de 40 ans) approuvent cette stratégie de mise en couple car ils reconnaissent leur implication dans les orientations et le choix du conjoint de leurs filles. Ils justifient leur intervention par le souci de choisir un bon mari pour leur progéniture. Certaines stratégies de mise en couple qui relèvent des pratiques culturelles ont été évoquées.

Le mariage par don de fille est courant dans presque toutes les localités enquêtées. Il consiste à donner une fille en mariage sans son consentement. Plus observée en milieu rural qu'urbain, cette forme de mariage permet le renforcement des liens d'amitié et la redistribution entre familles de biens matériels et économiques. Ces liens se nouent à partir de l'implication des personnes d'un rang social hiérarchique. C'est une marque de confiance qui se développe entre familles dans le but de renforcer des liens amicaux. En général, la famille du garçon ne peut être bénéficiaire légitime de la fille que si elle réalise en retour diverses prestations socioéconomiques (travaux champêtres, dons de cadeaux, dot, etc.) pour la famille de la fille.

Dans la région de l'Est, le don de fille est une pratique courante à cause des avantages que les parents de cette dernière tire de la situation. Il ressort que la jeune fille est donnée en mariage très tôt dès l'âge de 10-12 ans. La famille ou l'homme bénéficiaire de la femme a l'obligation de cultiver le champ du beau-père au moins deux fois à chaque saison pluvieuse et d'offrir des cadeaux à ce dernier à chaque fête (don d'un mouton par exemple à chaque tabaski).

Dans la région du Sahel, notamment chez les Peulh, la fille est donnée également très tôt en mariage dès l'âge de 10 ans. Elle vit avec la belle-mère pour lui servir de main d'œuvre. Pendant cette période, celle-ci veille à lui inculquer toute l'éducation nécessaire à la gestion de son futur foyer.

Le « Lito » est, chez les Yaana, une pratique coutumière de mariage ou d'union conjugale entre l'homme et la femme. Dans la zone d'étude, cette ethnie se retrouve surtout au Centre-Est et à l'Est du Burkina. Le *lito* consiste principalement en un échange de sœurs entre deux hommes. Par exemple, Monsieur X veut une femme dans la famille de Y. Alors, il faut que X donne sa sœur en échange de la sœur de Monsieur Y. Généralement, les familles qui sont engagées dans cette forme d'union la perpétuent de génération en génération. De nos jours, cette pratique dans la zone d'étude tend à disparaître avec l'évolution et le brassage des cultures.

Le rapt ou « l'enlèvement » de fille est une pratique traditionnelle qui consiste, pour le futur conjoint, à enlever la fille de chez elle (souvent la nuit) pour aller la cacher dans un autre village. La fille peut être enlevée, soit à l'insu de ses parents dans le cadre d'un choix libre, soit avec la complicité de ceux-ci dans les cas de don, surtout lorsque la fille n'est pas consentante. C'est une pratique qui vise à contrer une opposition quelconque venant d'une des parties aussi bien dans le choix libre que dans le don.

En effet, dans le cas d'un choix libre, lorsque les parents de la fille s'opposent à l'union, la jeune fille et son prétendant simulent parfois un enlèvement dans le but de contraindre leurs parents à accepter leur union. Dans le cas d'un don de fille sans le consentement de cette dernière, le futur mari organise avec la complicité des parents de la fille un enlèvement pour l'obliger à l'épouser puisqu'elle lui a été promise⁶.

Le rapt est toujours pratiqué dans les villages de l'étude surtout chez les *Gourmantché*, mais on rencontre aussi des cas en milieu rural chez les *Mossi*.

Le don de fille, le *lito* ou l'enlèvement sont des pratiques socioculturelles qui favorisent l'entrée précoce des adolescentes dans le mariage.

5.2.1.4. Détermination de l'entrée en couple de l'adolescente

Au cours de l'enquête, on s'est intéressé aux critères d'appréciation de l'entrée en couple de l'adolescente dans les localités. Autrement dit, à quel moment la communauté pense qu'une fille est « mature » pour le mariage ?

Concernant les déterminants de l'entrée en couple, il ressort trois principales tendances qui sont la transformation morphologique, l'âge, l'association de la transformation morphologique et de l'âge.

⁶ Un certain temps après le rapt (qui peut durer 2 semaines à un an) l'auteur revient informer les parents de la fille et en profite pour leur présenter ses excuses. Dans certains cas, avant d'approcher les parents de la fille, le prétendant la met enceinte dans le but de les obliger à accepter leur union.

En effet, la détermination de l'âge d'entrée en couple est l'objet de plusieurs interprétations dans les propos de la population enquêtée. Il se dégage que la majorité de nos enquêtés s'intéressent plus aux transformations morphologiques de l'adolescente pour déterminer sa mise en couple. Selon eux, une adolescente peut se marier si elle est physiquement bien bâtie, a des seins susceptibles d'allaiter son futur enfant, a ses menstrues.

«L'apparence physique, l'apparition des règles montrent qu'une fille est prête pour être mariée, parce qu'à ce moment elle peut tomber enceinte. On regarde sa taille, la grosseur de ses seins et son comportement pour savoir si elle est mûre ou non.» (Focus group, adolescentes mariées Natiaboani).

Le non respect de ces critères selon la majorité des enquêtés entraîne des conséquences comme les lésions vaginales, les accouchements difficiles qui sont des indicateurs déterminant la précocité du mariage.

Aussi, ces enquêtés pensent qu'une adolescente doit avoir une maturité d'esprit afin de jouer son rôle de femme dans le foyer et également de conduire les activités domestiques.

« Si une petite fille se marie, en cas de rapports sexuels, elle pourrait avoir des plaies au niveau du sexe car elle n'est pas mûre. A l'accouchement également, elle aura des difficultés. En ce moment, nous savons que c'est dû au fait qu'elle est encore très jeune », (Entretien individuel, mère d'adolescente, Gogo.).

«La femme doit pouvoir conduire convenablement les travaux domestiques, entretenir les enfants, faire la cuisine, savoir accueillir les membres de la famille et très bien se comporter vers les étrangers.», (Entretien individuel, mère ayant une belle fille mariée précocement, Ouargaye).

L'âge, bien qu'il participe à la mise en couple de l'adolescente devient dès lors secondaire.

« Certaines adolescentes peuvent atteindre l'âge de 17 ans ou de 18 ans et être encore petites physiquement ; par contre il y en a qui ont moins que ça mais qui sont grandes et si on regarde et qu'on s'aperçoit qu'elle peut être mariée alors on la marie. Mais c'est vrai qu'on considère l'âge mais c'est secondaire. », (Focus group, hommes, Natiaboani).

A l'opposé, certains enquêtés ont focalisé sur l'âge comme déterminant dans la mise en couple de l'adolescente.

«C'est 17 ans, jamais nous les musulmans nous ne laissons nos filles dépasser 17 ans sans les marier. Donner une fille en mariage à 15 ans, 17 ans c'est pour le bien de la fille ». (Focus group, femmes).

En effet, selon eux cet âge varie entre 15 et 17 ans. Pendant cette période, la fille peut se marier. Cependant des différences existent également selon que l'on considère le milieu de résidence (urbain, rural).

Comme on le voit, les critères morphologiques deviennent secondaires pour cette catégorie d'enquêtés par rapport à l'âge.

D'autres moins nombreux ont associé les critères morphologiques à l'âge comme les déterminants de la mise en couple. L'association de ces critères est moins mise en pratique de façon générale dans les régions. Mais, elle est relativement plus perceptible en milieu urbain qu'en milieu rural.

Du reste, ces approches montrent leur perméabilité à la mise en couple prématurée des adolescentes, mais à des degrés divers selon le lieu de résidence. La morphologie, la capacité d'enfanter et de conduire les travaux domestiques sont les déterminants les plus utilisés pour la mise en couple des adolescentes. Il ressort également que peu d'enquêtés se sont référés au Code des Personnes et de la Famille pour la mise en couple. Dès lors, il résulte que le

phénomène du mariage précoce existe dans la localité bien que le souci de ces trois approches vise une meilleure gestion de la sexualité de l'adolescente mais également à la protéger contre des problèmes découlant de toute mise en couple. Faut-il que les populations soient sensibilisées sur les méfaits du mariage précoce afin d'intégrer dans leur quotidien l'application effective de l'âge légal admis par le Code des Personnes et de la famille. Alors, partant de ces approches sur la mise en couple, quel est le regard que les proches et l'entourage portent sur l'adolescente mariée ?

5.2.1.5. Perception de l'adolescente mariée par son entourage

Dans l'ensemble, les enquêtés (entourage) apprécient positivement l'adolescente mariée sans distinction de milieu. Cependant, des divergences naissent dans leur appréciation sur le mode de mise en couple selon le milieu de résidence.

En effet, l'adolescente mise en couple avec l'implication des parents est la plus valorisée selon l'ensemble des enquêtés. Cette valorisation prend plus d'ampleur en milieu rural qu'en milieu urbain. Le mariage qui engage les familles des mariées met relativement en sécurité l'adolescente mariée, cela se manifeste par le respect qu'on lui accorde au sein de la famille maritale et parentale. La capacité de procréer et celle de conduire les travaux domestiques dans le foyer valorisent l'adolescente et favorisent son insertion dans le foyer mais également dans son environnement social.

Par contre, tout mariage en dehors du consentement des parents ou lié à une grossesse lorsque la fille vit toujours chez ses parents, expose cette dernière à toute forme de stigmatisation. Cette situation est très mal perçue surtout en milieu rural.

« Si une fille tombe enceinte et rejoint l'auteur de cette grossesse pour vivre avec lui sans mariage, le jour où elle aura un conflit avec un membre de la famille de cet homme, elle sera humiliée. De plus, les autres femmes de cette concession peuvent la stigmatiser en lui rappelant qu'elle n'a pas suivi la voie du mariage pour être chez son mari, mais que c'est à cause de sa grossesse. Elles lui diront également que son conjoint l'a acceptée seulement par pitié. C'est toutes ces humiliations qui la feront quitter ce foyer » (Focus group adolescentes, Gogo).

L'âge et la morphologie de l'adolescente en tant que critères d'appréciations sont les plus fréquemment cités par les populations enquêtées. Ce sont ces critères qui, de façon générale, sont les références pour apprécier les capacités de l'adolescente lors de l'accouchement et/ou lors de la conduite des travaux domestiques par cette dernière. Si elle éprouve des difficultés à accoucher ou à conduire les travaux domestiques qui nécessitent la force physique, c'est à partir de ce moment que la précocité de la mise en couple est évoquée. Alors, elle devient objet de stigmatisation par son entourage.

« Les gens ne font qu'indexer négativement la famille de la fille. Ils disent que c'est cette famille-là qui a marié précocement sa fille. (Sourires). Celle-ci n'a pas les capacités d'accoucher, même faire du « tô » pour sa belle-famille. Quant à la belle-famille, elle se plaint de l'adolescente parce qu'elle ne peut pas bien exécuter les travaux domestiques. C'est donc l'adolescente qui vit toute cette souffrance et elle n'a plus que ses amies pour la consoler » (Focus group adolescentes, Boulsa).

Il faut noter que ce genre de stigmatisation est récurrent beaucoup plus en milieu urbain qu'en milieu rural.

A l'analyse, le regard que les proches et l'entourage portent sur l'adolescente mariée est fonction non seulement de son mode de mise en couple, mais aussi de sa capacité à conduire les travaux domestiques et à enfanter. Surtout enfanter car cela constitue l'une des fonctions principales de la mise en couple. Si l'adolescente est convenablement mariée selon les règles

du milieu, capable de conduire les travaux domestiques et d'enfanter, l'aspect précocité du mariage se masque derrière ces référentiels. Cependant la non satisfaction de l'un ou l'autre de ces référentiels entraîne inéluctablement toute forme de stigmatisation qui constitue souvent des raisons de conflits dans les foyers. Cette crise rend la vie conjugale de l'adolescente difficile ou se solde par la séparation/divorce ou la fuite. Ce faisant, il importe de s'interroger si les populations enquêtées ont connaissance du dispositif instituant l'âge légal au mariage et l'usage qu'elles en font.

5.2.1.6. Les raisons du mariage précoce

S'il est vrai que le mariage précoce est une pratique très répandue dans la zone de l'étude, il y a lieu de se demander les raisons qui justifient cette pratique. En effet, l'examen des informations recueillies au cours de l'enquête montrent que plusieurs raisons sont plus ou moins relevées selon les régions. D'une manière générale, on constate dans toutes les régions que la précarité des conditions de vie des parents les pousse souvent à précipiter le mariage de leur fille. Les propos recueillis dans les focus groups permettent de dire que des avantages matériels et financiers sous-tendent le mariage précoce. En effet, il est fréquemment souligné par les adolescentes mariées que les parents (père, oncle, etc.) tirent avantages du mariage précoce. Ces propos illustrent cette circulation de biens matériels et financiers entre les acteurs :

« Le jour de mon mariage, ma mère a eu trois pagnes et des chaussures, mon père a eu trente mille (30 000) francs et le délégué dix mille (10 000) francs. Ma mère a eu des pagnes, une paire de chaussures et un foulard. » (Focus group, adolescentes mariées, Tibilindi).

D'autres raisons non moins importantes sont évoquées. Il s'agit notamment de la crainte de la survenue d'une grossesse chez la fille avant le mariage. Selon les parents, plus la fille vit avec eux, plus le risque est grand de la voir contracter une grossesse avant le mariage. En effet, la période de l'adolescence est redoutée des parents du fait qu'ils ne contrôlent pas toujours les comportements sexuels de leurs filles. Ils pensent qu'à cet âge, les filles vont s'adonner au vagabondage. Autrement dit, le vagabondage avec au bout le risque de contracter une grossesse en vivant toujours chez les parents est une des raisons de la pratique du mariage précoce, surtout en milieu rural.

« À 14 ans, elle n'avait même pas de seins quand elle partait chez son mari. C'est pour éviter le vagabondage des filles qu'on les donne en mariage à cet âge. Aujourd'hui, il est difficile de gérer les filles à cet âge, voilà pourquoi nous les donnons en mariage. » Entretien individuel, mère de fille mariée précocement, 52 ans, mariée à 14 ans, Gorom-Gorom).

« Si tu te maries avant 15 ans, c'est bien pour toi-même la fille et c'est bien également pour ton père. Parce que vous êtes tous les deux déchargés d'un fardeau. En laissant la fille atteindre l'âge de 20 ans, cela peut amener d'autres problèmes. (Rires). Si elle prend une grossesse, c'est des problèmes non seulement pour son père, mais également pour elle. », (Focus group adolescentes célibataires, Nessesmentenga).

Il faut ajouter à cela le respect de l'honneur de la famille car dans la plupart des localités, en milieu rural en particulier, c'est un déshonneur tant pour les parents que pour la fille, que cette dernière contracte une grossesse avant son mariage. De plus, elle devra respecter leur choix pour pouvoir bénéficier de leur soutien le jour de son mariage.

« J'avais 16 ans quand je me mariais. Je me suis maîtrisée sans prendre de grossesse, sans avoir de relation intime avec un homme (rapports sexuels). Si en étant chez mes parents, je prenais une grossesse, le jour de mon mariage, les parents ne viendraient pas y assister. Cela ne m'honore pas. Si on les appelle à la table d'honneur, on ne les verrait pas » (Adolescente mariée monogame à 16 ans, niveau d'instruction, niveau 5^{ème}, Kombissiri).

Au Sahel, les Peulh justifient la pratique du mariage précoce par la recherche par un prétendant d'une main d'œuvre domestique pour sa mère. En effet, la jeune fille rejoint la famille du mari très tôt et vit avec la belle-mère. Elle doit aider cette dernière dans les travaux domestiques et bénéficie également de l'éducation nécessaire à la vie de couple.

D'une manière générale, les pratiques socioculturelles comme le rapt, le litho, le don de fille, le sororat sont les stratégies matrimoniales utilisées par les communautés qui prédisposent l'adolescente au mariage précoce.

5.2.2. Codifications juridiques des liens conjugaux et leur usage

Le Burkina Faso dispose d'un instrument juridique qui codifie, entre autres, l'âge au mariage mais également le régime matrimonial, tous contenus dans le Code des Personnes et de la Famille. Bien qu'il y soit admis que l'âge légal au mariage pour les filles est de 17 ans au moins, cela n'est cependant pas rigoureusement appliqué dans les différentes localités.

De façon générale, il ressort que l'âge légal est peu connu par les populations enquêtées, plus particulièrement celles résidant en milieu rural. Il ne constitue pas une référence pour la mise en couple.

«Je ne sais pas qu'il existe un âge légal au mariage. Chez nous ici, nous avons notre manière de savoir si la fille est prête à être mariée : il s'agit de sa forme physique et de son comportement ... » (Mère d'une adolescente mariée, Tibilindi).

Toutefois, les adolescentes du milieu urbain semblent être relativement mieux informées sur l'âge légal au mariage. Cela s'expliquerait par la disponibilité de l'information à travers les différentes sensibilisations menées par certains services notamment l'Action Sociale et la Radio. En effet, ces actions ont entraîné l'application de l'âge légal même si cela reste toujours insuffisant selon les enquêtés.

«Avec les sensibilisations sur l'âge légal au mariage dans la localité (zone urbaine), je constate qu'il y a eu un changement. Ici les gens commencent à l'appliquer ». (Entretien individuel, leader coutumier, Kombissiri).

«Avec les sensibilisations dans la ville, la population a commencé à comprendre. Les chefs coutumiers nous aident dans la sensibilisation ainsi que les enseignants du primaire à travers la cellule genre du DREBA. Les enseignants nous alertent en cas de mariage précoce d'une élève. Ainsi, on arrive à sauver les adolescentes du mariage précoce. On encourage l'âge légal au mariage qui est de plus en plus utilisé en ville ici. Pour dire que l'école sauve beaucoup de filles du mariage précoce et forcé. Seulement on a certains parents réticents, mais avec la sensibilisation, nous pensons que ça va changer.» (Un responsable de l'Action Sociale Ouargaye).

5.2.3. Canaux de communication et circulation de l'information sur le mariage

Les sources d'informations sur les conséquences du mariage précoce semblent de façon générale méconnues des populations enquêtées notamment les adolescentes. Elles sont tout de même mieux connues par les adolescentes du milieu urbain que celles du milieu rural. Selon les enquêtés, cela se justifie par la présence des structures de sensibilisation comme l'Action Sociale, la Préfecture, la Mairie, la radio, etc.

«Les informations sur le mariage sont insuffisantes. On ne parle pas beaucoup du mariage précoce, on parle plus du mariage forcé et de l'excision. Je pense qu'en ville ici ça vaut mieux parce que nous avons la radio et l'Action Sociale qui sensibilisent. On a dit de lutter contre le mariage précoce parce que c'est ça qui donne des maladies quand la fille n'est pas mûre. Elle peut mourir lors d'un accouchement. Au village, il n'y a presque rien pour sensibiliser les gens.» (Focus group, adolescente mariée, Kombissiri).

«Avec l'insuffisance de nos moyens nous n'arrivons pas à être présents dans les villages périphériques pour sensibiliser la population, c'est-à-dire que le travail est insuffisant à ce niveau. Mais en ville nous sommes

présent, là encore nous n'avons pas assez de moyens, sinon, nous pouvons faire mieux ». (Un responsable de l'Action Sociale, Bogandé).

A cela s'ajoutent les parents et les proches lettrés, cités comme sources d'informations sur le mariage précoce. Cependant, l'Action Sociale vient en première ligne comme source d'informations sur le mariage à travers ses campagnes de sensibilisation. Ce constat est également fait en milieu rural mais à des degrés moindres. Certains ont aussi cité les associations, les émissions radiophoniques comme sources secondaires d'informations sur le mariage précoce.

En conclusion, il convient de retenir que le mariage occupe une place importante dans la vie de la population surtout quand il remplit sa fonction principale qui est celle de la procréation et des ressources socioéconomiques qui en découlent. Toutefois, l'engagement précoce des adolescentes à cela pose de nombreux problèmes de santé à ces dernières. La méconnaissance de l'âge légal au mariage et de ses avantages en milieu rural est le reflet d'un déficit d'informations sur le Code des Personnes et de la Famille. L'Action Sociale reste une source d'informations importante pour les adolescentes en milieu urbain.

Il ressort que le principal facteur explicatif du mariage précoce est la précarité, plus visible en milieu rural. Puis vient l'usage du critère morphologique comme déterminant de mise en couple. L'âge est secondaire selon la majorité des enquêtés. A cela s'ajoute l'influence des pratiques socioculturelles de mise en couple comme :

- Le don : Il est pratiqué dans toutes les régions du projet, beaucoup plus en milieu rural.
- Le rapt ou l'enlèvement : Il est pratiqué dans les différentes zones du projet, mais beaucoup plus dans les milieux ruraux. Il est beaucoup pratiqué dans la région de l'Est.
- Le *lito* ou l'échange de femme : Il est pratiqué dans la région du Centre-Est, notamment dans la localité de Ouargaye. Le *lito* est plus pratiquée en zone rurale qu'en milieu urbain.
- La crainte que l'adolescente ne tombe en grossesse en famille, le respect de la décision des parents et la conservation de la virginité jusqu'au mariage.

5.3. Processus du mariage chez les adolescentes mariées

Dès le jeune âge, la jeune fille par rapport au jeune garçon est éduquée de manière particulière. En effet, en tant que future femme, des valeurs lui sont transmises. Mais, c'est en pleine croissance que l'adolescente entre en vie conjugale. De l'identification de son conjoint jusqu'à sa mise en couple, elle devra franchir plusieurs étapes.

Ce chapitre rend compte de la préparation au mariage, de l'implication des acteurs qui perpétuent ou s'opposent à la mise précoce en couple de l'adolescente et leur poids dans le milieu social.

5.3.1. La préparation au mariage

L'adolescente entre dans sa vie conjugale avec un ensemble de conseils en matière de conduite à tenir avant et pendant le mariage.

5.3.1.1. Socialisation de la fille

Selon la plupart des adolescentes mariées enquêtées, leur socialisation commence depuis leur enfance. En effet, dès le bas âge, elles reçoivent des conseils des parents et des proches. L'entourage familial de la fille, en particulier la mère, plus proche d'elle, s'occupe de son éducation. La mère, en effet, donne des conseils sur la gestion de la vie conjugale, la cuisine et l'entretien de la famille. Les conseils portent également sur la tenue du foyer :

« Nous commençons à recevoir les conseils sur la vie du foyer bien avant les fiançailles. Mais au moment du mariage, on complète avec des conseils sur la vie de couple » (Focus group, adolescentes mariées, Garango).

« Dès qu'une fille est engagée par des fiançailles, on lui donne des conseils relatifs à l'entretien de son foyer. Dès le jeune âge, mes parents m'ont éduquée sur la gestion du foyer, comment faire la cuisine, puiser l'eau, balayer la cour, les relations à entretenir avec le mari », (Focus group, adolescentes mariées, Garango).

Les adolescentes mariées en majorité font ressortir que la réussite du foyer est effective si elles respectent les conseils de leur mère. Elles montrent que la mise en garde contre les grossesses hors mariage vise cette réussite du foyer. Les propos suivants en sont illustratifs :

« On peut te donner des conseils concernant ton futur foyer, mais si tu tombes en grossesse avant le mariage, ces conseils n'auront pas servi. » (Focus group, adolescentes mariées, Ouargaye).

« Si par exemple les parents avaient à l'esprit de t'acheter des objets de valeurs, même si c'était un avion, à partir du moment où tu tombes enceinte avant le mariage, tu n'auras rien de tout cela. » (Focus group, adolescentes mariées, Ouargaye).

La grossesse précoce a un effet négatif sur le mariage et la durée de vie du foyer. Elle fragilise même le mariage, surtout quand l'adolescente mariée ne respecte pas les conseils prodigués par sa mère. Une mère d'adolescente témoigne en ces termes :

« Lorsque ma fille était en classe de 5^{ème}, elle est tombée enceinte. Donc, elle était obligée de partir chez son mari. Mais bien avant son départ, je lui ai conseillé de respecter ses beaux-parents et de bien gérer son foyer. Il paraît que leur vie de couple n'est pas enviable, elle envisage de revenir en famille, c'est encore une conséquence du mariage précoce » (Entretien individuel, mère d'adolescente mariée précocement, Ouargaye).

En définitive, l'éducation de l'adolescente vise surtout à lui éviter une grossesse précoce avant son mariage. Cette exigence de l'entourage familial, notamment la mère, prépare l'adolescente à un mariage réussi et à tenir convenablement son foyer.

5.3.1.2. Choix du conjoint et prise de décision de la mise en couple

L'enquête révèle que la plupart des adolescentes mariées enquêtées en milieu rural ont été données en mariage sans leur consentement. En effet, les hommes (aîné, oncle, père, frère) ont été les décideurs du choix des conjoints des adolescentes mariées.

Il est accepté que le choix du conjoint de l'adolescente soit fait par les parents bien que dans la plupart des cas ce choix ne lui convienne pas. Elle se résigne à cette décision des parents parce que selon le système de représentation traditionnel, elle ne doit pas contredire ses parents. Ainsi, l'éducation qu'elle a reçue ne lui permet pas de s'opposer à cette décision parentale. C'est au contraire l'acceptation de cette décision qui lui permet de recevoir des bénédictions.

« J'ai été mariée contre mon propre gré, mais j'y suis restée pour plaire à mes parents. », (Focus group, adolescentes mariées, Nessesmentenga).

« J'avais sept (7) ans quand on a fait mes fiançailles. » ; « C'est mon père et ma mère qui ont autorisé mon mariage », (Focus group, adolescentes mariées, Tibilindi).

« C'est un mariage imposé car j'avais un autre copain. On n'a pas demandé mon avis, on a accepté la demande en mariage sans me consulter. Comme je n'ai pas été informée, on m'a surprise et je ne me suis pas impliquée. Je suis sortie le matin et on a célébré le mariage à mon absence. Et le soir quand je suis rentrée, on m'a accompagnée chez mon mari » (Focus group, adolescentes mariées, Gogo).

L'enquête révèle que très peu d'adolescentes mariées enquêtées en milieu rural ont choisi librement leurs conjoints, tandis qu'en milieu urbain la plupart des adolescentes mariées ont choisi leur conjoint. En effet, les cérémonies festives et les jours de marché ont été des occasions de rencontres entre l'adolescente et son conjoint. Ces propos illustrent cette opinion :

« Je me suis préparée en me parant à chaque fois que je partais au marché, pour me faire admirer par les garçons. » (Focus group, adolescentes mariées, Garango).

« Moi, mon mari m'a vue lors d'une cérémonie au village et ensuite il est venu demander ma main pour le mariage. » (Focus group, adolescentes mariées, Nessesmtenga).

A ce sujet, certains pères d'adolescentes expriment leur impuissance face à leurs filles qui arrivent à leur imposer leur choix :

« En tant que père, nous voudrions marier notre fille à un homme que nous lui avons choisi, mais elle refuse. Elle fait son choix selon sa volonté sans que nous ayons aucun pouvoir sur elle. »

« Souvent la fille dit au père qu'elle a fait la connaissance d'un homme de son choix, donc le père ne peut plus rien dire. » (Focus group, homme plus de 40 ans, Nessesmtenga).

D'une manière générale, selon les adolescentes enquêtées, ce sont les hommes, notamment l'oncle paternel et le père, qui décident du mariage en milieu rural. Les adolescentes mariées du milieu urbain choisissent elles-mêmes leur conjoint, tandis que celles du milieu rural sont plus victimes du mariage précoce. Cela est plus observé au Sahel et au Centre-Nord surtout chez les Peulh où cette pratique culturelle est plus exprimée.

5.3.1.3. Implication de l'adolescente dans son mariage

Les résultats de l'étude montrent que c'est en milieu urbain que la plupart des adolescentes mariées s'impliquent dans leur mariage. Elles le préparent en achetant des ustensiles de cuisine, des effets d'habillement et des plats. Ces propos expriment bien qu'elles acquièrent ces matériels avant le mariage :

« Je me préparais pour avoir du matériel de cuisine, des habits à porter après mon mariage » ; « Quand je me préparais pour mon mariage, je cherchais des plats, des habits, pour qu'à mon arrivée chez mon mari, je ne souffre pas. » (Focus group, adolescentes mariées, Kombissiri).

En milieu rural, la majorité des adolescentes mariées font savoir qu'elles n'ont pas préparé leur mariage. Elles ont cependant bénéficié des conseils de leur mère et de leur entourage avant de rejoindre leur foyer. Ces propos des adolescentes mariées sont illustratifs :

« Moi je n'ai fait aucune préparation pour mon mariage, si ce n'est les conseils que ma mère me donnait habituellement à la maison. Je suis partie là-bas chez mon mari comme ça sans rien...Je n'ai rien pu acheter avant de me marier. C'est seulement à mon arrivée dans ma belle-famille que j'ai pu obtenir quelques assiettes. » (Focus group, adolescentes mariées, Garango).

De plus, certaines adolescentes mariées en milieu rural affirment qu'elles ont participé à leur mariage avec du sucre en vue de faire de l'eau de boisson et de la cuisine :

« J'ai contribué à payer le sucre du zom-koom. » ; « J'ai fait la cuisine. » (Focus group, adolescentes mariées, Garango).

En somme, ce sont les adolescentes mariées du milieu urbain qui se sont impliquées dans la préparation matérielle de leur mariage en achetant des ustensiles de cuisine et des habits. Quant à celles du milieu rural, elles se sont contentées des conseils des proches, notamment de la mère.

5.3.2. Les acteurs impliqués dans le mariage de l'adolescente

Plusieurs acteurs sont impliqués dans la mise en couple des adolescentes. Il s'agit de :

5.3.2.1. Les acteurs de l'entourage familial

L'entourage familial de l'adolescente mariée approuve le mariage précoce. En effet, la majorité des enquêtés (hommes, femmes, adolescentes) déclarent que les hommes sont les principaux acteurs qui organisent le mariage. Le père et l'oncle sont souvent cités en exemple par la plupart des adolescentes qui pensent que ceux-ci donnent leur accord suite à la demande en mariage. La cola et le sel sont les présents offerts par la famille du prétendant :

« C'est mon papa qui a tout décidé de mon mariage parce que c'est lui qui a donné son accord avant d'informer la famille ... L'oncle reçoit la cola et le sel destinés au partage ; il reçoit les salutations de la belle-famille. » (Focus group, adolescentes mariées, Garango).

« C'est mon père, ma mère et mes oncles qui sont intervenus pour que le mariage ait lieu. » (Focus group, adolescentes mariées, Nessesmenga).

L'enquête montre que la majorité des adolescentes mariées ou non, pensent que leur mère ne se prononce pas par rapport à la décision de leur père pour leur mariage. Elles expriment cela à travers les propos suivants :

« A 10 ans, on peut donner une fille en mariage. C'est le père qui le fait le plus souvent, la mère n'a pas de décision à prendre. » (Entretien collectif, adolescentes mariées, Gorom Gorom).

« Lorsque l'on a décidé de me donner en mariage, ma mère n'a pas parlé. Elle n'a rien dit, on n'a pas demandé son avis non plus. Elle a tout simplement acheté des plats, des ustensiles de cuisine afin que je puisse les amener avec moi. Pour une mère, c'est une joie, une fierté que sa fille se marie. » (Adolescente mariée monogame à 16 ans, Kombissiri).

Même si la mère de l'adolescente ne dit rien au sujet du mariage de sa fille, sa présence pendant le mariage lui donne de l'assurance pour assumer son foyer et sa maternité :

« Ma mère est toujours là pour me conseiller. Pendant mon accouchement, elle est toujours présente. Elle prend soin du bébé et de moi. Elle joue le rôle de facilitateur en cas de problème entre mon chef de famille et moi. » (Focus group, adolescentes mariées, Ouargaye).

Les propos recueillis dans les focus permettent d'affirmer que des avantages matériels et financiers sous-tendent le mariage précoce. En effet, selon les propos des adolescentes mariées, ce sont les parents (père, mère, etc.) qui tirent avantages du mariage précoce. Ces propos illustrent bien cette situation :

« Le jour de mon mariage, ma mère a reçu trois pagnes, des chaussures et un foulard, mon père a reçu trente mille (30 000) francs et le délégué dix mille (10 000) francs. » (Focus group, adolescentes mariées, Tibilindi).

Selon les opinions de quelques enquêtés, d'autres personnes perpétuent le mariage des enfants. La belle-mère de l'adolescente mariée, la tante, la grand-mère, les personnes âgées et certains responsables religieux sont les principaux acteurs qui perpétuent la pratique du mariage précoce.

« La belle-mère est venue pour chercher la fille, je lui ai demandé de faire venir le prétendant, sinon elle risque de s'enfuir pour revenir chez elle. » (Mère de fille mariée précocement, 52 ans, mariée à 14 ans, Gorom-Gorom).

« Les mères et les tantes, ..., les grands-mères et les vieilles personnes sont les acteurs qui pérennisent le mariage précoce. » (Focus, adolescentes mariées, Gorom Gorom).

« Si tu te maries avant l'âge, si cela est volontaire, tout le monde est favorable. Les pasteurs seront favorables. Si c'est dans le but d'échapper au choix des parents que tu t'entêtes de le faire précocement, les parents ne s'y opposent pas. Mais en cas de problème, c'est à toi d'assumer. Tes parents peuvent te dire de ne pas te marier parce que tu n'es pas encore mûre pour cela. Mais certaines adolescentes, pour échapper aux décisions imposées de leurs parents par rapport à leur mariage, refusent de les écouter. » (Adolescente mariée monogame à 16 ans, niveau d'instruction 5^{ème}. Kombissiri).

Il ressort ainsi que les hommes (père, oncle, frère, etc.) sont les principaux acteurs de cette pratique et en tirent des avantages matériels et financiers. Même si les mères des adolescentes mariées sont contre le mariage de leur enfant, elles se réconfortent à l'idée que leur fille a fondé un foyer qu'il faut consolider avec leurs conseils.

5.3.2.2. Rôle de l'adolescente dans le mariage précoce

La plupart des adolescentes mariées enquêtées en milieu rural ont subi la décision de leurs parents par rapport à leur mariage. En effet, elles se sont résignées à accepter la situation en se donnant des raisons : « C'est mieux que de rester assise sans un mari. » (Focus group, adolescentes mariées, Gorom Gorom).

« C'est encore mieux que de tomber en grossesse étant toujours chez les parents. » (Entretien individuel, adolescente mariée, monogame, Bogandé).

« Je suis pour le mariage des enfants. [Pourquoi ?] Parce que certaines filles restent chez elles et font le vagabondage sexuel, et après ce sont des grossesses sans auteurs. En ce moment, la famille n'est pas du tout contente. C'est pour cela que certaines filles, pour éviter tout cela, se marient tôt [...] » (Entretien individuel, adolescente mariée, monogame, Ouargaye).

La crainte de tomber enceinte en étant dans le domicile parental est une des raisons de cette décision de se marier le plus tôt possible. Dans la perspective de se marier selon le choix des parents, la jeune fille résiste aux intentions sexuelles lorsque son partenaire lui fait des avances :

« J'avais 16 ans au moment de mon mariage. Je me suis maîtrisée sans prendre de grossesse, sans avoir de relations intimes avec un homme (rapports sexuels). Si, en étant chez mes parents, je prenais une grossesse, le jour de la cérémonie de mon mariage, les parents ne viendraient pas y assister. Cela ne m'honorerait pas. Si l'on les appelait à la table d'honneur, on ne les verrait pas » (Adolescente mariée monogame à 16 ans, niveau d'instruction, niveau 5^{ème}. Kombissiri).

En ville comme en campagne, la majorité des adolescentes mariées pensent qu'il y a un avantage symbolique à tirer du mariage. La participation de plusieurs membres de la famille traduit la considération envers la fille et par conséquent, cela représente un honneur pour sa famille. La grande majorité des adolescentes justifient cette mobilisation familiale par le fait que :

« La fille n'a pas déshonoré la famille par une grossesse, elle a suivi la voie normale du mariage et c'est ce qui fait l'honneur des organisateurs. » (Focus, adolescentes mariées, Garango).

5.3.3. Les membres de la communauté opposés au mariage précoce

Certains acteurs communautaires s'opposent au mariage de l'adolescente. Il importe donc de s'interroger sur le profil de ces derniers de même que sur leur représentativité au niveau social.

La majorité des adolescentes mariées qui ont participé au focus group ont affirmé que la mère est généralement la personne qui s'oppose au mariage précoce dans la famille. Elles font savoir que leur mère s'oppose au mariage de leur fille sans pour autant l'exprimer ouvertement, comme en témoignent les citations ci-dessous :

«Ma mère s'était opposée à ce que je me marie. [Pourquoi ?] Parce que j'étais très petite et elle savait que même si je me mariais, j'allais revenir à la maison parce que je n'allais pas pouvoir supporter les responsabilités à cause de mon âge.» (Focus group, adolescentes mariées, rural, Sahel).

« Les mères s'opposent au mariage de leur enfant à cause de la précocité du mariage. Si la fille devrait accouchée, elle souffrirait, et leurs mères également. » (Focus, adolescentes mariées, Kombissiri).

On observe cette opposition au mariage des enfants chez les femmes de plus de 40 ans ayant leur fille mariée précocement. Ces femmes majoritairement en milieu urbain se sont opposées au mariage précoce de leur fille. Selon leurs points de vue dans les focus groups, elles ont tenté à leur manière d'empêcher le mariage précoce de leur fille. En Effet, une femme de 40 ans participante à un focus-group témoigne de son refus de marier précocement sa fille :

« Personnellement, j'ai eu à rejeter le mariage de ma fille. Elle était très jeune et faisait la classe de CPI pendant que l'on me l'a demandée en mariage. J'ai tout simplement refusé car elle est mineure. Si tu mets une fille à l'école et on la marie précocement, c'est la fin de sa scolarité. D'autres ont dit que si nous faisons les fiançailles simplement, la fille pourra poursuivre ses études ; c'est faux, elle ne fréquentera pas l'école. L'esprit de l'enfant sera orienté vers son conjoint et non vers l'école.» (Focus, femmes plus de 40 ans, Gorom Gorom).

«Nous n'avons fait que pleurer pour exprimer notre opposition au départ de la fillette pour son mariage, parce que le mariage précoce peut parfois entraîner le divorce de sa mère. Si la mère refuse alors que les papas insistent, cela peut conduire au divorce des parents de la fille. Et très souvent c'est le problème entre les parents. » (Focus, femmes plus de 40 ans, Gorom Gorom).

En général, les adolescentes mariées se sont opposées à leur mariage. Elles ont adhéré à la décision du père par respect pour ce dernier. Certaines adolescentes mariées ont quitté le foyer peu de temps après leur mise en vie conjugale.

5.3.4. Les personnes ressources et les leaders opposés au mariage précoce

Les services publics comme l'Action Sociale et les services de sécurité agissent contre la pratique du mariage précoce. Les adolescentes préfèrent les actions de l'Action Sociale basées sur la sensibilisation et les conseils à celles des forces de sécurité qui utilisent souvent la force. Elles reconnaissent néanmoins que ces dernières aboutissent rapidement à de meilleurs résultats.

« Les agents de l'Action Sociale convoquent souvent le prétendant de la fille, lui donnent des conseils et le sensibilisent sur les inconvénients du mariage précoce. Comme ils ne sont pas influents, leurs décisions ne sont pas respectées. Mais avec l'intervention des services de sécurité, le prétendant cède » (Focus, adolescentes mariées, Kombissiri).

Dans les propos des adolescentes mariées enquêtées, il ressort que la gendarmerie et la police sont sollicitées pour résoudre les litiges. Ces services publics parviennent à empêcher le mariage des enfants. Les adolescentes mariées soulignent que ces forces de sécurité interviennent en dernier recours car elles sont coercitives. Selon elles, ces forces sont moins discrètes et violentes pour les acteurs impliqués dans le mariage précoce. Une situation conflictuelle se crée entre les acteurs du mariage précoce et les forces de sécurité. Ces propos montrent que les parents sont contraints par ces services :

«Certains parents font comprendre aux forces de sécurité qu'ils sont les géniteurs de la fille, donc ils n'ont d'ordre à recevoir de personne. Cela amène souvent l'intervention des forces de l'ordre qui ne mettent que de l'huile sur le feu.» (Focus, adolescentes mariées, Ouargaye).

D'autres acteurs sont cités par les adolescentes. Il s'agit des enseignants, des agents de santé, des conseillers, de certains responsables religieux et chefs traditionnels. Les adolescentes mariées s'opposent également à la pratique du mariage précoce.

La Préfecture ou la Mairie s'opposent au mariage précoce. Il y avait une fille promise qui a refusé de se marier. A cause de cela, elle a été expulsée de la famille, mais le Préfet a agi et tout est rentré dans l'ordre. Le même Préfet avait tenu à ce que toutes les filles en âge d'être scolarisées soient inscrites à l'école.» (Focus, adolescentes mariées, Nessesmtenga).

Sur le terrain, certains allogènes (hommes et femmes) luttent contre la pratique du mariage précoce dans l'anonymat pour des raisons de sécurité personnelle. Ils occupent des postes ou des rôles qui ne leur permettent pas souvent de lutter de façon visible. Ils interviennent auprès des parents ou des victimes du mariage précoce en termes de conseils en les orientant vers les services de l'Action Sociale, de façon subtile. Dans la région de Kombissiri et de Ouargaye, on a constaté un fort engagement de certains leaders (chefs coutumiers, responsables religieux) dans la lutte contre le mariage précoce.

En conclusion, il ressort selon la majorité des enquêtés, que l'Action Sociale est le principal service public qui intervient surtout en milieu urbain contre le mariage des enfants. Elle est soutenue par les enseignants, les agents de santé et les forces de sécurité publique (police, gendarmerie). Mais, les méthodes d'intervention des forces de sécurité ne sont pas toujours adaptées à la résolution du problème car détériorent les liens familiaux et créent des difficultés aux adolescentes mariées selon la plupart des enquêtés.

5.3.5. L'adolescente opposée au mariage précoce

Les adolescentes mariées dans leur majorité regrettent et désapprouvent leur mariage parce que leur conjoint a été choisi par leur père sans leur consentement. Ces propos montrent qu'elles vivent dans leur foyer malgré elles :

«... Si j'avais celui que j'aimais, je n'allais pas être ici aujourd'hui, je ne serais pas comme je suis actuellement ». (Récit de vie, adolescente mariée à 14 ans, niveau CM1, ville, Sahel).

Les adolescentes non mariées ou fiancées nourrissent des ambitions socioprofessionnelles bien différentes des idées de mariage. Elles veulent d'abord avoir un niveau d'instruction et une qualification qui leur permettent d'avoir du travail :

«Je veux réussir d'abord dans ma vie avant de me marier. Par exemple, si je gagne du boulot, je peux aller au travail et venir faire les travaux domestiques après.» (Entretien individuel, adolescente fiancée, 15 ans, niveau 3^{ème}, Gorom Gorom).

Certaines adolescentes mariées ont quitté leur foyer ou ont refusé de le rejoindre, s'opposant ainsi à la décision de leurs parents qui ont décidé de leur mariage. Quelques parents ont été obligés par l'autorité ou par la fuite de l'adolescente de son foyer, de reconnaître le mariage précoce de leur fille. Les propos de certains pères sont révélateurs à ce sujet :

« J'ai donné en mariage ma fille, mais elle était petite, nous sommes allés chez les autorités et ils ont annulé le mariage. » (Focus, hommes plus de 40 ans, Gorom Gorom).

« J'ai marié une adolescente qui, en définitive, a refusé. J'étais obligé de vendre mon taureau pour rembourser. (Rires) » (Focus, hommes plus de 40 ans, Gorom Gorom).

«À 14 ans, elle n'avait même pas de seins quand elle partait chez son mari. C'est pour éviter le vagabondage des filles qu'on les donne en mariage à cet âge. Aujourd'hui, il est difficile de gérer les filles à ces âges. Voilà pourquoi nous les donnons en mariage. J'ai accepté et elle a fait 05 ans chez son mari. Elle a fui son mari pour

revenir ici. Vraiment, c'est nous qui l'avions donnée en mariage et elle ne savait rien» (Entretien individuel, mère de fille mariée précocement, 52 ans, mariée à 14 ans, Gorom Gorom).

En définitive, les adolescentes mariées qui se sont opposées à leur mariage vivent avec regret leur vie conjugale. Elles restent dans leur foyer pour faire plaisir aux parents. L'on retient alors que les hommes (père, oncle paternel, etc.) sont les décideurs qui perpétuent la pratique du mariage précoce. Cela s'explique par la précarité de la situation des parents mais aussi par l'influence des pratiques socioculturelles. En revanche, les principaux opposants sont les mères d'adolescentes, certains responsables (religieux, coutumiers), l'Action Sociale, les enseignants, les agents de santé, les Mairies les forces de sécurité.

5.4. Vécu des adolescentes mariées

5.4.1. Responsabilités de l'adolescente dans son ménage

Après le mariage, commence une phase importante de la vie de la femme qui est la vie en couple. Cette phase se déroule généralement dans une famille plus ou moins grande où l'adolescente doit traduire sa féminité à travers les rôles suivants : procréer, éduquer les enfants, conduire convenablement les travaux domestiques et champêtres, respecter les membres de la famille et bien accueillir les amis et étrangers de la famille. Ces rôles varient selon les lieux de résidence (milieu rural et milieu urbain).

En effet, l'examen de la vie en couple des adolescentes mariées laisse apparaître que la majorité d'entre elles déclarent qu'elles exécutent les travaux domestiques et champêtres, participent à l'éducation et au maintien de la santé des enfants, aux dépenses de la famille, et accordent tout le respect qu'il faut aux membres de la famille.

« La femme doit avoir des enfants et bien les éduquer. Ce n'est pas tout, elle doit aller au champ pour aider son mari. A la maison, elle doit rendre la cour propre, préparer si c'est son tour de le faire. Elle doit mettre en pratique les conseils des parents, c'est-à-dire respecter les membres de la famille, s'occuper de sa belle-mère comme sa mère et s'occuper de son beau-père comme son père. Pourtant l'homme ne fait pas beaucoup de chose à la maison. » (Focus adolescente, Nessesmentenga).

« Avec mon petit commerce, j'achète les condiments pour la sauce, les habits pour mes enfants. La femme, elle est là pour tout faire à la maison, c'est fatiguant. Quand on n'arrive pas à satisfaire la famille, ce sont les disputes chaque fois ». (Focus, adolescente, Bogandé).

« Dans mon foyer, c'est moi qui m'occupe de tout, de toutes les dépenses. Cela n'est pas normal ; si tu sais que c'est le devoir du mari que tu es en train de faire, ça rend triste. Si j'étais mariée à celui que j'aime, les choses n'allaient pas être ainsi. Je suis là, je souffre, je fais mes dépenses moi-même, pour avoir un pagnon de 4000 F même c'est tout un problème et de surcroît on ne m'aime pas. Si j'étais avec celui que j'aime, je n'allais pas faire tout cela. Ce dernier a deux femmes et chacune d'elle vit à l'aise. Il a donné à chacune de ses femmes une mobylette P50 Tassaba. » (Récit de vie, adolescente mariée, Kombissri).

Cette lourde responsabilité évoquée par la majorité des enquêtées est beaucoup moins ressentie par les adolescentes du milieu urbain. Aussi, d'autres mènent des activités commerciales pour appuyer leur mari dans la gestion du foyer.

« Moi je fais du commerce, mon mari fait de la menuiserie. Nous nous entraisons pour l'éducation de nos enfants et pour l'achat des condiments. J'ai des sœurs qui m'aident à travailler, c'est dur mais on ne peut pas faire autrement. Au village c'est plus dur qu'en ville. Tous les jours, il faut se lever à 5 heures du matin pour les préparatifs. ». (Focus adolescente Kombissri).

Par ailleurs, quand on aborde la responsabilité des adolescentes dans la prise de décision concernant la vie du couple, on constate de façon générale que leur participation est limitée.

« Quand on veut faire quelque chose d'important dans la cour, on ne me consulte pas. Mon mari et son père organisent les réunions et après ils nous informent de leurs décisions. Quand mon enfant était malade, j'ai dit à mon mari de me donner de l'argent pour aller le soigner. Il a refusé. Un jour j'ai vu qu'ils ont fait une réunion par rapport à la maladie de mon enfant. C'est après qu'on m'a informé que la décision a été prise pour les soins de mon enfant. ». (Focus, adolescentes mariées, Boulsa).

« Pour prendre une décision dans la famille, c'est à moi et à mon père que cela revient. Les femmes ne sont pas associées et après nous leur donnent l'information » (Conjoint d'adolescente, Tibilindi).

De ce qui précède, il ressort que les adolescentes participent moins à la prise de décision dans la vie du couple. Cependant les propos montrent que les adolescentes de la ville participent plus à la prise de décision dans la gestion du foyer qu'au village.

L'analyse des propos de la majorité des enquêtés notamment des adolescentes laisse entrevoir que les adolescentes assument plusieurs responsabilités, particulièrement la gestion des travaux domestiques, l'éducation des enfants, la vie économique du foyer et la santé des enfants. Elles participent faiblement dans la prise de décision dans le foyer. Du reste, les adolescentes mariées indiquent que leurs responsabilités sont contraignantes, surtout au regard de leur jeune âge au mariage. .

Il importe donc de s'interroger sur l'appréciation qu'elles portent sur leur vie conjugale.

5.4.2. Appréciations de la vie conjugale

La vie conjugale des adolescentes est sujette à plusieurs appréciations. En effet, selon la majorité des enquêtées, leur vie conjugale est contraignante au regard des tâches qui leur sont dévolues.

« Une fois arrivée chez mon mari là bas c'est la souffrance qui commence, ma vie est devenue un enfer. Je n'avais pas mes parents à côté, je n'avais ni père, ni mère et on me traitait comme une orpheline. En tant que jeune, c'est dur pour moi. Etant dans la cour de mon mari, je dois tout faire. Chaque jour, après le premier appel du muezzin, nous démarrons pour la brousse et ne rentrons que tard après la tombée de la nuit. Pour avoir à manger c'était tout un problème. Il y avait des vivres mais mon mari ne nous autorisait pas à en consommer. Lorsque nous préparons une fois, il faut attendre 4 jours plus tard pour préparer une seconde fois. Ainsi, j'ai souffert au point où je me demandais ce que j'ai fais à Dieu pour avoir une existence aussi pénible. Mon mari ne s'occupe pas de moi, il n'a aucune considération envers ma personne. Ces frères et sœurs ne s'occupaient pas non plus de moi ». (Récit de vie, adolescente, Kombissri).

Il se dégage ainsi une vie de souffrance qui n'est guère appréciée des adolescentes mariées. A cela s'ajoute le désintéret du conjoint à l'endroit de l'adolescente mariée. Partant de là, le constat de terrain montre que l'adolescente mariée vit plus de souffrances en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, la majorité des enquêtés pensent également que le mariage précoce influence négativement leur santé physique, comme l'indique cette adolescente mariée :

« J'ai eu des problèmes lors de mon accouchement c'était dur pour moi, on a tout fait au village et je n'ai pas pu accoucher. C'est à l'hôpital qu'on a fait une opération pour que j'accouche. L'enfant est mort. On m'a dit que c'était mon âge qui était trop jeune. Je n'ai même pas 20 ans, on dirait que j'ai 30 ans. Le mariage précoce pour moi ce n'est pas bon. A cause de cela, j'ai des amies qui ont fui leur mari » (Focus group, adolescente, Tibilindi).

Ensuite, certains indiquent la cohabitation difficile dans le foyer, qui se traduit par des violences symboliques et physiques. Ce sont généralement des difficultés entre l'adolescente et sa belle-mère mais aussi avec le mari.

« C'est dur avec ma belle-mère ; toujours ce sont les disputes, tu fais ça, elle te dit ce n'est pas bien. Elle est comme le mari, c'est elle qui donne l'ordre de tout faire. Si tu as des problèmes, le mari et la belle-mère deviennent des complices. » (Récit de vie, adolescente mariée, Bogandé).

« Avec la belle-mère, ça ne va pas du tout, car elle ne veut vraiment pas de moi. Elle me boude souvent. A certains moments, elle s'en prend à mon fils...Avec mon mari, il y a beaucoup de difficultés, parce que souvent je prépare la nourriture et quand le reste se gâte il est capable de me battre à cause de cela. Il y a aussi le problème des rapports sexuels. Il a envi de coucher régulièrement avec moi pourtant j'ai un enfant qui continue d'allaiter. Il y a beaucoup d'autres choses, il est capable de m'insulter et même de s'en prendre à mes parents. Ce qui n'est pas normal et quand je réponds à ses insultes il me bat. Un jour il m'a blessé et défiguré (pleures). Pour deux ans de mariage, voilà ce que je suis en train de subir auprès de lui. Tout cela c'est la faute de mon père qui m'a donné à cet homme qui me maltraite.», (Focus, adolescente mariée, Nessesmentenga).

En milieu urbain, ces contraintes sont moindres selon les enquêtés.

Cependant, certaines adolescentes, bien que moins nombreuses, notifient qu'elles n'ont pas beaucoup connu de contraintes dans leur vie conjugale. Cela est plus remarquable en milieu urbain. Elles admettent que les contraintes liées au mariage sont nécessaires bien qu'elles désapprouvent les effets du mariage précoce sur la santé de l'adolescente.

«Pour moi, les difficultés au foyer sont normales car la femme et l'homme doivent s'entraider. C'est mon cas, mon mari m'aide, moi aussi je l'aide. Dans certaines familles, la femme souffre beaucoup. Ce n'est pas bien, la souffrance doit être partagée entre l'homme et la femme. », (Focus adolescente mariée Gogo).

Ce que l'on peut retenir, c'est que la majorité des adolescentes déprécient leur vie de foyer au regard des contraintes liées à la charge du travail, aux responsabilités qu'elles occupent dans leur foyer, aux accouchements difficiles et autres problèmes de SR, et aux violences qui leur sont faites. Ces contraintes sont plus perceptibles en milieu rural qu'urbain.

A qui les adolescentes ont-elles recours face à ces contraintes qui entraînent souvent la fuite du foyer, ou la rupture du mariage ?

5.4.3. Conflits, arbitrages sociaux et recours en cas de problèmes liés au mariage des adolescentes

En cas de conflit conjugal, les parents, les sages, les chefs et les proches sont généralement les plus sollicités pour l'arbitrage selon la population enquêtée. Lorsque les familles n'arrivent pas à résoudre le conflit, il s'ensuit alors le recours aux services de l'Action Sociale, de la Préfecture ou de la Mairie.

« En cas de conflit dans les foyers des adolescentes, nous partons généralement voir nos parents si toutefois les membres de la belle-famille n'ont pas pu résoudre le conflit. A ce niveau, quand les familles n'arrivent pas à résoudre le problème, on va voir le chef du village. Si là-bas il n'y a pas de solution, on peut aller à l'Action Sociale ou à la Préfecture. Souvent d'autres cas peuvent nous amener à la police, même en justice ». (Focus, adolescente mariée, Bogandé).

On constate que les adolescentes en milieu urbain fréquentent plus ces services d'arbitrage que celles du milieu rural. Ce recours semble être favorisé par les effets des sensibilisations menées par ces structures, notamment l'Action Sociale, mais également grâce à leur proximité. Malgré leur existence en milieu urbain, des difficultés existent par rapport à l'insuffisance de moyens qui ne permet pas de s'étendre véritablement en milieu rural.

Le dernier rempart de recours en milieu urbain comme en milieu rural est constitué des services de coercition notamment la police, la gendarmerie et la justice pour la résolution des conflits conjugaux. Il importe d'indiquer que la fréquentation de ces structures est plus rare en milieu rural qu'en milieu urbain. Toutefois, le jugement entraîne une sanction des deux parties ou l'une d'elles, amenant ainsi le conflit à prendre d'autres envergures ne permettant pas la quiétude de l'adolescente. Ainsi, les familles rentrent en conflit dans la majeure partie des cas et c'est l'adolescente qui endure les conséquences. Cela est témoigné dans ces propos :

« J'ai toujours en mémoire l'exemple d'un monsieur qui avait promis une fille de 13 ans à un de ses amis. Un beau jour il a demandé à la fillette de l'accompagner dans un village voisin chez un charlatan et ils y sont allés. Il l'a abandonnée là-bas et il est rentré. Finalement, elle a vite fait de comprendre que c'était pour la donner en mariage, elle a refusé. Elle a pertinemment refusé de rester et je me rappelle bien que par rapport à ce cas-là, quand elle a refusé de rester, elle a dans un premier temps bu des produits insecticides servant à traiter le coton. On l'a transporté d'urgence à l'hôpital. On a pu la sauver. Lorsqu'elle a été sauvée, elle est repartie chez elle en famille et encore les parents lui ont mis la pression pour rejoindre le mari. Là, ce sont les femmes du monsieur (du vieux) qui ont eu à la saisir, à l'attraper de force pour que leur mari se couche avec elle. Donc vous voyez. Quand c'était d'abord au premier niveau, elle avait tenté de se suicider, on pouvait à la limite enfermer le père, le vieux et ses 3 femmes. En tout cas, on avait tenté de les sensibiliser. Mais, on a vu qu'ils ont persisté. On était alors obligé de passer à la vitesse supérieure c'est-à-dire qu'on a interpellé le papa et le vieux qu'on a fait juger. J'avoue qu'après ce jugement, le papa a été condamné à 6 mois de prison fermes et le vieux à 8 mois. Après leur sortie de prison, la fille a été bannie, chassée parce que le vieux la menaçait comme étant à la base de son emprisonnement. Elle a été obligée de quitter la maison. Elle ne savait pas où aller et aux dernières nouvelles, elle était serveuse dans un bar. Vous voyez la situation que cela a créée. Ce qu'on a voulu au départ éviter...voilà qu'en fin de compte, elle se retrouve dans un bar. A un certain moment, le père a dit qu'il n'avait plus la position de la fillette, elle est partie on ne sait où. Est-ce qu'elle est toujours au Burkina ? Est-elle ailleurs ? Personne ne saurait. Vous pouvez déjà imaginer ? Ce sont ces genres de filles qui se prostituent dans les grandes villes. C'est une situation réelle qu'on a vécue. » (Personne ressource, Bogandé).

C'est donc fort de cela que le recours aux services coercitifs (police, gendarmerie, justice) est moins fréquent dans les différentes localités. Si certaines adolescentes apprécient positivement les actions de ces structures, c'est au regard de la sensibilisation et de l'arbitrage qu'elles mènent en tenant compte de l'intérêt de l'adolescente.

5.4.4. Les réseaux relationnels des adolescentes mariées ou non

Les visiteurs des adolescentes mariées ou non sont généralement des amies des adolescentes, des membres ou des amis de la famille, notamment les familles qui sont susceptibles d'être des prétendants, selon la population enquêtée.

En effet, selon la majorité des adolescentes mariées, les principaux visiteurs qui peuvent être reçus dans leur famille sont leurs parents (frères, sœurs, mère, père, tantes, oncles), les amies et les membres de la famille du mari.

« Nous n'avons pas de problèmes pour recevoir nos parents, ils peuvent venir à tout moment sans problème. Le problème, c'est que souvent la distance qui nous sépare est parfois très grande. Nous pouvons recevoir nos parents, nos tantes, nos frères qui viennent nous voir les jours de marché, cela ne pose pas de problèmes », (Focus, adolescentes mariées, Boulsa).

Ces visiteurs sont les bienvenus dans la famille, c'est d'ailleurs un signe de renforcement des liens sociaux, mais aussi cela permet aux parents d'avoir des informations sur leur fille. En retour, l'adolescente mariée obtient des nouvelles de sa famille qu'elle a quittée.

« C'est bien de voir les parents venir chez soi, cela fait que les parents de ton mari te respectent. C'est bon aussi d'aller voir les parents, il ne faut pas les oublier, il faut aller prendre de leur nouvelle de santé... Nous avons besoin de nos parents, il faut qu'ils viennent nous rendre visite pour que nous aussi nous ayons des nouvelles. », (Focus, adolescente mariée, Nessesmentenga)

Toujours de l'avis des adolescentes, d'autres visiteurs peuvent être reçus. Ce sont les étrangers ou les connaissances d'un village voisin. L'objet de la visite doit être connu et le chef de famille mis au courant. Si toutefois, les visites des étrangers deviennent récurrentes sans objet clair, ou si elles sont contraires à la perception religieuse ou coutumière du mari, il peut les interdire.

« Moi, j'ai eu des problèmes un jour dans la cour parce que quelqu'un voulait que je vienne dans son groupement. Il venait toujours me voir pour cela. Un jour mon mari a dit que ce n'est pas clair. Il a dit au

monsieur de ne plus venir me voir. Le monsieur a présenté ses excuses à mon mari et s'est retiré.», (Focus adolescentes mariée, Gorom-Gorom).

Ces interdictions sont plus soulignées par les enquêtées du milieu rural qu'en milieu urbain. Pour les adolescentes non mariées, surtout les promises, elles reçoivent sans condition les membres de la famille du prétendant. Cependant, toutes les visites sans objet clair sont interdites. De l'avis des parents, cela vise à protéger la fille contre les grossesses hors mariage. C'est aussi pour éviter qu'elle soit enlevée⁷ par des prétendants.

Du reste, les adolescentes mariées ou non reçoivent des visiteurs qui ne sont pas toujours annoncés à l'avance. Il s'agit généralement des parents et amies ainsi que des membres de la famille maritale. Pour les autres visiteurs (étrangers, ONG, Associations), il existe des conditions. En effet, l'objet de la visite doit être situé ou connu par la famille maritale. Toutefois, si la visite rentre dans l'intérêt de la famille, elle est la bienvenue. Cependant, si elle est suspecte, la famille maritale peut l'interdire. L'adolescente promise est cependant en surveillance par ses parents afin d'éviter qu'elle ne tombe en grossesse étant en famille, ou également pour éviter qu'elle ne soit enlevée par une tierce personne sans le consentement des parents.

5.4.5. Réseaux de sociabilité

Les visites constituent un moyen privilégié pour favoriser la mise en relation entre l'adolescente et son réseau social. C'est l'occasion pour elle de mieux maintenir son capital social et de bénéficier des soutiens symboliques et matériels des parents.

« Je rends visite à mes parents pour savoir s'ils vont bien. Le fait de leurs rendre visite me remonte le moral et je m'informe sur les problèmes de la famille. Moi aussi je leur donne de mes nouvelles. En retournant chez mon mari, on me donne des vivres et des pagnes. Moi à mon tour je fais des cadeaux à mes parents », (Focus adolescente mariée, Gorom-Gorom).

Les visites sont une source de soulagement moral et renforcent les liens sociaux entre l'adolescente et sa famille. C'est aussi un cadre d'échange de biens matériels. Sur la question des sorties-promenades, la majorité des enquêtées disent qu'elles rendent visite à leurs parents, leurs proches et amies de leur localité. Pour les adolescentes leurs sorties sont insuffisantes. En plus, il faut l'aval du mari, de la belle-mère ou du beau-père pour celles qui sont mariées avant de sortir.

« (Rires), mon mari m'autorise à aller voir mes parents ou rendre visite à des amies. Mais c'est contraignant car à chaque fois, il faut demander l'autorisation avant d'y aller. Souvent, il refuse parce qu'on pense que je fais la cour aux hommes dehors ». (Focus adolescente mariée, Gogo).

De même, les sorties pour les marchés, les cérémonies (mariage ou Baptêmes...), requièrent une demande de permission surtout quand il s'agit d'une adolescente nouvellement mariée. Elle est très souvent accompagnée par une tierce personne pour éviter qu'elles ne prennent la fuite. On comprend dès lors le manque de liberté de mouvement chez l'adolescente. Si elle est permanemment surveillée, cela suppose que sa mise en couple n'est pas consensuelle. Cependant, on constate que chez les filles du milieu urbain, la liberté de sortir est plus garantie.

⁷ L'enlèvement de fille est une pratique coutumière chez *Gourmantché* notamment dans la zone de l'Est. Selon un chef coutumier, il consiste généralement à prendre une adolescente pour femme sans le consentement de ses parents. C'est une pratique qui tend à disparaître dans la zone.

«Je suis nouvellement mariée, quand je veux sortir de la cour on me fait accompagner par une belle-sœur, mon mari pense que je vais fuir. Si ce n'était pas à cause de mes parents, j'allais quitter mon mari et cette famille.», (adolescente mariée, Kombissiri).

Par contre, il ressort que les manifestations publiques organisées par l'administration sont les occasions où les adolescentes peuvent facilement s'y rendre sans l'autorisation de leur conjoint, de leur beau-père comme en témoigne une enquêtée du Sahel :

« A vrai dire, quand ce sont des réunions ou des activités de l'administration, mon mari ne peut pas m'empêcher de participer. Parce que les réunions développent l'intelligence». (Adolescente mariée, Sahel).

Poursuivant leurs appréciations des possibilités de sorties, la majorité des adolescentes, affirment que le fait de sortir est une bonne chose car cela leur permet d'être soulagées moralement. Ces sorties permettent le renforcement des relations avec leurs parents et amis, et l'exécution des activités commerciales. Aussi permettent-elles à certaines de participer à des activités associatives.

Par rapport à la question de la sortie, il faut retenir que de nombreuses adolescentes n'en bénéficient pas. Les raisons semblent être liées au contrôle de l'adolescente. Pour les adolescentes mariées, c'est la peur des parents qui fait qu'elles ne s'enfuient pas. Pour les adolescentes non mariées, ce contrôle viserait selon les parents à éviter les grossesses non désirées.

En conclusion, on note que la majorité des adolescentes mariées vivent dans des conditions de précarité. La grande charge de travail, les lourdes responsabilités familiales, les accouchements difficiles (Risques de santé, accouchement difficile, fistules, vieillissement) sont vécus par elles malgré leur jeune âge au mariage. Toutefois, ces contraintes sont moindres en allant du milieu rural au milieu urbain. L'espace de liberté des adolescentes est restreint en ce sens qu'elles bénéficient moins des permissions de sortie. Les raisons semblent être liées au contrôle qu'on leur impose pour qu'elles ne s'enfuient pas, surtout qu'elles sont immatures ou pourraient se livrer à des actes de débauche selon leurs parents ou mari. Mais également, ce contrôle viserait à éviter les grossesses non désirées chez les adolescentes non mariées. Enfin, il ressort la faible participation des adolescentes dans la prise de décision dans leur foyer. Cela est plus remarquable en milieu rural.

5.5. Opportunités économiques des adolescentes et leurs besoins en éducation et en services socio-sanitaires

Ce chapitre traite des besoins des adolescentes en éducation, en services socio-sanitaires et en opportunités économiques.

5.5.1. Les services éducatifs offerts aux adolescentes

La collecte de données auprès des adolescentes mariées ou non a permis de repérer les services en éducation existants. Les structures recensées sont : l'enseignement classique, l'alphabétisation, la médresa et l'école coranique :

«Nous avons l'éducation familiale, l'école moderne, l'école coranique et l'alphabétisation.» (Focus, adolescentes mariées, Garango).

Parmi les offres éducatives, le préscolaire est spécifique au milieu urbain : *« Il y a aussi l'école des tous petits à l'Action Sociale »* (Focus, adolescentes mariées, Boulsa).

La plupart des adolescentes mariées estiment que les offres éducatives ne sont pas économiquement accessibles. Elles affirment que leurs ressources économiques sont insuffisantes pour accéder à ces services :

« C'est surtout les moyens financiers qui nous font défaut » (Focus-group, adolescentes mariées, Ouargaye)
« Le manque d'argent amène certains parents à ne pas pouvoir envoyer leurs enfants à l'école. Il arrive aussi que certains enfants quittent l'école sans terminer leur cycle » (adolescente mariée, Natiaboani).

En plus de l'obstacle financier, les adolescentes mariées citent le mari comme une opposition à leur accès aux offres éducatives. Par conséquent, elles estiment que leurs maris ont besoin d'une sensibilisation pour comprendre les bienfaits de ces offres éducatives. Les propos qui suivent illustrent ces idées :

« Tout d'abord, il faut sensibiliser nos conjoints et parents des bienfaits de ces formations. Ensuite, réduire les frais d'inscriptions et recréer des activités qui puissent motiver, captiver les adolescentes. » (Focus, adolescentes mariées, Ouargaye)

« Dès qu'un enfant va à l'école, à partir de la 3^{ème}, de la 4^{ème} et de la 5^{ème} année, tu es contraint de verser à chaque fois de l'argent et cela peut coûté environ 100 000 F. Et nous ne sommes pas prêts pour cela. Donc les gens se demandent quel est l'avantage de l'école. A chaque fois, tu dois payer ton argent pour que ton enfant aille à l'école. Cela nous amène à arrêter leur scolarisation pour leur apprendre les activités que nous menons. (Père de fille mariée précoce, Gorom Gorom).

Selon les enquêtées, l'alphabétisation est la plus accessible aux adolescentes mariées, même si quelques unes pensent que cette offre éducative est aussi coûteuse que l'école classique.

« Les adolescentes mariées ne peuvent plus aller à l'école, mais elles peuvent suivre des cours d'alphabétisation. » (Focus-group, adolescente célibataire, urbain, Centre Sud).

Pour une minorité d'entre elles, l'accès à l'alphabétisation est coûteux, presque semblable à celui de l'école moderne. Les propos qui suivent sont illustratifs de cette situation :

« Moi je ne me plains pas de la fermeture des classes d'alphabétisation parce que je n'y avais pas accès. Les frais d'inscription reviennent au même que ceux de l'école moderne. On me demande 3 000 F pour avoir accès au cours. Où vais-je trouver cet argent ? » (Focus, adolescentes mariées, Tibilindi).

Certaines adolescentes mariées ont témoigné avoir été déscolarisées pour être mariées. Cet extrait de récit de vie en dit long :

« J'ai arrêté de fréquenter à partir de ma troisième. J'étais amoureuse d'un homme qui voulait m'épouser, mais mes parents lui ont refusé ma main et m'ont obligée à épouser mon mari actuel. » (Récit de vie, adolescente mariée à 16 ans, Gogo).

Selon les parents, les filles sont souvent retirées de l'école pour être données en mariage.

« C'est à partir du CMI que les filles abandonnent l'école. Cela est dû à notre pauvreté et au mariage qui les amènent à abandonner l'école. Dès qu'on met l'enfant à l'école à partir de 7 ans, elle peut faire 5 à 6 ans, à l'âge de se marier si elle n'avance pas, on la fait sortir pour la donner en mariage. » (Mère de 45 ans ayant fille mariée à 16 ans, Tibilindi).

En définitive, les coûts économiques des services en matière d'éducation sont les principaux obstacles à l'accès à ces services. Les parents retirent les adolescentes de l'école pour les donner en mariage.

5.5.1.1. Perceptions et pratiques en matière d'éducation

A l'unanimité, les adolescentes enquêtées reconnaissent les bienfaits de l'éducation. Selon elles, l'éducation scolaire permet à la jeune fille de savoir lire et écrire et d'acquérir des connaissances qui lui permettront de trouver du travail en vue d'être autonome dans la vie, comme l'illustrent ces propos :

« *De nos jours, on inscrit les enfants à l'école, même les filles. [...] si elle arrive au niveau du CEI avant d'abandonner, c'est déjà bien car elle est plus éveillée que celle qui n'a pas du tout été à l'école.* » (Focus, adolescentes mariées, Gogo)

« *Je pense que c'est bien de scolariser les filles. En allant à l'école, elles acquièrent la connaissance. Elles pourront écrire et lire. Moi par exemple je n'ai pas été à l'école. Je ne peux lire, ni écrire. [...] une fille doit étudier jusqu'à avoir du travail.* » (Adolescente mariée, polygamie, Natiaboani).

Ces propos montrent que l'école offre des opportunités à l'adolescente de se prendre en charge sur le plan socioéconomique et de bien gérer son foyer. Ces éléments sont très importants dans la vie du couple, surtout pour l'adolescente :

« *Mon mari m'a chassé après seulement trois mois de mariage. Ne sachant pas lire ni écrire, je ne connaissais pas mes droits. Si une fille est scolarisée, elle peut mieux défendre ses droits.* » (Adolescente divorcée, Natiaboani).

La scolarisation de la fille contribue à la réussite de sa vie conjugale. La fille scolarisée n'a pas le même comportement dans le foyer que celle qui ne l'est pas. La femme instruite peut s'occuper mieux de son foyer et de ses enfants et peut observer les règles d'hygiène. Elle est apte à « *bien tenir sa maison propre, bien laver sa jarre d'eau, la remplir d'eau et la couvrir, mais celles qui n'ont pas fréquenté ne savent pas faire les choses ainsi.* » (Adolescente mariée, Gogo).

Bien que toutes les enquêtées reconnaissent les avantages de la scolarisation des filles, quelques rares parmi elles affirment qu'une femme ne doit avoir un niveau d'instruction élevé. Elles pensent que si une femme est plus instruite que son mari, elle ne le respectera pas.

« *Une fille ne doit pas aller trop loin dans les études car elle pourrait dépasser son conjoint en matière de connaissances.* » (Adolescentes mariées, Gorom Gorom).

S'agissant de l'éducation, les adolescentes du milieu rural ont souhaité surtout une large couverture des localités en infrastructures scolaires (éducation formelle et non formelle, formation socioprofessionnelle et alphabétisation) pour permettre aux adolescentes de s'instruire. Aussi faudrait-il que ces structures soient dotées de ressources humaines et matérielles en qualité et en quantité. Certaines adolescentes souhaitent bénéficier d'une formation en : couture, tricotage, savonnerie, coiffure, élevage ou jardinage. Pour cela, elles ont insisté sur l'accessibilité des adolescentes mariées ou non à ces formations en termes de finances et de proximité. Leur accès à l'école pourrait faire reculer l'âge au mariage.

5.5.1.2. Niveau de satisfaction et besoins des adolescentes en éducation

La plupart des adolescentes mariées ont apprécié positivement l'école classique. Selon elles, l'école leur permet d'avoir accès au travail. Ce besoin est très pressant car les données de l'enquête montrent que sur 317 adolescentes enquêtées, seulement 59 ont été à l'école. Elles ont manifesté leur mécontentement du fait de la non accessibilité de ces services. Elles souhaiteraient donc suivre une éducation scolaire ou à défaut être alphabétisées.

« *Quand tu étudies et tu réussis, tu peux devenir un infirmier, une sage-femme ou un enseignant. C'est cela l'avantage de l'école.* » (Focus, adolescentes mariées, Gorom Gorom).

« Notre âge ne nous permet pas d'aller à l'école classique, nous préférons les écoles medersa, l'alphabétisation et les cours du soir » (Adolescente mariée, Kombissiri).

La majorité des adolescentes mariées reconnaissent que l'approbation du mari est nécessaire pour qu'elles puissent suivre l'école ou l'alphabétisation. Elles suggèrent alors que les maris soient sensibilisés dans ce sens.

« Ce qui peut être fait pour que nous puissions bénéficier de l'éducation, c'est de convoquer nos maris et passer l'information. S'ils acceptent que nous allions au centre d'alphabétisation, ce sera bien pour nous » (Focus-group, adolescentes mariées, Gorom Gorom).

Certains maris d'adolescentes interrogés étaient déjà favorables : « Bien sûr que je vais accepter d'autoriser ma femme à aller au centre d'alphabétisation. Ma femme suit déjà des cours d'alphabétisation. S'il y avait une école professionnelle, j'allais l'inscrire sans hésitation » (Focus, mari d'adolescente, Ouargaye).

Sur le plan de la formation professionnelle, les adolescentes enquêtées souhaiteraient être formées en teinture, en couture, en confection de savon, en coiffure, etc.

5.5.2. Offre et accessibilité des services socio-sanitaires

Selon les enquêtées, seules les structures de Santé et de l'Action Sociale offrent des services socio-sanitaires aux adolescentes. Les OBC ont été faiblement citées. Cependant, la majorité des adolescentes n'ont pu citer la gamme de services offerte.

Seules quelques unes ont évoqué les soins médicaux et les conseils sur la santé sexuelle et reproductive comme services offerts par les formations sanitaires. Elles ont relevé quelques insuffisances liées à l'absence de locaux et de personnel de Santé. Les propos suivants des enquêtées sont révélateurs à ce sujet :

« Les locaux font défaut dans les formations sanitaires. Très souvent, les jeunes femmes en travail se trouvent dans la même salle que des hommes malades. Cela n'est pas bien... Souvent, le manque de route fait que les évacuations sanitaires sont difficiles et d'autres malades meurent avant d'arriver à Kaya. » (Adolescentes mariées, Nessesmentenga).

« Nous pensons que ces structures publiques offrent de bons services, mais il leur faut de l'aide. Je prends l'exemple des agents de santé, ils ne sont pas nombreux. Les salles d'hospitalisation sont petites et ne contiennent pas assez de lits. Souvent en cas d'hospitalisation, nous amenons nos nattes pour y dormir avec nos enfants » (Adolescente mariée, Ouargaye).

Quant aux services offerts par l'Action Sociale, une minorité cite le paiement des frais de scolarité des enfants démunis : « L'Action Sociale nous est d'un grand soutien, elle prend souvent en charge les frais de scolarité de nos enfants et cela est une charge en moins pour nous les mères. » (Adolescente mariée, Ouargaye).

De plus, les adolescentes mariées pensent que les populations vont à l'Action Sociale pour résoudre les problèmes de mariage forcé. Elles trouvent qu'en général ces services sont accessibles : « Les gens vont à l'Action Sociale quand il y a un problème de mariage forcé, un problème d'enlèvement de fille ou de don de fille. » ; « L'Action Sociale est accessible à tout le monde. Si quelqu'un s'y rend, il est écouté. » (Adolescente mariée, polygame, Natiaboani).

Cependant, certaines adolescentes mariées affirment que leurs conjoints constituent un obstacle à la fréquentation des services de l'Action Sociale. En effet ces conjoints craignent que leurs jeunes épouses n'accèdent à des informations susceptibles de « nuire » à la vie de couple.

En termes de besoins, les adolescentes ont souhaité le rapprochement de ces services socio-sanitaires à la population et la réduction des prix des médicaments et des soins. Ces structures

doivent être dotées de personnel suffisant et de matériel à même de prendre en charge les adolescentes. A ce propos, il a été suggéré que ces services soient des canaux de sensibilisation sur la santé sexuelle et reproductive.

5.5.3. Les opportunités économiques pour les adolescentes

L'un des objectifs de l'étude est d'identifier les opportunités économiques qui s'offrent aux adolescentes mariées ou non dans les différentes localités de l'enquête. Cela devrait permettre d'analyser leurs besoins et les contraintes liées à l'accessibilité de ces opportunités.

5.5.3.1. Les activités socioéconomiques exercées par les adolescentes

Selon les résultats des différents entretiens, la principale activité menée par les adolescentes est le petit commerce. Il s'agit notamment du commerce de céréales (mil, maïs, arachides), de la restauration ou de la transformation des produits alimentaires, de la vente des fruits et légumes, etc. Cette activité permet aux adolescentes de subvenir un temps soit peu à leurs besoins et à ceux de leur famille. Il faut noter que dans toutes les régions, cette activité commerciale est la plus pratiquée par la grande majorité des adolescentes.

« Ce que nous menons comme activités génératrices de revenus c'est beaucoup plus le commerce c'est-à-dire l'achat-vente des vivres : mil, sorgho, arachide. » (Focus, adolescentes mariées, Kombissiri).

« Quand je suis arrivée, je me suis mise à cultiver et à faire le petit commerce. Donc je m'en sortais par rapport à ma coépouse qui ne menait aucune activité et qui comptait sur le mari seulement. Quelques temps après mon mariage, mon mari a connu la faillite. Mais compte tenu de mon activité et du soutien de mes parents, je continuais à m'en sortir. Je parviens à subvenir à mes besoins et à ceux de mes enfants. Et ce, jusqu'à présent. » (Récit de vie, adolescente mariée polygame, Gogo).

L'agriculture, l'élevage et le jardinage constituent les activités menées par les adolescentes en zone rurale.

« Nous cultivons du mil et du haricot avec nos maris, mais avons nos champs individuels d'arachide, de haricot à part » (Focus, adolescentes mariées, Nessesntenga).

« Ici nous pouvons faire le jardinage, c'est bien et rentable surtout pendant les contre-saisons ». (Entretien individuel, adolescente non mariée, Gogo).

En troisième position, les enquêtées ont cité la transformation des produits (savon, lait, beurre de karité, dolo) comme des activités économiques menées. Il est à noter que la fabrication du beurre de karité est une spécificité du milieu rural.

« Dans la région de l'Est, on peut mener plusieurs activités. Ici, il y a la transformation du savon, la préparation du bissap, du dolo, mais on peut nous aider à les faire » (Focus adolescente non mariée, Bogandé).

D'autres activités comme le tissage, la gestion de cabine téléphonique, la coiffure et la couture ont aussi été citées par les enquêtées comme des activités économiques. Elles sont plus pratiquées par les adolescentes de la ville.

En résumé, le petit commerce constitue la principale activité économique des adolescentes mariées ou non. Cependant, les principaux obstacles énumérés restent le manque d'appui en ressources financières. L'écoulement des produits de vente ainsi que la mauvaise pluviométrie dans certaines localités comme le Sahel, le Centre-Nord et le Centre-Sud ont été soulignés comme des freins au développement des activités agricoles.

5.5.3.2. Satisfaction et besoins en opportunités économiques

L'examen des principaux besoins exprimés par les adolescentes indique prioritairement un besoin d'appui financier pour la réalisation de leurs activités génératrices de revenus. Cet appui est sollicité à travers la mise à disposition de microcrédits selon les enquêtées. Puis, sont évoqués d'autres besoins tel que le matériel agricole et de tissage.

« Un appui financier sinon [proverbe : *L'épervier veut le poulet, mais il n'a pas les moyens nécessaires pour le prendre*]. Si l'on pouvait nous accorder des microcrédits, nous pourrions exercer des activités et les rembourser à notre rythme » (Focus, adolescentes mariées, Kombissiri).

L'élevage a aussi besoin de soutien financier : « Nous voulons une aide financière pour l'élevage de la volaille et des porcs. » (Focus, adolescentes mariées Ouargaye).

« Nous pouvons aussi faire du jardinage. Mais nous n'avons pas l'équipement nécessaire pour bien mener cette activité » (Focus, adolescentes mariées, Kombissiri).

L'autonomisation des filles sur le plan économique pourrait être une des solutions. Ainsi, l'octroi de microcrédits aux adolescentes pour des activités génératrices de revenus s'avère nécessaire étant donné que ces possibilités sont limitées dans les localités. Les revenus des parents étant si modestes, ces derniers ne parviennent pas à honorer ce besoin financier de leurs filles. Les activités qui semblent intéresser les adolescentes dans les localités sont de façon générale le petit commerce (*vente de céréales, de condiments...*), le jardinage, l'élevage et la couture. Ces activités permettraient, selon elles, de réduire la précarité des conditions de vie familiale. La réussite des adolescentes dans les AGR est conditionnée par le renforcement de leurs compétences en matière de gestion.

En définitive, il ressort que l'octroi de microcrédits, l'appui matériel et technique dans la réalisation des activités comme l'élevage, la couture, le tissage et l'agriculture sont les principaux besoins des adolescentes mariées ou non.

En plus de ces besoins pour les AGR, on note que les adolescentes expriment un besoin en éducation (alphabétisation, école classique). L'offre éducative est insuffisante pour l'ensemble des adolescentes. Son accès est difficile : coût élevé, refus ou désapprobation du mari, éloignement des structures éducatives, etc. Cela est plus visible en milieu rural. A cela, s'ajoutent également les besoins exprimés en matière de formation (couture, tissage, etc.).

L'Action Sociale et les formations sanitaires offrent les services socio-sanitaires aux adolescentes. Elles offrent des services sur la SR mais sont limitées par l'insuffisance des moyens (matériel, humain, financier). L'accès à ces services est difficile à cause des coûts élevés des médicaments, de l'éloignement et de l'insuffisance des infrastructures, de la faible qualité des prestations de services. Sur le plan économique, la principale activité menée par les adolescentes est le petit commerce.

VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

6.1. Conclusion

La présente étude avait pour objectif de comprendre le mariage précoce et le vécu des adolescentes mariées ou non. Les résultats de l'enquête montrent que la pratique du mariage précoce reste une réalité dans la zone d'intervention du projet. Elle est fréquente dans toutes les régions avec une prédominance dans la région du Sahel. Il ressort de l'enquête que l'âge moyen au mariage est de 14 ans en milieu rural et 16 ans en milieu urbain.

Les principaux acteurs qui perpétuent la pratique du mariage précoce sont surtout les hommes (aîné de la famille, oncle, père et frères de l'adolescente) à qui incombe la prise de décision de mise en couple de l'adolescente. La peur des grossesses hors mariage et les avantages socioéconomiques sont les facteurs qui favorisent la mise en couple précoce des filles. Les adolescentes en général se soumettent à cette décision pour se conformer aux normes sociales qui veulent que l'adolescente respecte la décision de ses parents.

La majorité des adolescentes mariées enquêtées en milieu rural ont été données par les hommes (oncle, père) en mariage sans leur consentement.

En milieu urbain, les adolescentes mariées ont eu plus de chance de choisir leur conjoint. En général, elles se sont opposées à leur mariage mais elles ont adhéré à la décision du père par respect pour ce dernier. Certaines femmes mariées très jeunes quittent leur foyer peu de temps après leur mise en vie conjugale.

Des conseils sont prodigués à l'endroit des adolescentes en vue d'éviter à tout prix une grossesse prématurée qui compromettrait non seulement le profit immédiat du père et de l'oncle du don de la fille en mariage mais aussi écarterait la jeune fille de toute considération sociale du mariage.

Une fois mariée, l'adolescente vit dans le domicile conjugal avec le mari et quelquefois dans la concession des beaux-parents. C'est dans cet environnement familial que s'organise sa vie de femme. Le contexte socioculturel dans lequel évolue l'adolescente mariée est particulier, en ce sens que sa vie est soumise à de multiples contraintes : sa mobilité est réduite et ses responsabilités et activités au sein du foyer deviennent nombreuses et obligatoires.

La majorité des adolescentes mariées vivent dans des conditions de précarité. Il ressort que cet environnement peut présenter des risques pour la vie de l'adolescente (grossesse précoce, immaturité à assumer pleinement son nouveau statut et ses rôles et responsabilités). Elle affronte généralement seule cette nouvelle situation, sans être au préalable préparée pour cela. Tous ces obstacles entraînent des conséquences sur l'épanouissement de l'adolescente à plusieurs niveaux :

- Sur le plan sanitaire, cette mise en couple précoce s'accompagne souvent d'une sexualité et d'une grossesse précoce mettant la vie de l'adolescente en danger.
- Sur le plan de l'éducation, le mariage précoce est souvent la cause de la déscolarisation de la jeune fille qui ne peut plus allier vie scolaire/formation professionnelle et vie conjugale.

- Sur le plan économique, les activités de l'adolescente sont ralenties à cause de la surcharge de travail dans le ménage, avec sa liberté d'entreprendre est limitée. En effet, la plupart des adolescentes mariées n'exerçaient pas une activité économique du fait de leur vie de couple. Elles ont exprimé le désir d'exercer une activité génératrice de revenus, mais elles restent conscientes qu'elles sont limitées en termes de capacités et de liberté car elles ont besoin de l'approbation de leur mari pour entreprendre ces activités.

Face à cette situation, l'Action Sociale est le principal service public qui lutte contre le mariage des enfants. Elle est soutenue par les enseignants, les agents de santé et les forces de sécurité (police, gendarmerie).

6.2. Recommandations

Au regard du contexte socio-familial peu reluisant dans lequel vivent les adolescentes mariées, les recommandations suivantes ont été formulées en direction :

Du projet :

- ❖ Promouvoir des campagnes d'information et de sensibilisation auprès des adolescentes sur les problèmes de santé en rapport avec le mariage précoce. La pérennisation de telles activités passe par la promotion de l'éducation par les pairs.
- ❖ Former les adolescentes en compétences de vie courantes leur permettant de mieux se défendre face aux difficultés qu'elles rencontrent.
- ❖ Informer et sensibiliser la population sur le Code des Personnes et de la Famille et des conséquences néfastes du mariage précoce car cela inciterait à réduire cette pratique.
- ❖ Inciter et sensibiliser la population à la scolarisation et au maintien des filles à l'école. Cela pourrait contribuer à une réduction significative du mariage des enfants.
- ❖ Informer les adolescentes sur les dispositions qui les protègent.
- ❖ Sensibiliser les premiers acteurs impliqués (les hommes) dans le processus du mariage sur les pratiques, les coutumes et les considérations religieuses qui sont néfastes aux jeunes filles et aux adolescentes mariées, etc.
- ❖ Impliquer les populations et les structures (les adolescentes, les leaders d'opinion, les acteurs de l'éducation, les agents de santé, l'Action Sociale, la Mairie, la préfecture, la police, les associations de chefs coutumiers, les religieuses, la cellule genre des DREBA, des DPEBA, de la DPEF) à la lutte contre le mariage précoce. Ceci doit se faire à travers le renforcement de leur capacité opérationnelle.
- ❖ Accompagner les acteurs pour mettre en place une brigade d'alerte des associations et des autorités en cas de tentative de la pratique du mariage précoce. A cet effet, il serait nécessaire de disposer d'un fonds d'urgence et d'un centre d'accueil pour une prise en charge des victimes.
- ❖ Appuyer les adolescentes mariées ou non à développer des activités génératrices de revenus afin qu'elles puissent contribuer efficacement à leur prise en charge surtout dans le domaine de la santé et de l'éducation.

Des acteurs de l'Action Sociale, de la Santé et de l'Education

- ❖ Créer un cadre de concertation entre les acteurs intervenant dans la lutte contre le mariage précoce dans les localités (Action Sociale, Ministère de la Promotion de la Femme, ONG/associations, Association de Mères Educatrices, APE, les chefs coutumiers, les premiers responsables des églises, les imams, la Police, la Gendarmerie, les acteurs de l'enseignement, de la santé, les acteurs d'octroi de microcrédits et les leaders d'opinion,...) pour une synergie d'action et pour une meilleure coordination des interventions. Cela permettra un meilleur suivi des actions menées sur le terrain.
- ❖ Mettre en place des services sociaux et de santé adaptés aux adolescent(e)s.
- ❖ Renforcer l'accessibilité des adolescentes aux services socio-sanitaires adaptés et aux structures éducatives (éducation formelle, formation professionnelle et alphabétisation) dans la localité.
- ❖ Renforcer les capacités de tous les agents de santé sur la santé sexuelle et reproductive et équiper les formations sanitaires en matériel nécessaire pour la prise en charge des adolescentes.
- ❖ Inciter et appuyer matériellement les adolescentes mariées ou non n'ayant pas bénéficié d'une scolarisation à s'inscrire dans les centres d'alphabétisation. Leur programme de formation doit prendre en compte la santé sexuelle et reproductive, la gestion des activités génératrices de revenus.

BIBLIOGRAPHIE

1. Association d'Appui et d'Éveil Pugsada : *Le mariage précoce et forcé de la jeune fille au Burkina Faso. – Rapport d'étude*, Ouagadougou, juillet 2000.
2. INSD : *Recensement Général de la Population et de l'Habitation*. - Ouagadougou, 2006
3. INSD, UNICEF : *Suivi de la situation des enfants et de femmes*. - Enquête par grappes à indicateurs Multiples, Ouagadougou 2006
4. KABORE G., TRAORE K., SALOUKOU L. : *Etude diagnostique du vécu des adolescentes mariées et leurs besoins en opportunités économiques et en santé de la reproduction : cas de Natiaboani et Koaré (Province du Gourma)*, Ouagadougou, 2002
5. Ministère de la Promotion de la Femme : *Étude sur les obstacles à l'accès des femmes aux services juridiques et judiciaires au Burkina Faso. – Rapport d'étude*, 2003
6. Ministère de la Santé, UNFPA : *Evaluation des besoins en Santé de la Reproduction, des jeunes du secteur non formel au Burkina Faso*. - Ouagadougou, 1998
7. Population Council, DSF : *Étude socio-anthropologique des fistules obstétricales dans la zone d'intervention du projet*.- Ouagadougou, 2004
8. SALOUCOU L., TAPSOBA P., GOMIS D. : *Les adolescentes rurales : Entre espoir et réalités*. - Ouagadougou, 2004
9. UNICEF : *Enfants et femmes du Burkina Faso : Défi et espoir*.- Ouagadougou, 2000
10. UNICEF : *Le mariage précoce*. - Digest Innocenti, N°7, mars 2001
11. UNICEF, *Guide du droit de la famille*, Ouagadougou, 1999

ANNEXES

Annexes : les guides

Guide FOCUS GROUP avec : Adolescent (e) non marié (e) (choix libre, promise ou fiancée, divorcée)

Les informations qui apparaissent dans ce guide et qui seront aussi enregistrées sont confidentielles et ne seront utilisées qu'à des fins scientifiques.

Introduction

Il faut au préalable avoir le consentement du chef de concession ou encore du mari avant de rencontrer l'adolescente à qui vous allez administrer ce questionnaire.

Après les salutations et les présentations d'usage, il est important et indispensable d'informer l'enquêté de l'anonymat du guide et de la confidentialité des informations qui vont être recueillies, et d'obtenir son consentement avant d'entreprendre l'entretien.

Je m'appelleet travaille pour le compte de Population Council. Le travail que nous effectuons se déroule aussi dans cinq régions.

Votre...(Nom du CM)pense que je peux discuter avec vous et vous poser des questions sur des sujets liés au mariage, à la santé des jeunes femmes et des enfants, les opportunités économiques de votre localité et sur votre vie en général.

Votre participation effective est importante pour la réussite de l'étude et des interventions futures. Les réponses aux questions que vous nous donnerez seront confidentielles et ne seront utilisées que par les chercheurs.

De ce fait, nous vous demandons de répondre sans crainte aux questions que nous allons vous poser. La confidentialité est garantie, votre nom ne sera mentionné nulle part.

Nous voudrions avec votre permission utiliser un magnétophone pour être sûr que tout ce que vous direz sera noté fidèlement.

L'entretien va nous prendre un peu de temps (1heure).

Je suis à votre disposition pour répondre aux questions que vous aimeriez poser avant que nous ne commençons.

Pouvons-nous commencer l'entretien?

Oui

Non.....

Date de l'entretien.....

Heure du début :.....Heure de fin :Durée de l'entretien :

Langue utilisée :

Recours à un traducteur : Oui /_/ Non /_/

(A éviter le plus possible)

Nom et prénom(s) de l'enquêteur

I. CARACTERISTIQUES SOCIO DEMOGRAPHIQUES

(Variables très importantes à ne pas les oublier).

1. Localité (ville ou village):

2. Lieu de l'entretien.....

Nom prénom	Âge	Âge souhaité au mariage	Niveau d'instruction	Ethnie	religion	Régime matrimonial	Lieu de résidence (parental ou marital autre)	Appartenance associative Nom de l'association
1								
2								
3								
4								
5								
6								

II. L'ancrage de la pratique du mariage des enfants dans la zone d'intervention (CAP)

1. **Que représente le mariage des enfants dans votre localité ?** [Approfondir : situer la place et le rôle accordé au mariage des enfants dans la localité, etc.]

2. **A quel âge les filles se marient généralement dans votre localité ?** [Sondez pour identifier l'âge de la fille et celui du garçon: Selon vous, quel est l'âge minimal et l'âge maximal au mariage pour la fille dans votre localité ? quelle est votre appréciation?]

3. **Quelles appréciations faites-vous de l'âge le plus bas et le plus élevé au mariage? A quel âge peut-on considérer que le mariage est précoce?** [Approfondir: déterminer à partir de quel âge le mariage est précoce et à quel âge le mariage n'est pas précoce (apparence physique: sein, taille, etc., début des menstrues, capacité d'enfanter, de faire la cuisine, etc.) Quelle est votre appréciation du mariage des enfants ?]

4. **La pratique est elle courante dans votre localité (ampleur) ?** [Approfondir : Quelle catégorie de fille est mise en couple au plus bas âge dans votre localité (pauvreté des parents ou richesse du prétendant, ethnie, mobilité géographique, etc.)? Pourquoi ?]

5. **Quelle est la réaction de votre entourage familial (père, mère, oncle, etc.) par rapport au mariage des enfants ? Quelle est votre appréciation ?** [Approfondir pour montrer la présence ou l'absence de la pression de l'entourage sur l'adolescente mariée : comment les gens se comportent avec elle ? pouvez vous contribuer à soutenir un projet pour sensibiliser l'entourage ? quelles activités peut-on mener dans la localité ?quelles peuvent être les difficultés ?que préconisez vous?]

6. **Selon vous, quel est l'âge idéal au mariage, pour la fille et pour le garçon, dans votre localité ? Quelle est votre appréciation ?**

7. **A quel âge souhaiterez vous vous mariez ? Pourquoi ?**

8. **Quel est l'âge légal de la fille au mariage (code de la famille) ?** [Approfondir : comment avez eu l'information ? par quel canal souhaiteriez-vous avoir l'information sur le mariage des enfants (radio, acteur du développement, association, action sociale, etc.)? Comment (les voies et moyens) ?]

9. **Comment préparez vous votre futur mariage (éducation sexuelle, éducation familiale, épargne, matériels et financiers, etc.)? Qui s'implique dans cette préparation ?**

[Approfondir : qu'elle appréciation faites- vous des sources d'informations sur le mariage ? Quelles sont les difficultés d'accès à l'information ? Quels sont vos besoins d'information dans le domaine du mariage des adolescentes ? Quelles sont vos suggestions?]

III. La place et le rôle du mariage des enfants dans le contexte social et familial des adolescentes.

1. **Quelle signification donnez-vous au mariage des enfants ?** [Approfondir : Quelle importance accordez vous au mariage ? Quelle est la fonction du mariage (être avec un homme, procréer, source de revenu, respecter choix des parents, être comme ses copines, etc.) ? selon vous, quel est le rôle du mariage ?]

2. **Quel type de mariage souhaiteriez-vous (choix, forcé) ? Pourquoi? Quel rôle joueriez vous durant le processus de votre mariage ?** [Approfondir si mariage des enfants : quelles sont vos motivations pour un mariage (promise, choix, chance, festivités du mariage, prestige, matérielles, etc.) ? pourquoi ? alliez vous vous impliqué dans l'organisation ? quel rôle joueriez vous ? Quelle peut être votre contribution (matérielle, financières, démarches, etc.) ?]

3. **Quels sont les visiteurs que vous recevez (amis (es), parents, Association, ONG) ? Quelles sont les conditions pour les recevoir ? Quelle est votre appréciation ?**

4. **Où allez vous si vous sortez de la famille (ou village : marché, cérémonie villageoise, centre de santé, association/ONG, etc.) ?** [Approfondir : quelles sont les conditions de visites (heure, lieu, aller sans permission ou accompagnée ou interdit, temps et distance limités, etc.) ? qui les définit ? pourquoi ? Ces conditions vous empêchent-elles de participer aux activités d'une association/ONG ?quelles sont les difficultés ? Quelles sont vos suggestions pour vous impliquer dans les activités à développer dans le cadre d'un projet ?]

IV. La position et le rôle des différents acteurs qui s'opposent ou perpétuent la pratique du mariage des enfants, leurs motivations et leur influence dans la communauté

1. **Quelles sont les personnes qui s'impliquent dans le processus du mariage des enfants ?** [Approfondir : qui sont les décideurs ? Quel est le rôle de chacun ? Pourquoi ? Comment agissent-ils (prendre des cas) ? Quelles sont leurs motivations ? Quels sont les avantages qu'ils tirent de l'organisation du mariage ? Quelle est votre appréciation ?]

2. **Qui s'oppose à l'organisation des mariages des adolescentes dans votre localité (personne, structure, etc.) ?** [Approfondir : qui sont-ils ? ont-ils soutenus des cas de refus d le mariage des enfants dans la localité ? sont ils influents dans la localité ? comment agissent –ils ? quelles activités mènent ils contre le mariage des enfants ? Quelles sont les difficultés ? Comment les résolvent –elles ? S'il y a eu de l'appuyer, qu'est ce qui peut être fait pour ces personnes ?].

3. **Quel type de mariage condamnez-vous ? Pourquoi ?** [Approfondir si mariage des enfants : pourquoi ? quelles sont vos motivations ?]

V. Les perceptions, pratiques et besoins des populations en matière d'éducation des adolescentes dans la localité

1. **Quels sont les types d'éducation qui existent dans votre localité (éducation familiale, alphabétisation, école moderne, école coranique)? Que pensez-vous des offres éducatives dans la localité ?** [Approfondir : Sont-elles accessibles aux adolescentes mariées ou non (économique, social, etc.)? Quels sont les besoins en matière d'éducation pour les adolescentes mariées ou non ? Quelles sont vos suggestions]

2. **Que pensez-vous de la scolarisation d'une fille ? Pourquoi ?** [Approfondir : ? Jusqu'à quel niveau une fille peut elle aller à l'école ? Pourquoi ? Quels sont les avantages de l'école ? Quels sont les inconvénients ? Êtes vous prête à faire bénéficier votre future fille (ou belle fille) d'une formation scolaire/professionnelle ? Quels sont les besoins des adolescentes mariées ou non en matière de formation scolaire/professionnelle ? Comment peut-on faire pour une accessibilité massive des adolescentes mariées ou non à la formation scolaire ou professionnelle ?]

VI. Les opportunités économiques des adolescentes dans la zone d'intervention

1. **Quels sont les types d'activités rémunératrices propres aux adolescentes mariées ou non qui existent dans votre localité ?** [Approfondir : Que pensez-vous de ces activités rémunératrices ? Sont-elles accessibles aux adolescentes ? Pourquoi ? Quelles sont les difficultés ? Existence-ils d'autres opportunités pour elles ? Lesquelles ?]

2. **Que pensez vous de l'activité génératrice de revenu de votre future fille (ou belle fille)?** [Approfondir : quels sont les avantages ? Quelles sont les difficultés liées à cette activité ? Quelle peut être votre contribution à cette activité ? Comment peut-on faire pour améliorer les activités rémunératrices des adolescentes mariées ou non dans votre localité?]

VII. Les structures socio sanitaires disponibles, les besoins des adolescentes dans la localité et leur l'accessibilité

1. **Quels sont les types de service socio- sanitaires (structure de santé, Service de l'Action Sociale, ABBEF, etc.) qui existent dans votre localité?** [Approfondir: Quelle est votre appréciation des offres des services socio- sanitaires? Sont-ils accessibles aux adolescentes mariées ou non ? Quels sont les besoins en matière de service socio sanitaire pour les adolescentes mariées ou non ? Quelles sont vos suggestions ?]

2. **Quels sont les avantages de la fréquentation des services socio sanitaires ? Quelles sont les difficultés rencontrées par les adolescentes mariées ou non ?** [Approfondir: Comment peut-on faire pour améliorer l'accès des adolescentes aux services socio- sanitaires Quelles sont vos suggestions pour améliorer les offres, l'accessibilité, la qualité des services socio- sanitaires ?]

VIII. Suggestions

Dans le cadre d'une intervention dans votre localité pour les domaines : le mariage des enfants, l'éducation, la santé, les services socio- sanitaires, quelles sont vos suggestions pour mieux mener les activités ? [Approfondir : quels types d'activités peut-on mener dans votre localité ? comment doit-on mener ces activités ? Quelles peuvent être les difficultés? Comment les résoudre ? Quelle peut être votre contribution?]

Merci de votre disponibilité

Observations de l'enquêteur

Guide FOCUS GROUP avec : Adolescente mariée

Les informations qui apparaissent dans ce guide et qui seront aussi enregistrées sont confidentielles et ne seront utilisées qu'à des fins scientifiques.

Introduction

Il faut au préalable avoir le consentement du chef de concession ou encore du mari avant de rencontrer l'adolescente à qui vous allez administrer ce questionnaire.

Après les salutations et les présentations d'usage, il est important et indispensable d'informer l'enquêté de l'anonymat du guide et de la confidentialité des informations qui vont être recueillies, et d'obtenir son consentement avant d'entreprendre l'entretien.

Je m'appelleet travaille pour le compte de Population Council. Le travail que nous effectuons se déroule aussi dans cinq régions.

Votre...(Nom du CM)pense que je peux discuter avec vous et vous poser des questions sur des sujets liés au mariage, à la santé des jeunes femmes et des enfants, les opportunités économiques de votre localité et sur votre vie en général.

Votre participation effective est importante pour la réussite de l'étude et des interventions futures. Les réponses aux questions que vous nous donnerez seront confidentielles et ne seront utilisées que par les chercheurs.

De ce fait, nous vous demandons de répondre sans crainte aux questions que nous allons vous poser. La confidentialité est garantie, votre nom ne sera mentionné nulle part.

Nous voudrions avec votre permission utiliser un magnétophone pour être sûr que tout ce que vous direz sera noté fidèlement.

L'entretien va nous prendre un peu de temps (1heure).

Je suis à votre disposition pour répondre aux questions que vous aimeriez poser avant que nous ne commençons.

Pouvons-nous commencer l'entretien?

Oui

Non.....

Date de l'entretien.....

Heure du début :Heure de fin :Durée de l'entretien :

Langue utilisée :

Recours à un traducteur : Oui /_/_ Non /_/_

(A éviter le plus possible)

Nom et prénom(s) de l'enquêteur

I. CARACTERISTIQUES SOCIO DEMOGRAPHIQUES

(Variables très importantes à ne pas les oublier).

1. Localité (ville ou village):

2. Lieu de l'entretien

Nom prénom	Âge	Âge au mariage	Durée du mariage	Niveau d'instruction	Ethnie	religion	Situation«matrimoniale ou polygamie	Lieu de résidence (parental ou marital)	Nb enfants	Appartenance associative (nom de l'association)
1										
2										
3										
4										
5										
6										

II. L'ancrage de la pratique du mariage des enfants (Connaissances, attitudes, pratiques et perceptions)

1. Que représente le mariage dans votre localité ? [Approfondir : situer la place et le rôle accordé au mariage dans la localité, etc.]

2. A quel âge les filles se marient généralement dans votre localité ? [Sondez pour identifier l'âge de la fille et celui du garçon : Selon vous, quel est l'âge minimal et l'âge maximal au mariage pour la fille dans votre localité ? quelle est votre appréciation ?]

3. Quelles appréciations faites-vous de l'âge le plus bas et le plus élevé au mariage? A quel âge peut-on considérer que le mariage est précoce ? [Approfondir : déterminer à partir de quel âge le mariage est précoce et à quel âge le mariage n'est pas précoce (apparence physique : sein, taille, etc., début des menstrues, capacité d'enfanter, de faire la cuisine, etc.) Quelle est votre appréciation du ?]

4. La pratique est elle courante dans votre localité (ampleur) ? [Approfondir : Quelle catégorie de fille est mise en couple au plus bas âge dans votre localité (pauvreté des parents ou richesse du prétendant, ethnie, mobilité géographique, etc.)? Pourquoi ?]

5. Quelle est la réaction de votre entourage familial (père, mère, oncle, etc.) par rapport au mariage des enfants ? Quelle est votre appréciation ? [Approfondir pour montrer la présence ou l'absence de la pression de l'entourage sur l'adolescente mariée : la fille mariée précocement est-elle acceptée par les siens ? comment les gens se comportent avec elle ? pouvez vous contribuer à soutenir un projet pour sensibiliser l'entourage ? quelles activités peut-on mener dans la localité ?quelles peuvent être les difficultés ?que préconisez vous?]

6. Selon vous, quel est l'âge idéal au mariage, pour la fille et pour le garçon, dans votre localité ? Quelle est votre appréciation ?

7. Quel est l'âge légal de la fille au mariage (code de la famille) ? [Approfondir : comment avez-vous eu l'information ? par quel canal souhaiteriez-vous avoir l'information sur le mariage des enfants (radio, acteur du développement, association, action sociale, etc.) ? Comment (les voies et moyens) ?

8. En cas de problèmes liés au mariage, quels sont les services de recours (familial, juridiques, action sociale, services de sécurité, associations ou ONG droits de l'homme, etc.) ? [Approfondir : quelle est votre appréciation sur leur accessibilité (qualité, besoins satisfaits ou non, etc.) ? Quelles sont les difficultés d'accès à ces services ? Qu'en pensez-vous ?]

9. Comment avez-vous été préparé votre mariage (éducation sexuelle, éducation familiale, conseils, etc.) ? Quelles sont les personnes qui se sont impliquées ?

III. La place et le rôle du mariage des enfants dans le contexte social et familial des adolescentes.

1. Quelle signification donnez-vous au mariage ? [Approfondir : Quelle importance accordez-vous au mariage ? pourquoi vous vous êtes mariée (être avec un homme, procréer, respecter choix des parents, être comme ses copines, etc.) ? Quelles sont vos motivations pour votre mariage (promise, choix, chance, festivités du mariage, prestige, matérielles, etc.) ? Pourquoi ?

2. Quel a été votre rôle durant le processus de votre mariage ? [Approfondir : Étiez-vous impliqué dans l'organisation ? quel rôle aviez-vous joué ? Quelle a été votre contribution (matérielle, financières, démarches, etc.) ?]

3. Quels sont les visiteurs que vous recevez (amis (es), parents, Association, ONG) ? Quelles sont les conditions pour recevoir ? Quelle est votre appréciation ?

4. Où allez-vous si vous sortez de la famille (ou village : marché, cérémonie villageoise, centre de santé, association/ONG, etc.) ? [Approfondir : quelles sont les conditions de visites (heure, lieu, aller sans permission ou accompagnée ou interdit, temps et distance limités, etc.) ? qui les définit ? pourquoi ? Ces conditions vous empêchent-elles de participer aux activités d'une association/ONG ? quelles sont les difficultés ? Quelles sont vos suggestions pour vous impliquer dans les activités à développer ?]

IV. La position et le rôle des différents acteurs qui s'opposent ou perpétuent la pratique du mariage des enfants, leurs motivations et leur influence dans la communauté

1. Quelles sont les personnes qui se sont impliquées dans le processus de votre mariage ? [Approfondir : qui sont les décideurs (leaders, père, mère, tantes, oncles, etc.) ? Quel est le rôle de chacun ? Pourquoi ? Comment ils ont agi ? Quelles sont été leurs motivations ? Quels sont les avantages qu'ils ont tiré de l'organisation de votre mariage ? Quelle est votre appréciation ?]

2. Quelle appréciation faites-vous de l'implication de votre mère à votre mariage ? [Approfondir : elle t-elle contre le mariage des enfants ?]

3. Qui s'oppose à l'organisation des mariages des adolescentes dans votre localité (personne, structure, etc.) ? [Approfondir : qui sont-ils ? ont-ils soutenus des cas de refus de mariage des enfants dans la localité ? sont-ils influents dans la localité ? comment agissent-ils ? quelles activités mènent-ils contre le mariage des enfants ? Quelles sont les difficultés ? Comment les résolvent-elles ? S'il y a lieu de l'appuyer, qu'est-ce qui peut être fait pour ces personnes ?]

V. Les perceptions, pratiques et besoins des populations en matière d'éducation des adolescentes dans la localité

1. Quels sont les types d'éducation qui existent dans votre localité (éducation familiale, santé sexuelle, code des personnes et de la famille ou droits de la femme, etc. alphabétisation, école moderne, école coranique) ? Que pensez-vous des offres éducatives dans la localité ? [Approfondir : Sont-elles accessibles aux filles (économique, social, etc.) ? Quels sont vos besoins en matière d'éducation dans votre localité ? Quelles sont vos suggestions ?]

2. Que pensez-vous de la scolarisation d'une fille ? Pourquoi ? [Approfondir : Jusqu'à quel niveau une fille peut-elle aller à l'école ? Pourquoi ? Quels sont les avantages de l'école ? Quels sont les inconvénients ? Êtes-vous prête à bénéficier d'une formation scolaire/professionnelle ? Quels sont vos besoins en matière de formation scolaire/professionnelle ? Comment peut-on faire pour une accessibilité massive des adolescentes mariées ou non à la formation scolaire ou professionnelle ?]

VI. Les opportunités économiques des adolescentes dans la zone d'intervention

1. Quels sont les types d'activités économiques propres aux adolescentes qui existent dans votre localité ? [Approfondir : Que pensez-vous de ces activités rémunératrices ? Sont-elles accessibles pour vous ? Pourquoi ? Quelles sont les difficultés ? Existence-ils d'autres opportunités ? Lesquelles ?]

2. Que faites-vous comme activité génératrice de revenu ? [Approfondir : quels sont les avantages ? Quelles sont les difficultés rencontrées ? Quelles sont vos suggestions pour pallier à ces difficultés ? Comment peut-on faire pour améliorer les activités rémunératrices des adolescentes mariées ou non dans votre localité ?]

3. Comment gérez-vous votre activité ? Quelle appréciation faites-vous de l'implication de votre conjoint dans la gestion de votre activité économique ? [Approfondir : Quels sont les avantages ? Quelles sont les contraintes ? Quelles sont les suggestions pour pallier à ces difficultés ?]

VII. Les structures socio-sanitaires disponibles, les besoins des adolescentes dans la localité et leur L'accessibilité

1. Quels sont les types de service socio-sanitaires (structure de santé, Service de l'Action Sociale, ABBEF, etc.) qui existent dans votre localité ? [Approfondir : avez-vous accès à ces structures socio-sanitaires ? Qu'apprenez-vous dans ces services socio-sanitaires dans le cadre de la santé sexuelle reproductive, du mariage... ? Quelle est votre appréciation des offres des services socio-sanitaires ?]

2. Quels sont les avantages de la fréquentation des services socio sanitaires ? Quelles sont les difficultés rencontrées par les adolescentes mariées ou non ? [Approfondir : Comment peut-on faire pour améliorer l'accès des adolescentes aux services socio-sanitaires ? Quelles sont vos suggestions pour améliorer les offres, l'accessibilité, la qualité des services socio-sanitaires ?]

VIII. Suggestions

Dans le cadre d'une intervention dans votre localité pour les domaines : le mariage des enfants, l'éducation, la santé, les services socio-sanitaires, quelles sont vos suggestions pour mieux mener les activités ? [Approfondir : quels types d'activités peut-on mener dans votre localité ? comment doit-on mener ces activités ? quelles peuvent être les difficultés ? comment les résoudre ? quelle peut être votre contribution ?]

Merci pour votre disponibilité

Observations de l'enquêteur

Guide FOCUS GROUP avec Femmes adultes (plus de 40 ans) Hommes adultes (plus de 40ans)

Les informations qui apparaissent dans ce guide et qui seront aussi enregistrées sont confidentielles et ne seront utilisées qu'à des fins scientifiques.

Introduction

Il faut au préalable avoir le consentement du chef de concession ou encore du mari avant de rencontrer l'adolescente à qui vous allez administrer ce questionnaire.

Après les salutations et les présentations d'usage, il est important et indispensable d'informer l'enquêté de l'anonymat du guide et de la confidentialité des informations qui vont être recueillies, et d'obtenir son consentement avant d'entreprendre l'entretien.

Je m'appelleet travaille pour le compte de Population Council. Le travail que nous effectuons se déroule aussi dans cinq régions.

Votre...(Nom du CM)pense que je peux discuter avec vous et vous poser des questions sur des sujets liés au mariage, à la santé des jeunes femmes et des enfants, les opportunités économiques de votre localité et sur votre vie en général.

Votre participation effective est importante pour la réussite de l'étude et des interventions futures. Les réponses aux questions que vous nous donnerez seront confidentielles et ne seront utilisées que par les chercheurs.

De ce fait, nous vous demandons de répondre sans crainte aux questions que nous allons vous poser. La confidentialité est garantie, votre nom ne sera mentionné nulle part.

Nous voudrions avec votre permission utiliser un magnétophone pour être sûr que tout ce que vous direz sera noté fidèlement.

L'entretien va nous prendre un peu de temps (1heure).

Je suis à votre disposition pour répondre aux questions que vous aimeriez poser avant que nous ne commençons.

Pouvons-nous commencer l'entretien?

Oui

Non.....

Date de l'entretien.....

Heure du début :Heure de fin :Durée de l'entretien :

Langue utilisée :

Recours à un traducteur : Oui /_/ Non /_/

(A éviter le plus possible)

Nom et prénom(s) de l'enquêteur

I. CARACTERISTIQUES SOCIO DEMOGRAPHIQUES

(Variables très importantes à ne pas les oublier).

1. Localité (ville ou village):

2. Lieu de l'entretien

Nom prénom	Âge	Âge au mariage	Durée du mariage	Niveau d'instruction	Ethnie	religion	Régime matrimonial	Lieu de résidence (parental ou marital)	Nb enfants	Appartenance associative
1										
2										
3										
4										
5										
6										

II. L'ancrage de la pratique du mariage des enfants dans la zone d'intervention (CAP)

1. **Que représente le mariage dans votre localité ?** [Approfondir : situer la place et le rôle accordé au mariage dans la localité, etc.]

2. **A quel âge les filles se marient généralement dans votre localité ?** [Approfondir pour identifier l'âge de la fille et celui du garçon : Selon vous, quel est l'âge minimal et l'âge maximal au mariage dans la localité ?]

3. **Quelles appréciations faites-vous de l'âge le plus bas au mariage et le plus élevé ? A quel âge peut-on considérer que le mariage est précoce ?** [Approfondir : déterminer à partir de quel âge le mariage est précoce et à quel âge le mariage n'est pas précoce (apparence physique : sein, taille, etc., début des menstrues, capacité d'enfanter, de faire la cuisine, etc.)]

4. **Quelle est la réaction de votre entourage sur le mariage des enfants ? Pourquoi ?**

5. **Selon vous, quel est l'âge idéal au mariage, pour la fille et pour le garçon, dans la localité ? Quelle est votre appréciation ?**

6. **Quel est l'âge légal de la fille au mariage (code de la famille) ?** [Approfondir : comment avez vous eu l'information ? par quel canal souhaiteriez vous avoir l'information sur le mariage des enfants (radio, acteur du développement, association, action sociale, etc.)? Il en est de même pour vos filles ? Comment (les voies et moyens) ?

7. **En cas de problèmes liés au mariage, quels sont les services de recours (familial, juridiques, action sociale, services de sécurité, associations ou ONG droits de l'homme, etc.) ?** [Approfondir : quelle est votre appréciation sur leur accessibilité (qualité, besoins satisfaits ou non, etc.) ? Quelles sont les difficultés d'accès à ces services ? Qu'en pensez-vous ?]

8. **Comment préparez-vous vos filles au mariage (éducation familiale, sexuelle, morale, gestion du foyer, etc.)?** [Approfondir : qui d'autres interviennent dans cette préparation ? quelle appréciation faites-vous ? Quelles sont les difficultés ? Quels sont les besoins en matière de préparation au mariage ?]

III. La place et le rôle du mariage des enfants dans le contexte social et familial des adolescentes.

1. **Quelle signification donnez-vous au mariage ?** [Approfondir : Quelle importance accordez vous au mariage ? pourquoi vos filles se marient elles (être avec un homme, procréer, respecter le choix des parents, être comme ses copines, etc.) ? Quelle appréciation faites-vous ?]

2. **Comment le mariage de vos filles s'est-il déroulé (les étapes, les rituels socioculturels, etc.) ?** [Approfondir : comment avez-vous connu votre belle famille à propos du mariage ? qui a fait le choix du conjoint ? Quelles sont les personnes qui ont déclenché le processus du mariage de vos filles ? Qu'est ce que ces personnes gagnent en organisant leur mariage (immédiat, lointain) ? Quelle est votre appréciation ?]

3. **Quelle est la contribution de vos filles durant le processus de leur mariage ?** [Approfondir : quel rôle jouent-elles ? Quelles sont leurs contributions (matérielle, financières, démarches, etc.) ? Quelles sont vos contributions en tant que mère/père ? Quelle est votre appréciation ?]

4. **Quelle appréciation faites-vous du mariage des adolescentes ?** [Approfondir : Quelles sont leurs responsabilités dans le foyer (tâches ménagères, éducation des enfants, soins des enfants, dépenses de la famille, prises de décision, etc.) ? Quelles sont les difficultés de vie de couple liées à leur âge (santé, gestion du foyer, éducation, etc.) ? Quels sont les avantages d'être mariée à l'adolescence ? Quels sont les inconvénients ? Quelle est votre appréciation ?]

5. **A quelles conditions vos filles ou belles filles peuvent elles recevoir des visiteurs ou sortir pour mener des activités** (au village : marché, cérémonie villageoise, centre de santé, association/ONG, etc.) ? [Approfondir : quelles sont les conditions (heure, lieu, aller sans permission ou accompagnée ou interdit, temps et distance limités, etc.) ? Ces conditions peuvent-elles empêcher vos filles ou belles filles de participer aux activités d'une association/ONG ? quelles sont les difficultés ? quelles sont vos suggestions pour qu'elles s'impliquent dans les activités à développer dans le cadre d'un projet d'appui aux adolescentes ?]

IV. La position et le rôle des différents acteurs qui s'opposent ou perpétuent la pratique du mariage précoce, leurs motivations et leur influence dans la communauté

1. **Qui s'implique dans le processus du mariage de vos filles ?** [Approfondir : qui sont les décideurs ? Quel est le rôle de chacun ? Pourquoi ? Comment ils ont agi ? Quelles ont été leurs motivations ? Quels sont les avantages qu'ils ont tiré de ce mariage des enfants ? Quelle est votre appréciation ?]

2. **Qui s'opposent au mariage des enfants dans la localité (personne, structure, etc.) ?** [Approfondir : qui sont-ils (vous-même ou autres personnes, structure, etc.) ? ont-ils soutenus d'autres cas de refus de mariage des enfants ? sont ils influents dans la localité ? comment agissent-ils ? quelles activités mènent ils contre le mariage des enfants ? Quelles sont les difficultés ? Comment les résolvent-elles ? S'il y a lieu de les appuyer contre le mariage précoce, qu'est ce qui peut être fait pour ces personnes ?].

V. Les perceptions, pratiques et besoins des populations en matière d'éducation des adolescentes dans la localité

1. **Quels sont les types d'éducation qui existent dans votre localité** (éducation familiale, alphabétisation, école moderne, école coranique) ? **Que pensez-vous des offres éducatives dans la localité ?** [Approfondir : Sont-elles accessibles aux adolescentes mariées ou non (économique, social, etc.) ? Quels sont les besoins en matière d'éducation pour les adolescentes mariées ou non ? Quelles sont vos suggestions]

2. **Que pensez-vous de la scolarisation d'une fille ? Pourquoi ?** [Approfondir : Jusqu'à quel niveau une fille peut elle aller à l'école ? Pourquoi ? Quels sont les avantages de l'école ? Quels sont les inconvénients ? Êtes-vous prêtes à faire bénéficier vos filles d'une formation scolaire/professionnelle ? Quels sont les besoins des adolescentes mariées ou non en matière de formation scolaire/professionnelle ? Comment peut-on faire pour une accessibilité massive des adolescentes mariées ou non à la formation scolaire ou professionnelle ?]

VI. Les opportunités économiques des adolescentes dans la zone d'intervention

1. **Quels sont les types d'activités rémunératrices propres aux adolescentes mariées ou non qui existent dans votre localité ?** [Approfondir : Que pensez-vous de ces activités rémunératrices ? Sont-elles accessibles aux adolescentes ? Pourquoi ? Quelles sont les difficultés ? Existence-ils d'autres opportunités pour elles ? Lesquelles ?]

2. **Que pensez-vous de l'activité génératrice de revenu de vos filles ?** [Approfondir : quels sont les avantages ? Quelles sont les difficultés liées à leur activité ? Quelle peut être votre contribution à leur activité ? Comment peut-on faire pour améliorer les activités rémunératrices des adolescentes mariées ou non dans votre localité ?]

VII. Les structures socio sanitaires disponibles, les besoins des adolescentes dans la localité et leur l'accessibilité

1. **Quels sont les types de service socio- sanitaires (structure de santé, Service de l'Action Sociale, ABBEF, etc.) qui existent dans votre localité ?** [Approfondir : Quelle est votre appréciation sur ces offres des services socio- sanitaires ? Sont-ils accessibles aux adolescentes mariées ou non ? Quels sont les besoins en matière de service socio sanitaire pour les adolescentes mariées ou non ? Quelles sont vos suggestions ?]

2. Quels sont les avantages de la fréquentation des services socio sanitaires ? Quelles sont les difficultés rencontrées par les adolescentes mariées ou non ? [Approfondir : Comment peut-on faire pour améliorer l'accès des adolescentes aux services socio-sanitaires ? Quelles sont vos suggestions pour améliorer les offres, l'accessibilité, la qualité des services socio-sanitaires ?]

VIII. Suggestions

Dans le cadre d'une intervention dans votre localité pour les domaines : le mariage précoce, l'éducation, la santé, les services socio-sanitaires, quelles sont vos suggestions pour mieux mener les activités ? [Approfondir : quels types d'activités peut-on mener dans votre localité ? comment doit-on mener ces activités ? quelles peuvent être les difficultés ? comment les résoudre ? quelle peut être votre contribution ?]

Merci pour votre disponibilité
Observations de l'enquêteur

Guide D'ENTRETIEN INDIVIDUEL APPROFONDI avec : Femme adulte ayant une fille mariée précocement Belle mère d'adolescente mariée

Les informations qui apparaissent dans ce guide et qui seront aussi enregistrées sont confidentielles et ne seront utilisées qu'à des fins scientifiques.

Introduction

Il faut au préalable avoir le consentement du chef de concession ou encore du mari avant de rencontrer l'adolescente à qui vous allez administrer ce questionnaire.

Après les salutations et les présentations d'usage, il est important et indispensable d'informer l'enquêté de l'anonymat du guide et de la confidentialité des informations qui vont être recueillies, et d'obtenir son consentement avant d'entreprendre l'entretien.

Je m'appelleet travaille pour le compte de Population Council. Le travail que nous effectuons se déroule aussi dans cinq régions.

Votre... (Nom du CM)pense que je peux discuter avec vous et vous poser des questions sur des sujets liés au mariage, à la santé des jeunes femmes et des enfants, les opportunités économiques de votre localité et sur votre vie en général.

Votre participation effective est importante pour la réussite de l'étude et des interventions futures. Les réponses aux questions que vous nous donnerez seront confidentielles et ne seront utilisées que par les chercheurs.

De ce fait, nous vous demandons de répondre sans crainte aux questions que nous allons vous poser. La confidentialité est garantie, votre nom ne sera mentionné nulle part.

Nous voudrions avec votre permission utiliser un magnétophone pour être sûr que tout ce que vous direz sera noté fidèlement.

L'entretien va nous prendre un peu de temps (1heure).

Je suis à votre disposition pour répondre aux questions que vous aimeriez poser avant que nous ne commençons.

Pouvons-nous commencer l'entretien?

Oui

Non.....

Date de l'entretien.....

Heure du début :Heure de fin :Durée de l'entretien :

Langue utilisée :

Recours à un traducteur : Oui /_/_ Non /_/_

(A éviter le plus possible)

Code de l'entretien :

Initial de l'enquêtée.....

Initial de l'enquêteur.....

I. CARACTERISTIQUES SOCIO DEMOGRAPHIQUES

(Variables très importantes à ne pas les oublier).

1. Localité (ville ou village):

2. Lieu de l'entretien

3. Lieu de résidence (parental ou marital)

4. Age de l'enquêtée.....

5. Age au mariage

6. Sexe :.....

7. Nombre d'enfant.....

8. Religion.....

9. Ethnie.....

10. Niveau d'étude (préciser dernière classe fréquentée).....

11. Union monogamique.....

12. Union polygamique (préciser nombre de coépouses).....

13. Rang parmi les épouses.....

14. Profession de l'enquêtée.....

15. Profession du conjoint.....

16. Age du conjoint.....

17. Ethnie du conjoint

18. Niveau d'étude du conjoint (préciser dernière classe)

19. Lieu de résidence actuelle du conjoint.....

20. Type de mariage (religieux, civil, traditionnel...).....

21. Initiale de l'enquêtée.....

22. Initiale de l'enquêtrice.....

II. L'ancrage de la pratique du mariage précoce dans la zone d'intervention (CAP)

1. **Que représente le mariage pour vous ?** [Approfondir : situer la place et le rôle accordé au mariage dans la localité, etc.]
2. **A quel âge les filles se marient généralement dans votre localité ?** [Approfondir pour identifier l'âge de la fille et celui du garçon : Selon vous, quel est l'âge minimal et l'âge maximal au mariage dans la localité ?]
3. **Quelles appréciations faites-vous de l'âge le plus bas au mariage et le plus élevé ? A quel âge peut-on considérer que le mariage est précoce ?** [Approfondir : déterminer à partir de quel âge le mariage est précoce et à quel âge le mariage n'est pas précoce (apparence physique : sein, taille, etc., début des menstrues, capacité d'enfanter, de faire la cuisine, etc.)]
4. **A quel âge l'adolescente s'est mariée ? Pourquoi cet âge ?** [Approfondir : Quelle appréciation faites-vous de son âge au mariage ? Étiez-vous d'accord ou pas ? Qu'avez-vous fait en ce moment (actions, etc.) ? Pourquoi ?]
5. **Quelle a été la réaction de votre entourage sur ce mariage précoce ? Pourquoi ?** [Approfondir pour montrer la présence ou l'absence de la pression de l'entourage sur l'adolescente mariée : comment les autres membres de la famille ont réagi ? comment les gens se comportent avec elle ? Pouvez-vous contribuer à soutenir un projet pour sensibiliser l'entourage sur les méfaits du mariage précoce ? Quelle activité peut-on mener dans la localité ? quelles peuvent être les difficultés ? que suggérez-vous ?]
6. **Selon vous, quel est l'âge idéal au mariage, pour la fille et pour le garçon, dans la localité ? Quelle est votre appréciation ?**
7. **Quel est l'âge légal de la fille au mariage (code de la famille) ?** [Approfondir : comment avez-vous eu l'information ? par quel canal souhaiteriez-vous avoir l'information sur le mariage précoce (radio, acteur du développement, association, action sociale, etc.) ? Comment (les voies et moyens) ?]
8. **En cas de problèmes liés au mariage, quels sont les services de recours (familial, juridiques, action sociale, services de sécurité, associations ou ONG droits de l'homme, etc.) ?** [Approfondir : quelle est votre appréciation sur leur accessibilité (qualité, besoins satisfaits ou non, etc.) ? Quelles sont les difficultés d'accès à ces services ? Qu'en pensez-vous ?]
9. **Comment avez-vous préparé votre fille (ou belle fille) au mariage (éducation familiale, sexuelle, morale, gestion du foyer, etc.) ?** [Approfondir : qui d'autre intervient dans cette préparation ? quelle appréciation faites-vous ? Quelles sont vos difficultés ? Quels sont vos besoins en matière de préparation au mariage ?]

III. La place et le rôle du mariage précoce dans le contexte social et familial des adolescentes.

1. **Quelle signification donnez-vous au mariage ?** [Approfondir : Quelle importance accordez-vous au mariage ? pourquoi votre fille (ou fils) s'est-elle mariée (pour la fille : être avec un homme, procréer, respecter choix des parents, être comme ses copines, etc. ; pour le garçon : avoir une femme, procréer, respecter choix des parents, être comme ses copains, etc.) ? Quelle appréciation faites-vous ?]
2. **Comment le mariage de votre fille (ou fils) s'est-il déroulé (les étapes, les rituels socioculturels, etc.) ?** [Approfondir : comment avez-vous connu votre belle famille à propos du mariage ? qui a fait le choix du conjoint ou (de la conjointe) ? Quelles sont les personnes qui ont déclenché le processus du mariage précoce ? Qu'est-ce qu'elles gagnent en organisant votre mariage (immédiat, lointain) ? Quelle est votre appréciation ?]
3. **Quelle a été la contribution de votre fille (ou fils) durant le processus de son mariage ?** [Approfondir : quel rôle elle (ou il) a joué ? Quelle a été sa contribution (matérielle, financières, démarches, etc.) ? Quelle est votre appréciation ?]
4. **Quelle appréciation faites-vous sur la vie conjugale de votre fille (ou belle fille) (problèmes liés au mariage précoce, aspect psychosocial, etc.) ?** [Approfondir : Quelles sont vos responsabilités dans son foyer (tâches ménagères, éducation des enfants, soins des enfants, dépenses de la famille, etc.) ? est-elle impliquée dans les prises de décisions ? Quelles sont les difficultés de vie de couple liées à son âge (santé, gestion du foyer, éducation, etc.) ? Quels sont les avantages d'être mariée à cet âge (adolescence) ? Quels sont les inconvénients (problèmes de santé, difficultés à accouchement, difficultés d'allaitement, vieillissement rapide, éducation des enfants, etc.) ? Êtes-vous prête à donner votre fille en mariage précocement ? Pourquoi ?]
5. **A quelles conditions votre belle fille peut-elle recevoir des visiteurs ou sortir pour mener des activités (au village : marché, cérémonie villageoise, centre de santé, association/ONG, etc.) ?** [Approfondir : quelles sont les conditions (heure, lieu, aller sans permission ou accompagnée ou interdit, temps et distance limités, etc.) ? qui les définit ? pourquoi ? Ces conditions peuvent-elles empêcher votre belle fille de participer aux activités d'une association/ONG ? quelles sont les difficultés ? quelles sont vos suggestions pour qu'elle s'implique dans les activités à développer ?]

IV. La position et le rôle des différents acteurs qui s'opposent ou perpétuent la pratique du mariage précoce, leurs motivations et leur influence dans la communauté

1. **Qui s'est impliqué dans le processus du mariage de votre fille (ou belle fille) ?** [Approfondir : qui sont les décideurs ? Quel est le rôle de chacun ? Pourquoi ? Comment ils ont agi ? Quelles ont été leurs motivations ? Quels sont les avantages qu'ils ont tiré de ce mariage précoce ? Quelle est votre appréciation ?]
2. **Qui s'est opposé au mariage de votre fille (ou belle fille) (personne, structure, etc.) ?** [Approfondir : qui sont-ils (vous-même ou autres personnes) ? ont-ils soutenus d'autres cas de refus de mariage précoce ? sont-ils influents dans la localité ? comment agissent-ils ? quelles activités mènent-ils contre le mariage précoce ? Quelles sont les difficultés ? Comment les résolvent-elles ? S'il y a eu de les appuyer contre le mariage précoce, qu'est-ce qui peut être fait pour ces personnes ?]

V. Les perceptions, pratiques et besoins des populations en matière d'éducation des adolescentes dans la localité

1. **Quels sont les types d'éducation qui existent dans votre localité (éducation familiale, santé sexuelle, code ou droit de la femme, alphabétisation, école moderne, école coranique) ? Que pensez-vous des offres éducatives dans la localité ?** [Approfondir : Sont-elles accessibles aux adolescentes mariées ou non (économique, social, etc.) ? Quels sont les besoins en matière d'éducation pour les adolescentes mariées ou non ? Quelles sont vos suggestions ?]

2. **Que pensez-vous de la scolarisation d'une fille ? Pourquoi ?** [Approfondir : Jusqu'à quel niveau une fille peut elle aller à l'école ? Pourquoi ? Quels sont les avantages de l'école ? Quels sont les inconvénients ? Êtes vous prête à faire bénéficier votre fille (ou belle fille) d'une formation scolaire/professionnelle ? Quels sont les besoins des adolescentes mariées ou non en matière de formation scolaire/professionnelle ? Comment peut-on faire pour une accessibilité massive des adolescentes mariées ou non à la formation scolaire ou professionnelle ?]

VI. Les opportunités économiques des adolescentes dans la zone d'intervention

1. **Quels sont les types d'activités rémunératrices propres aux adolescentes mariées ou non qui existent dans votre localité ?** [Approfondir : Que pensez-vous de ces activités rémunératrices ? Sont-elles accessibles aux adolescentes ? Pourquoi ? Quelles sont les difficultés ? Existence-ils d'autres opportunités pour elles ? Lesquelles ?]

2. **Que pensez vous de l'activité génératrice de revenu de votre fille (ou belle fille)?** [Approfondir : quels sont les avantages ? Quelles sont les difficultés liées à cette activité ? Quelle peut être votre contribution à cette activité ? Comment peut-on faire pour améliorer les activités rémunératrices des adolescentes mariées oui non dans votre localité ?]

VII. Les structures socio sanitaires disponibles, les besoins des adolescentes dans la localité et leur l'accessibilité

1. **Quels sont les types de service socio- sanitaires (structure de santé, Service de l'Action Sociale, ABBEF, etc.) qui existent dans votre localité?** [Approfondir : Quelle est votre appréciation sur ces offres des services socio- sanitaires ? Sont-ils accessibles aux adolescentes mariées ou non ? Quels sont les besoins en matière de service socio sanitaire pour les adolescentes mariées ou non ? Quelles sont vos suggestions ?]

2. **Quels sont les avantages de la fréquentation des services socio sanitaires ? Quelles sont les difficultés rencontrées par les adolescentes mariées ou non ?** [Approfondir : Comment peut-on faire pour améliorer l'accès des adolescentes aux services socio-sanitaires ? Quelles sont vos suggestions pour améliorer les offres, l'accessibilité, la qualité des services socio- sanitaires ?]

VIII. Suggestions

Dans le cadre d'une intervention dans votre localité pour les domaines : le mariage précoce, l'éducation, la santé, les services socio-sanitaires, quelles sont vos suggestions pour mieux mener les activités ? [Approfondir : quels types d'activités peut-on mener dans votre localité ? comment doit-on mener ces activités ? quelles peuvent être les difficultés ? comment les résoudre ? quel peut être votre contribution ?]

Observations de l'enquêteur

Guide D'ENTRETIEN INDIVIDUEL APPROFONDI avec : Adolescente mariée Femme adulte ayant vécu mariage précoce

Les informations qui apparaissent dans ce guide et qui seront aussi enregistrées sont confidentielles et ne seront utilisées qu'à des fins scientifiques.

Introduction

Il faut au préalable avoir le consentement du chef de concession ou encore du mari avant de rencontrer l'adolescente à qui vous allez administrer ce guide

Après les salutations et les présentations d'usage, il est important et indispensable d'informer l'enquêtée de l'anonymat du guide et de la confidentialité des informations qui vont être recueillies, et d'obtenir son consentement avant d'entreprendre l'entretien approfondi.

Je m'appelle.....

Je travaille pour le compte du Ministère de l'action sociale et du Population Council. Le travail que nous effectuons se déroule aussi dans vingt trois autres localités comme la vôtre.

..... Pense que je peux discuter avec vous et vous poser des questions sur vous, sur votre vie en général. Aussi, nous souhaitons discuter avec vous afin de mieux connaître la vie des jeunes femmes mariées.

Votre participation effective est importante pour la réussite de l'étude et des interventions futures. Les réponses que vous nous donnerez seront confidentielles et ne seront utilisées que par les chercheurs.

De ce fait, nous vous demandons de répondre sans crainte aux questions que nous allons vous poser. La confidentialité est garantie, votre nom ne sera mentionné nulle part.

Nous voulons enregistrer pour être sûr que tout sera noté fidèlement. Vous êtes libre de refuser de répondre à une question ou d'arrêter cet entretien à tout moment.

L'entretien va nous prendre un peu de temps (1 heure à 1 heure 30 minutes).

Je suis à votre disposition pour répondre aux questions que vous aimeriez poser avant que nous ne commencions, merci.

GROUPE CIBLE : ADOLESCENTES MARIEES 10 à 19 ANS.

Date de l'entretien.....

Durée de l'entretien :

Code de l'entretien :

I. CARACTERISTIQUES SOCIO DEMOGRAPHIQUES

(Variables très importantes à ne pas les oublier).

1. Localité (ville ou village):

2. Lieu de l'entretien

3. Lieu de résidence (parental ou marital)

4. Age de l'enquêtée.....

5. Age au mariage

6. Type de mariage (religieux, civil, traditionnel.....)

7. Durée du mariage contracté.....

8. Sexe :.....

9. Nombre d'enfant.....
10. Religion.....
11. Ethnie.....
12. Niveau d'étude (*préciser dernière classe fréquentée*).....
13. Union monogamique.....
14. Union polygamique (*préciser nombre de coépouses*).....
15. Durée dans le mariage
16. Rang parmi les épouses.....
17. Profession de l'enquêtée.....
18. Profession du conjoint.....
19. Age du conjoint.....
20. Ethnie du conjoint
21. Niveau d'étude du conjoint (*préciser dernière classe*)
22. Lieu de résidence actuelle du conjoint.....
23. Initiale de l'enquêtée.....
24. Initiale de l'enquêtrice.....

II. L'ancrage de la pratique du mariage des enfants (Connaissances, pratiques, attitudes, perceptions)

1. **Que représente le mariage dans votre localité ?** [*Approfondir : situer la place et le rôle accordé au mariage dans votre localité, etc.*]
2. **A quel âge les filles se marient généralement dans votre localité ?** [*Approfondir pour identifier l'âge de la fille et celui du garçon : Selon vous, quel est l'âge minimal et l'âge maximal au mariage dans la localité ?*]
3. **Quelles appréciations faites-vous de l'âge le plus bas au mariage et le plus élevé ? A quel âge peut-on considérer que le mariage est précoce ?** [*Approfondir : déterminer à partir de quel âge le mariage est précoce et à quel âge le mariage n'est pas précoce (apparence physique : sein, taille, etc., début des menstrues, capacité d'enfanter, de faire la cuisine, etc.)*]
4. **Quelle est la réaction de votre entourage sur le mariage des enfants ? Pourquoi ?** [*Approfondir pour montrer la présence ou l'absence de la pression de l'entourage sur l'adolescente mariée : comment votre belle famille, les amis (es), voisins ont réagi ? comment votre mère et votre père ont réagi ? Pourquoi ? La fille mariée précocement est-elle acceptée par les siens ? Comment les gens se comportent avec elle ? Pouvez-vous contribuer à soutenir un projet pour sensibiliser l'entourage ? Quelle activité peut-on mener dans la localité ? quelles peuvent être les difficultés ? que suggérez vous ?*]
5. **A quel âge vous vous êtes mariée ? Pourquoi à cet âge ?** [*Approfondir en comparant avec l'âge de la mère au mariage : A quel âge votre mère s'est-elle mariée ? Quelle appréciation faites-vous de votre âge au mariage ? Comment avez-vous réagi par rapport à votre âge au mariage ? Étiez-vous d'accord ou pas ? Qu'avez-vous fait en ce moment (comportement, actions menées, etc.) ? Qui vous a aidé ? Pourquoi ?*]
6. **Selon vous, quel est l'âge idéal au mariage, pour la fille et pour le garçon, dans votre localité ? Quelle est votre appréciation ?**
7. **Quel est l'âge légal de la fille au mariage (code de la famille) ?** [*Approfondir : comment avez-vous eu l'information ? par quel canal souhaiteriez vous avoir l'information sur le mariage des enfants (radio, acteur du développement, association, action sociale, etc.) ? Comment (les voies et moyens) ?*]
8. **En cas de problèmes lié au mariage, quels sont les services de recours (familial, juridiques, action sociale, services de sécurité, associations ou ONG droits de l'homme, etc.) ?** [*Approfondir : quelle est votre appréciation sur leur accessibilité (qualité, besoins satisfaits ou non, etc.) ? Quelles sont les difficultés d'accès à ces services ? Qu'en pensez-vous ?*]
9. **Comment avez-vous été préparée au mariage ?** [*Approfondir : qui s'est impliqué dans la préparation de votre mariage (éducation sexuelle, éducation familiale, morale, etc.) ? comment ? qu'elle appréciation faites-vous ? Quelles sont les difficultés d'accès à l'information sur le mariage des enfants ? Quelles informations souhaiteriez-vous bénéficier sur le mariage des enfants ?*]

III. La place, le rôle et le vécu du mariage des enfants dans le contexte social et familial des adolescentes.

1. **Quelle signification donnez-vous au mariage ?** [*Approfondir : Quelle importance accordez vous au mariage ? pourquoi vous vous êtes mariée (être avec un homme, procréer, respecter choix des parents, être comme ses copines, etc.) ? Quelles sont vos motivations pour votre mariage (promise, choix, chance, festivités du mariage, prestige, matérielles, etc.) ? Pourquoi ?*]
2. **Comment avez-vous fait la connaissance de votre époux?** [*Approfondir : quelles sont les circonstances de votre rencontre (lieu, événement, période, etc.), De quelle manière votre époux a été introduit dans votre famille ?*]
3. **Comment la décision de vous marier a-t-elle été prise ?** [*Approfondir : voir si mariage imposé ou non, qui a décidé ?comment cela s'est-il passé? avez-vous donné votre consentement ? quelle était la réaction de vos parents ? quelle est votre appréciation sur la prise de décision de votre mariage ?*]
4. **Comment votre mariage s'est-il déroulé (les différentes étapes, les rituels socioculturels, etc.) ?** [*Approfondir : Quelles sont les personnes (coutumiers et autres) qui ont déclenché le processus de votre mariage ? quelles sont leurs responsabilités ? quelles sont leurs connaissances sur les coutumes et traditions liées au mariage ? Qu'est ce qu'elles gagnent en organisant votre mariage (immédiat, lointain) ? Quelle est votre appréciation ?*]
5. **Qu'est ce que vous aviez fait durant le processus de votre mariage ?** [*Approfondir : Étiez-vous impliqué dans l'organisation ? quel rôle aviez vous joué ? Quelle a été votre contribution (matérielle, financières, démarches, etc.) ?*]
6. **Quelles sont vos responsabilités dans le foyer (tâches ménagères, éducation des enfants, soins des enfants, dépenses de la famille, etc.) ? Quelle est votre appréciation ?**

7. Quelle est votre appréciation sur votre vie de couple (problèmes liés au mariage précoce, aspect psychosocial, etc.)? [Approfondir : participez-vous à la prise de décisions ? pourquoi ? Quelles sont vos difficultés de vie de couple liées à votre âge ? êtes-vous prête à revivre cette situation de mariage ? Pourquoi ? Comment sont-elles résolues ? Qui vous aide à les résoudre ? Quels sont les avantages d'être mariée à l'adolescence ? Quels sont les inconvénients (problèmes de santé, difficultés à accouchement, difficultés d'allaitement, vieillissement rapide, éducation des enfants, etc.) ? Quelles appréciations faites-vous avec votre milieu social en tant qu'adolescente mariée ?]

8. Quels sont les visiteurs que vous recevez (amis (es), parents, Association, ONG) ? Quelles sont les conditions pour les recevoir ? Quelle est votre appréciation ?

9. Où allez-vous si vous sortez de la famille (ou village : marché, cérémonie villageoise, centre de santé, association/ONG, etc.) ? [Approfondir : quelles sont les conditions de visites (heure, lieu, aller sans permission ou accompagnée ou interdit, temps et distance limités, etc.) ? qui les définit ? pourquoi ? Ces conditions vous empêchent-elles de participer aux activités d'une association/ONG ? quelles sont les difficultés ? Quelles sont vos suggestions pour vous impliquer dans les activités à développer ?]

IV. La position et le rôle des différents acteurs qui s'opposent ou perpétuent la pratique du mariage précoce, leurs motivations et leur influence dans la communauté

1. Quelles sont les personnes qui se sont impliquées dans le processus de votre mariage ? [Approfondir : qui sont les décideurs (leaders, père, mère, tantes, oncles, etc.) ? Quel est le rôle de chacun ? Pourquoi ? Comment ils ont agi ? Quelles ont été leurs motivations ? Quels sont les avantages qu'ils ont tirés de l'organisation de votre mariage ? Quelle est votre appréciation ?]

2. Quelle appréciation faites-vous de l'implication de votre mère à votre mariage ? [Approfondir : êtes-vous contre le mariage des enfants ?]

3. Qui s'oppose à l'organisation des mariages des adolescentes dans votre localité (personne, structure, etc.) ? [Approfondir : qui sont-ils ? ont-ils soutenus des cas de refus de mariage des enfants dans la localité ? sont ils influents dans la localité ? comment agissent-ils ? quelles activités mènent ils contre le mariage des enfants ? Quelles sont les difficultés ? Comment les résolvent-elles ? S'il y a lieu de l'appuyer, qu'est ce qui peut être fait pour ces personnes ?].

V. Les perceptions, les pratiques et les besoins des populations en matière d'éducation des adolescentes dans la localité

1. Quels sont les types d'éducation qui existent dans votre localité (éducation familiale : santé sexuelle, code ou droits de la femme, sensibilisation, etc. ; alphabétisation ; école moderne ; école coranique) ? **Que pensez-vous des offres éducatives dans la localité ?** [Approfondir : Sont-elles accessibles aux filles (économique, social, etc.) ? Quels sont vos besoins en matière d'éducation dans votre localité ? Quelles sont vos suggestions]

2. Que pensez-vous de la scolarisation d'une fille ? Pourquoi ? [Approfondir : Jusqu'à quel niveau une fille peut elle aller à l'école ? Pourquoi ? Quels sont les avantages de l'école ? Quels sont les inconvénients ? Êtes-vous prête à bénéficier d'une formation scolaire/professionnelle ? Quels sont vos besoins en matière de formation scolaire/professionnelle ? Comment peut-on faire pour une accessibilité massive des adolescentes mariées ou non à la formation scolaire ou professionnelle ?]

VI. Les opportunités économiques des adolescentes dans la zone d'intervention

1. Quels sont les types d'activités rémunératrices propres aux adolescentes qui existent dans votre localité ? [Approfondir : Que pensez-vous de ces activités rémunératrices ? Sont-elles accessibles pour vous ? Pourquoi ? Quelles sont les difficultés ? Existont-ils d'autres opportunités ? Lesquelles ?]

2. Que faites-vous comme activité génératrice de revenu ? [Approfondir : quels sont les avantages ? Quelles sont les difficultés liées à cette activité sur votre couple ? Quelles sont vos suggestions pour pallier à ces difficultés ? Comment peut-on faire pour améliorer les activités rémunératrices des adolescentes mariées ou non dans votre localité ?]

3. Comment gérez-vous votre activité ? Quelle appréciation faites-vous de l'implication de votre conjoint dans la gestion de votre activité économique ? [Approfondir : Quels sont les avantages ? Quelles sont les contraintes ? Quelles sont les suggestions pour pallier à ces difficultés ?]

VII. Les structures socio sanitaires disponibles, les besoins des adolescentes dans la localité et leur l'accessibilité

1. Quels sont les types de service socio- sanitaires (structure de santé, Service de l'Action Sociale, ABBEF, etc.) qui existent dans votre localité ? [Approfondir : avez-vous accès à ces structures socio- sanitaires ? Qu'apprenez-vous dans ces services socio- sanitaires dans le cadre de la santé sexuelle reproductive, du mariage, du droit de la femme, etc.... ? Quelles sont les contraintes ? Quelle est votre appréciation sur ces offres des services socio- sanitaires ?]

2. Quels sont les avantages de la fréquentation des services socio sanitaires (accessibilité : santé sexuelle, mariage précoce, droit de la femme, etc.) ? Quelles sont les difficultés rencontrées par les adolescentes mariées ou non (accessibilité, qualité, besoins, respect du droit, sanctions : pour refus mariage, etc.) ? [Approfondir : Comment peut-on faire pour améliorer l'accès des adolescentes aux services socio- sanitaires ? Quelles sont vos suggestions pour améliorer les offres, l'accessibilité, la qualité des services socio- sanitaires et besoins ?]

VIII. Suggestions

Dans le cadre d'une intervention dans votre localité pour les domaines : le mariage précoce, l'éducation, la santé, les services socio-sanitaires, quelles sont vos suggestions pour mieux mener les activités ? [Approfondir : quels types d'activités peut-on mener dans votre localité ? comment doit-on mener ces activités ? quelles peuvent être les difficultés ? comment les résoudre ? quelle peut être votre contribution ?]

Merci pour votre disponibilité

Observations de l'enquêteur

Guide d'entretien INDIVIDUEL APPROFONDI avec : LEADERS

Les informations qui apparaissent dans ce guide et qui seront aussi enregistrées sont confidentielles et ne seront utilisées qu'à des fins scientifiques.

Introduction

Il faut au préalable avoir le consentement du chef de concession ou encore du mari avant de rencontrer l'adolescente à qui vous allez administrer ce questionnaire.

Après les salutations et les présentations d'usage, il est important et indispensable d'informer l'enquêté de l'anonymat du guide et de la confidentialité des informations qui vont être recueillies, et d'obtenir son consentement avant d'entreprendre l'entretien.

Je m'appelleet travaille pour le compte de Population Council. Le travail que nous effectuons se déroule aussi dans cinq régions.

Votre...(Nom du CM)pense que je peux discuter avec vous et vous poser des questions sur des sujets liés au mariage, à la santé des jeunes femmes et des enfants, les opportunités économiques de votre localité et sur votre en général.

Votre participation effective est importante pour la réussite de l'étude et des interventions futures. Les réponses aux questions que vous nous donnerez seront confidentielles et ne seront utilisées que par les chercheurs.

De ce fait, nous vous demandons de répondre sans crainte aux questions que nous allons vous poser. La confidentialité est garantie, votre nom ne sera mentionné nulle part.

Nous voudrions avec votre permission utiliser un magnétophone pour être sûr que tout ce que vous direz sera noté fidèlement.

L'entretien va nous prendre un peu de temps (1heure).

Je suis à votre disposition pour répondre aux questions que vous aimeriez poser avant que nous ne commençons.

Pouvons-nous commencer l'entretien?

Oui

Non.....

Date de l'entretien.....

Heure du début :Heure de fin :Durée de l'entretien :

Langue utilisée :

Recours à un traducteur : Oui /_/ Non /_/

(A éviter le plus possible)

Code de l'entretien :

Initial de l'enquêtée.....

Initial de l'enquêteur.....

I. CARACTERISTIQUES SOCIO DEMOGRAPHIQUES

(Variables très importantes à ne pas oublier).

Type de leader (A préciser).....

Localité (lieu de résidence):.....

Age de l'enquêté.....

Profession de l'enquêté.....

Religion.....

Ethnie.....

Niveau d'étude (préciser dernière classe fréquentée).....

Situation matrimoniale : Célibataire /_/ Mariée : monogamie /_/ ou polygamie /_/ Veuf ou veuve /_/ Séparé (e) /_/

Nombre d'enfants.....

Observation de l'enquêteur.....

II. Ancrage de la pratique du mariage précoce (CAP)

1. **Que représente le mariage pour vous ?** [Approfondir : situer la place et le rôle accordé au mariage dans la localité, etc.]

2. **A quel âge se marie t-on généralement dans votre localité (au plus bas âge et au plus tard)? Quelles appréciations faites-vous de l'âge le plus bas au mariage et le plus élevé ?**

3. **À quel âge peut-on considérer que le mariage est précoce ?** [Approfondir : (La pratique est elle courante dans la localité ? Quelle est l'ampleur du mariage précoce dans votre localité ? Quels sont les avantages ? Quels sont les inconvénients ? Quelles sont les contraintes liées à cette pratique ?]

III. La position et le rôle des acteurs dans la pratique du mariage précoce dans la localité.

1. **Comment se déroule le mariage de l'adolescente (mariage précoce) ?** [Approfondir : comment le conjoint est-il choisi ? qui décide ? quelles sont leurs motivations ? quels sont les avantages ? quels sont les inconvénients ? L'adolescente peut être mise en couple contre son consentement ? Quelles sont les conséquences ? Que suggérez-vous ?]

2. **Quels sont les difficultés rencontrées dans le mariage des adolescentes ? Êtes-vous souvent sollicité pour résoudre ces problèmes ? Comment intervenez-vous dans le processus du mariage précoce ?** [Approfondir : qui est à l'origine de ces problèmes ? qui les posent ? Lesquels ? Comment agissez vous ? Quelles sont les difficultés rencontrées ? Qui vous vient en aide en cas de contraintes (individu, acteurs, etc.) ? Quelles sont vos suggestions ?]

3. **Quel peut être votre rôle dans les activités sur le mariage précoce ?** Quelle peut être votre contribution ? [Approfondir : S'il y a lieu de les appuyer à lutter contre le mariage précoce, quelles sont les activités qui peuvent être développées pour arrêter le mariage précoce ? Quelles peuvent être les contraintes ? Que faut-il faire pour stopper cette pratique (auprès d'acteurs influents, adolescentes, projet, etc.) ?]

4. **Quelles sont les personnes qui s'opposent au mariage précoce dans la localité** (leader, parents, personnes ressources, etc.) ? Pourquoi ?

IV. Les perceptions, pratiques et besoins des populations en matière d'éducation des adolescentes dans la localité

1. **Quels sont les types d'éducation qui existent dans votre localité** (éducation familiale, alphabétisation, école moderne, école coranique)? **Que pensez-vous des offres éducatives dans la localité ?** [Approfondir : Sont-elles accessibles aux adolescentes mariées ou non (économique, social, etc.)? Quels sont les besoins en matière d'éducation pour les adolescentes mariées ou non ? Quelles sont vos suggestions]

2. **Que pensez-vous de la scolarisation d'une fille ? Pourquoi ?** [Approfondir : Jusqu'à quel niveau une fille peut elle aller à l'école ? Pourquoi ? Quels sont les avantages de l'école ? Quels sont les inconvénients ? Êtes vous prête à faire bénéficier votre fille (ou belle fille) d'une formation scolaire/professionnelle ? Quels sont les besoins des adolescentes mariées ou non en matière de formation scolaire/professionnelle ? Comment peut-on faire pour une accessibilité massive des adolescentes mariées ou non à la formation scolaire ou professionnelle ?]

V. Les opportunités économiques des adolescentes dans la zone d'intervention

1. **Quels sont les types d'activités rémunératrices propres aux adolescentes mariées ou non qui existent dans votre localité ?** [Approfondir : Que pensez-vous de ces activités rémunératrices ? Sont-elles accessibles aux adolescentes ? Pourquoi ? Quelles sont les difficultés ? Existence-t-il d'autres opportunités pour elles ? Lesquelles ?]

2. **Que pensez vous de l'activité génératrice de revenu de votre fille (ou belle fille)?** [Approfondir : quels sont les avantages ? Quelles sont les difficultés liées à cette activité ? Quelle peut être votre contribution à cette activité ? Comment peut-on faire pour améliorer les activités rémunératrices des adolescentes mariées ou non dans votre localité ?]

VI. Les structures socio sanitaires disponibles, les besoins des adolescentes dans la localité et leur l'accessibilité

1. **Quels sont les types de service socio- sanitaires (structure de santé, Service de l'Action Sociale, ABBEF, etc.) qui existent dans votre localité?** [Approfondir : Quelle est votre appréciation sur ces offres des services socio- sanitaires ? Sont-ils accessibles aux adolescentes mariées ou non ? Quels sont les besoins en matière de service socio sanitaire pour les adolescentes mariées ou non ? Quelles sont vos suggestions ?]

2. **Quels sont les avantages de la fréquentation des services socio sanitaires ? Quelles sont les difficultés rencontrées par les adolescentes mariées ou non ?** [Approfondir : Comment peut-on faire pour améliorer l'accès des adolescentes aux services socio-sanitaires ? Quelles sont vos suggestions pour améliorer les offres, l'accessibilité, la qualité des services socio- sanitaires ?]

VII. Suggestions

Dans le cadre d'une intervention dans votre localité pour les domaines : le mariage précoce, l'éducation, la santé, les services socio-sanitaires, quelles sont vos suggestions pour mieux mener les activités ? [Approfondir : quels types d'activités peut-on mener dans votre localité ? comment doit-on mener ces activités ? quelles peuvent être les difficultés ? comment les résoudre ? quel peut être votre contribution ?]

Merci de votre attention
Observations de l'enquêteur

Guide D'ENTRETIEN INDIVIDUEL APPROFONDI avec : Conjoint d'adolescent Homme ayant adolescente mariée

Les informations qui apparaissent dans ce guide et qui seront aussi enregistrées sont confidentielles et ne seront utilisées qu'à des fins scientifiques.

Introduction

Il faut au préalable avoir le consentement du chef de concession ou encore du mari avant de rencontrer l'adolescente à qui vous allez administrer ce questionnaire.

Après les salutations et les présentations d'usage, il est important et indispensable d'informer l'enquêté de l'anonymat du guide et de la confidentialité des informations qui vont être recueillies, et d'obtenir son consentement avant d'entreprendre l'entretien.

Je m'appelleet travaille pour le compte de Population Council. Le travail que nous effectuons se déroule aussi dans cinq régions.

Votre...(Nom du CM)pense que je peux discuter avec vous et vous poser des questions sur des sujets liés au mariage, à la santé des jeunes femmes et des enfants, les opportunités économiques de votre localité et sur votre en général.

Votre participation effective est importante pour la réussite de l'étude et des interventions futures. Les réponses aux questions que vous nous donnerez seront confidentielles et ne seront utilisées que par les chercheurs.

De ce fait, nous vous demandons de répondre sans crainte aux questions que nous allons vous poser. La confidentialité est garantie, votre ne sera mentionné nulle part.

Nous voudrions avec votre permission utiliser un magnétophone pour être sûr que tout ce que vous direz sera noté fidèlement.

L'entretien va nous prendre un peu de temps (1heure).

Je suis à votre disposition pour répondre aux questions que vous aimeriez poser avant que nous ne commençons.

Pouvons-nous commencer l'entretien?

Oui

Non.....

Date de l'entretien.....

Début de l'entretien :

Fin de l'entretien :

I. CARACTERISTIQUES SOCIO DEMOGRAPHIQUES

(Variables très importantes à ne pas les oublier).

1. Localité (ville ou village):

2. Lieu de l'entretien

3. Lieu de résidence (parental ou personnel)

4. Age de l'enquêté.....
5. Age au mariage
6. Sexe :.....
7. Nombre d'enfant.....
8. Religion.....
9. Ethnie.....
10. Niveau d'étude (préciser dernière classe fréquentée).....
11. Union monogamique.....
12. Union polygamique (préciser nombre de coépouses).....
13. Rang de l'adolescente parmi les épouses.....
14. Profession de l'enquêté.....
15. Profession du conjoint ou du père.....
16. Age du conjoint ou du père.....
17. Ethnie du conjoint ou du père.....
18. Niveau d'étude du conjoint ou du père (préciser dernière classe).....
19. Lieu de résidence actuelle du conjoint.....
20. Type de mariage (religieux, civil, traditionnel...).....
21. Initiale de l'enquêté.....
22. Initiale de l'enquêteur (trice).....

II. L'ancrage de la pratique du mariage précoce dans la zone d'intervention (CAP)

1. **Que représente le mariage pour vous ?** [*Approfondir : situer la place et le rôle accordé au mariage dans la localité, etc.*]
2. **A quel âge les filles se marient généralement dans votre localité ?** [*Approfondir pour identifier l'âge de la fille et celui du garçon : Selon vous, quel est l'âge minimal et l'âge maximal au mariage dans la localité ?*]
3. **Quelles appréciations faites-vous de l'âge le plus bas au mariage et le plus élevé ? A quel âge peut-on considérer que le mariage est précoce ?** [*Approfondir : déterminer à partir de quel âge le mariage est précoce et à quel âge le mariage n'est pas précoce (apparence physique : sein, taille, etc., début des menstrues, capacité d'enfanter, de faire la cuisine, etc.)*]
4. **Quelle appréciation faites-vous de l'âge de l'adolescente mariée ?** [*Approfondir : A quel âge elle s'est mariée ? Quelle appréciation faites-vous de son âge au mariage ? Quels sont les avantages et inconvénients ? Que suggérez-vous ?*]
5. **Quelle est la réaction de votre entourage sur le mariage précoce ? Pourquoi ?**
6. **Selon vous, quel est l'âge idéal au mariage, pour la fille et pour le garçon, dans la localité ? Quelle est votre appréciation ?**
7. **Quel est l'âge légal de la fille au mariage (code de la famille) ?** [*Approfondir : comment avez vous eu l'information ? par quel canal souhaiteriez vous avoir l'information sur le mariage précoce (radio, acteur du développement, association, action sociale, etc.) ? Il en est de même pour vos filles ? Comment (les voies et moyens) ?*]
8. **Comment vous vous êtes impliqué dans le mariage de l'adolescente (éducation familiale, sexuelle, morale, gestion du foyer, etc.) ?** [*Approfondir : qui d'autres interviennent dans cette préparation ? quelle appréciation faites-vous ? Quelles sont les difficultés ? Quels sont les besoins en matière de préparation au mariage ?*]

III. La place et le rôle du mariage précoce dans le contexte social et familial des adolescentes.

1. **Quelle signification donnez-vous au mariage ?** [*Approfondir : Quelle importance accordez vous au mariage ? pourquoi l'adolescente se marie elle (être avec un homme, procréer, respecter choix des parents, être comme ses copines, etc.) ? Quelle appréciation faites-vous ?*]
2. **Comment avez-vous fait la connaissance de votre épouse ?** [*Approfondir : circonstances de la rencontre (lieu, événement, période, de quelle manière a-t-il été introduit au niveau de sa belle famille) NB : question spécifique au conjoint*]
3. **Comment le mariage s'est-il déroulé (les étapes) ?** [*Approfondir : comment avez-vous connu votre belle famille à propos du mariage ? qui a fait le choix ? Quelles sont les personnes qui ont déclenché le processus du mariage ? Qu'est ce que ces personnes gagnent en organisant le mariage (immédiat, lointain) ? Quelle est votre appréciation ?*]
3. **Quelle appréciation faites-vous sur le mariage des adolescentes ?** [*Approfondir : Quelles sont leurs responsabilités dans le foyer (tâches ménagères, éducation des enfants, soins des enfants, dépenses de la famille, prises de décision, etc.) ? Quelles sont les difficultés de vie de couple liées à leur âge (santé, gestion du foyer, éducation, etc.) ? Quels sont les avantages d'être mariée à l'adolescence ? Quels sont les inconvénients ? Quelle est votre appréciation ?*]
4. **A quelles conditions l'adolescente mariée peut elle recevoir des visiteurs ou sortir pour mener des activités** (au village : marché, cérémonie villageoise, centre de santé, association/ONG, etc.) ? [*Approfondir : quelles sont les conditions (heure, lieu, aller sans permission ou accompagnée ou interdit, temps et distance limités, etc.) ? Ces conditions peuvent-elles l'empêcher de participer aux activités d'une association/ONG ? quelles sont les difficultés ? quelles sont vos suggestions pour qu'elle s'implique dans les activités à développer dans le cadre d'un projet d'appui aux adolescentes ?*]

IV. La position et le rôle des différents acteurs qui s'opposent ou perpétuent la pratique du mariage précoce, leurs motivations et leur influence dans la communauté

1. **Quelles sont les personnes qui s'impliquent dans le processus du mariage de l'adolescente ?** [*Approfondir : qui sont les décideurs ? Quel est le rôle de chacun ? Pourquoi ? Quelles sont leurs motivations ?*]
2. **Quelles sont les personnes qui s'opposent au mariage précoce (leader, parents, personnes ressources au village, etc.) ?** [*Approfondir : S'il y a lieu de les appuyer à lutter contre le mariage précoce, quelles sont les activités qui peuvent être développées pour arrêter le mariage précoce ? Quelles peuvent être les contraintes ? Que faut il faire pour stopper cette pratique (auprès d'acteurs influents, adolescentes, projet, etc.) ?*]

3. **Que pensez-vous des cas de refus de mariage précoce ? Pourquoi ?** [Approfondir : *Quels sont les avantages ? Quels sont les avantages pour l'adolescente ? Quelles sont les difficultés qu'elles rencontrent ? Quelles sont les solutions ?*]

4. **Quel peut être votre rôle dans les activités de lutte contre le mariage précoce ?** [Approfondir : *Quelle peut être votre contribution ? Qu'est ce que vous préconisez ?*]

V. Les perceptions, pratiques et besoins des populations en matière d'éducation des adolescentes dans la localité

1. **Quels sont les types d'éducation qui existent dans votre localité** (éducation familiale, alphabétisation, école moderne, école coranique)? **Que pensez-vous des offres éducatives dans la localité ?** [Approfondir : *Sont-elles accessibles aux adolescentes mariées ou non (économique, social, etc.)? Quels sont les besoins en matière d'éducation pour les adolescentes mariées ou non ? Quelles sont vos suggestions*]

2. **Que pensez-vous de la scolarisation d'une fille ? Pourquoi ?** [Approfondir : *Jusqu'à quel niveau une fille peut elle aller à l'école ? Pourquoi ? Quels sont les avantages de l'école ? Quels sont les inconvénients ? Êtes vous prête à faire bénéficier votre fille (ou belle fille) d'une formation scolaire/professionnelle ? Quels sont les besoins des adolescentes mariées ou non en matière de formation scolaire/professionnelle ? Comment peut-on faire pour une accessibilité massive des adolescentes mariées ou non à la formation scolaire ou professionnelle ?*]

VI. Les opportunités économiques des adolescentes dans la zone d'intervention

1. **Quels sont les types d'activités rémunératrices propres aux adolescentes mariées ou non qui existent dans votre localité ?** [Approfondir : *Que pensez-vous de ces activités rémunératrices ? Sont-elles accessibles aux adolescentes ? Pourquoi ? Quelles sont les difficultés ? Existence-ils d'autres opportunités pour elles ? Lesquelles ?*]

2. **Que pensez vous de l'activité génératrice de revenu de votre fille (ou belle fille)?** [Approfondir : *quels sont les avantages ? Quelles sont les difficultés liées à cette activité ? Quelle peut être votre contribution à cette activité ? Comment peut-on faire pour améliorer les activités rémunératrices des adolescentes mariées oui non dans votre localité ?*]

VII. Les structures socio sanitaires disponibles, les besoins des adolescentes dans la localité et leur l'accessibilité

1. **Quels sont les types de service socio- sanitaires (structure de santé, Service de l'Action Sociale, ABBEF, etc.) qui existent dans votre localité?** [Approfondir : *Quelle est votre appréciation sur ces offres des services socio- sanitaires ? Sont-ils accessibles aux adolescentes mariées ou non ? Quels sont les besoins en matière de service socio sanitaire pour les adolescentes mariées ou non ? Quelles sont vos suggestions ?*]

2. **Quels sont les avantages de la fréquentation des services socio sanitaires ? Quelles sont les difficultés rencontrées par les adolescentes mariées ou non ?** [Approfondir : *Comment peut-on faire pour améliorer l'accès des adolescentes aux services socio-sanitaires ? Quelles sont vos suggestions pour améliorer les offres, l'accessibilité, la qualité des services socio- sanitaires ?*]

VIII. Suggestions

Dans le cadre d'une intervention dans votre localité pour les domaines : le mariage précoce, l'éducation, la santé, les services socio-sanitaires, quelles sont vos suggestions pour mieux mener les activités ? [Approfondir : *quels types d'activités peut-on mener dans votre localité ? comment doit-on mener ces activités ? quelles peuvent être les difficultés ? comment les résoudre ? quel peut être votre contribution ?*]

Observations de l'enquêteur

GUIDE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL APPROFONDI avec : Personnes ressources (action sociale, instituteur, agent de santé, ABBEF, police, et.)

Les informations qui apparaissent dans ce guide et qui seront aussi enregistrées sont confidentielles et ne seront utilisées qu'à des fins scientifiques.

Introduction

Il faut au préalable avoir le consentement du chef de concession ou encore du mari avant de rencontrer l'adolescente à qui vous allez administrer ce questionnaire.

Après les salutations et les présentations d'usage, il est important et indispensable d'informer l'enquêté de l'anonymat du guide et de la confidentialité des informations qui vont être recueillies, et d'obtenir son consentement avant d'entreprendre l'entretien.

Je m'appelleet travaille pour le compte de Population Council. Le travail que nous effectuons se déroule aussi dans cinq régions.

Votre... (Nom du CM)pense que je peux discuter avec vous et vous poser des questions sur des sujets liés au mariage, à la santé des jeunes femmes et des enfants, les opportunités économiques de votre localité et sur votre en général.

Votre participation effective est importante pour la réussite de l'étude et des interventions futures. Les réponses aux questions que vous nous donnerez seront confidentielles et ne seront utilisées que par les chercheurs.

De ce fait, nous vous demandons de répondre sans crainte aux questions que nous allons vous poser. La confidentialité est garantie, votre ne sera mentionné nulle part.

Nous voudrions avec votre permission utiliser un magnétophone pour être sûr que tout ce que vous direz sera noté fidèlement.

L'entretien va nous prendre un peu de temps (1heure).

Je suis à votre disposition pour répondre aux questions que vous aimeriez poser avant que nous ne commençons.

Pouvons-nous commencer l'entretien?

Oui

Non.....

Date de l'entretien.....

Heure du début :.....Heure de fin :Durée de l'entretien :

Langue utilisée :

Recours à un traducteur : Oui /_/ Non /_/

(A éviter le plus possible)

Code de l'entretien :
Initial de l'enquêtée.....
Initial de l'enquêteur.....

I. CARACTERISTIQUES SOCIO DEMOGRAPHIQUES

(Variables très importantes à ne pas oublier).

- 1.1. Type de personnes ressources (A préciser).....
- 1.2. Localité de la structure :
- 1.4. Profession de l'enquêtée
- 1.5. Niveau d'étude (préciser dernière classe fréquentée).....
- 1.10. Observation de l'enquêteur

I. La place et ancrage de la pratique du mariage précoce dans la zone d'intervention

1. **A quel âge les filles se marient généralement dans la localité ?** [Approfondir : (mariage au plus bas âge et au plus tard : situer l'âge de la fille mise en couple comme mariage précoce)]

2. **Quelle est l'ampleur du mariage précoce dans la localité couverte par votre service ? (Ampleur, acteurs perpétuant la pratique, etc.) La pratique du mariage est elle courante dans la localité** [approfondir : dans quel village (lieu d'enquête) ? quelle est sa spécificité ? quel est le problème récurrent ? comment intervenez vous ? quels moyens utilisez vous ? quels résultats obtenez vous (prenez des cas) ? Comment cela se passe concrètement ? En cas de difficultés, qui vous vient en aide (individus, structures, etc.) Comment se fait la collaboration ? Quelles sont difficultés rencontrées ? Quelles suggestions faites-vous ?]

3. **Quels sont les problèmes généralement occasionnés par le mariage précoce** (identifier les problèmes exposés par l'adolescente ou autres personnes (santé, fuite, discrimination, problème psychosocial, etc.), identifier le profil de celui (lien avec adolescente, influent ou non, etc.) qui pose le problème du mariage précoce auprès des structures (action sociale, police, etc.) ? [Approfondir : Lesquels ? Êtes-vous sollicité pour résoudre ces problèmes ? Comment les avez vous résolu ? Êtes-vous à mesure de satisfaire les sollicitations ? Quelles sont vos difficultés ?]

4. **En cas de problèmes lié au mariage, quels sont les services de recours (familial, juridiques, action sociale, services de sécurité, associations ou ONG droits de l'homme, etc.) pour l'adolescente ?** [Approfondir : quelle est votre appréciation sur leur accessibilité (qualité, besoins satisfaits ou non, etc.) ? Quelles sont les difficultés d'accès à ces services ? Qu'en pensez-vous ?]

5. **Que faites vous dans le cadre de la pratique du mariage précoce ? Quelles sont les difficultés rencontrées ? comment les résolvez-vous ?** [Approfondir : identifier les actions menées, les résultats atteints, contraintes, les moyens mobilisés pour résoudre les problèmes ?]

6. **Qu'est ce que vous avez changé sur la pratique du mariage précoce ?** [Approfondir sur : leur niveau d'intervention, leur capacité à faire les activités, leur acceptabilité au niveau de la localité, comment réussir une intervention ?.]

7. **Quelle peut être votre contribution dans les activités de lutte contre la pratique du mariage précoce ?** [approfondir : quelles sont les actions à mener ? quels sont les besoins ? quelle catégorie de population auprès de qui il faudrait agir ? quelle période est elle favorable pour avoir leur attention ? quelles sont les contraintes ? quelles sont vos suggestions ?]

III. La position et le rôle des acteurs qui s'opposent ou perpétuent la pratique du mariage précoce et leur influence dans la communauté

1. **Quelles sont les personnes identifiées qui sont généralement impliquées dans le mariage précoce ?** [Approfondir : (Dans l'exercice de vos activités, Avez-vous déjà rencontré des personnes qui perpétuent ou défendent la pratique du mariage précoce ? quel est leur statut social (père, mère, oncle, leader communautaire, etc.) Qui décide généralement de la mise en couple de la fille? Quel est son rôle ? Quelles sont les raisons ?]

2. **Quelles sont les personnes qui s'opposent au mariage précoce (leader, parents, personnes ressources au village, etc.) ?** [Approfondir : S'il y a lieu de les appuyer à lutter contre le mariage précoce, quelles sont les activités qui peuvent être développées pour arrêter le mariage précoce ? Quelles peuvent être les contraintes ? Que faut-il faire pour stopper cette pratique (auprès d'acteurs influents, adolescentes, projet, etc.) ?]

3. **Quel peut être votre rôle dans les activités de lutte contre le mariage précoce ?** [Approfondir : Quelle peut être votre contribution ? Qu'est ce que vous préconisez ?]

4. **Quelles sont vos suggestions pour lutter contre le mariage précoce ?** [Approfondir : éventails d'activités à développer, les acteurs à cibler, qu'est ce qu'il peut faire ?]

IV. Les perceptions, pratiques et besoins des populations en matière d'éducation des adolescentes dans la localité

1. **Quels sont les types d'éducation qui existent dans votre localité** (éducation familiale, alphabétisation, école moderne, école coranique)? **Que pensez-vous des offres éducatives dans la localité ?** [Approfondir : Sont-elles accessibles aux adolescentes mariées ou non (économique, social, etc.)? Quels sont les besoins en matière d'éducation pour les adolescentes mariées ou non ? Quelles sont vos suggestions]

2. **Que pensez-vous de la scolarisation d'une fille ? Pourquoi ?** [Approfondir : Jusqu'à quel niveau une fille peut elle aller à l'école ? Pourquoi ? Quels sont les avantages de l'école ? Quels sont les inconvénients ? Êtes vous prête à faire bénéficier votre fille (ou belle fille) d'une formation scolaire/professionnelle ? Quels sont les besoins des adolescentes mariées ou non en matière de formation scolaire/professionnelle ? Comment peut-on faire pour une accessibilité massive des adolescentes mariées ou non à la formation scolaire ou professionnelle ?]

V. Les opportunités économiques des adolescentes dans la zone d'intervention

1. Quels sont les types d'activités rémunératrices propres aux adolescentes mariées ou non qui existent dans votre localité ? [Approfondir : Que pensez-vous de ces activités rémunératrices ? Sont-elles accessibles aux adolescentes ? Pourquoi ? Quelles sont les difficultés ? Existence-ils d'autres opportunités pour elles ? Lesquelles ?]

2. Que pensez vous de l'activité génératrice de revenu de votre fille (ou belle fille)? [Approfondir : quels sont les avantages ? Quelles sont les difficultés liées à cette activité ? Quelle peut être votre contribution à cette activité ? Comment peut-on faire pour améliorer les activités rémunératrices des adolescentes mariées oui non dans votre localité ?]

VI. Les structures socio sanitaires disponibles, les besoins des adolescentes dans la localité et leur l'accessibilité

1. Quels sont les types de service socio- sanitaires (structure de santé, Service de l'Action Sociale, ABBEF, etc.) qui existent dans votre localité? [Approfondir : Quelle est votre appréciation sur ces offres des services socio- sanitaires ? Sont-ils accessibles aux adolescentes mariées ou non ? Quels sont les besoins en matière de service socio sanitaire pour les adolescentes mariées ou non ? Quelles sont vos suggestions ?]

2. Quels sont les avantages de la fréquentation des services socio sanitaires ? Quelles sont les difficultés rencontrées par les adolescentes mariées ou non ? [Approfondir : Comment peut-on faire pour améliorer l'accès des adolescentes aux services socio-sanitaires ? Quelles sont vos suggestions pour améliorer les offres, l'accessibilité, la qualité des services socio- sanitaires ?]

VII. Suggestions

Dans le cadre d'une intervention dans votre localité pour les domaines : le mariage précoce, l'éducation, la santé, les services socio-sanitaires, quelles sont vos suggestions pour mieux mener les activités ? [Approfondir : quels types d'activités peut-on mener dans votre localité ? comment doit-on mener ces activités ? quelles peuvent être les difficultés ? comment les résoudre ? quel peut être votre contribution ?]

Merci de votre attention
Observations de l'enquêteur

Histoire de vie ou récit de vie d'une adolescente mariée

1. Déroulement du mariage jusqu'à présent (pouvez vous raconter l'histoire de votre mariage ? comment avez connu votre mari : choix libre ou don ou forcé ? les personnes impliquées dans le processus ?)

2. Événements heureux (vie amoureuse, réussite de la vie conjugale, harmonie avec belle famille, etc.)

3. Difficultés rencontrés dans la vie conjugale (qu'est ce qui s'est passé ? comment elle a résolu ces difficultés ? quels sont les problèmes de santé rencontrés ? raisons ? qui est venu en aide (personne et/ou structure) ?)

4. Événements malheureux (problèmes avec mari, disputes avec la belle famille, conflit avec entourage, etc.)

- Avec mari
- Avec entourage familial

5. Le poids du mariage précoce dans la vie de l'adolescente

- Arrêt école
- Arrêt activité économique